

**textiles ambiance sa**  
Rue des Chansons 37, 2034 Pesoux  
(Fabrique Dubied) ☎ 038 31 34 30

**Choix exceptionnel de tissus de confection et de rideaux à des prix peu élevés**

## Fin d'un cauchemar à Lucerne: le pyromane enfin arrêté

PAGE 13

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

**L'EXPRESS**

**FAN**  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

# Suez: au secours de la 3<sup>me</sup> armée de Sadate

TEL-AVIV (ATS-AFP-AP). — Selon toute probabilité, les âpres combats de ces trois dernières semaines entre Israéliens et Arabes ont, en fin de semaine, fait désormais place à une ère de cessez-le-feu effectif et de discussions. En effet, alors que les premiers éléments des « Casques bleus » (les troupes d'urgence des Nations unies) arrivaient sur les lignes des combats, une rencontre historique avait lieu, dimanche matin, à 100 kilomètres du Caire, sur la route reliant la capitale égyptienne à Suez, entre un groupe d'officiers supérieurs israéliens et égyptiens conduits par un général des deux camps. Pour sa part, le Conseil de sécurité a décidé d'envoyer dans cette partie du monde quelque 7000 soldats de l'ONU qui auront pour tâche de veiller au respect de la cessation des hostilités.

Le gouvernement israélien a accepté dimanche d'autoriser cent camions égyptiens chargés de vivres et de médicaments à franchir les lignes israéliennes en Egypte pour livrer leur cargaison à la troisième armée égyptienne encerclée par les forces juives et dont la situation est très précaire. Les camions seront conduits par du personnel des Nations unies et emprunteront l'axe le Caire - Suez.

Selon un communiqué, le gouvernement a pris cette décision « en réponse à un appel urgent et spécial du gouvernement américain ». Il a toutefois ajourné son plan d'évacuation de quelque 2000 soldats égyptiens blessés « tant qu'il n'y aura pas de réponse de l'Egypte à la demande de la Croix-Rouge internationale pour qu'elle livre les identités des prisonniers israéliens qu'elle détient ».

M. Michel Convert, directeur suisse de la Croix-Rouge à Tel-Aviv, a déclaré que le Caire n'avait fourni les noms que d'une quarantaine de prisonniers israéliens, que

la Syrie n'avait fourni aucun nom et que le Liban n'en avait donné que deux.

Selon le haut-commandement de Tel-Aviv, les soldats israéliens se proposaient de fouiller les véhicules pour s'assurer que des armes et des munitions n'y sont pas dissimulées.

La décision d'envoyer le convoi a été prise au cours d'une rencontre historique dimanche à 1 h 30, entre officiers supérieurs israéliens et égyptiens au kilomètre 101 de la route le Caire-Suez.

La rencontre a été organisée par les observateurs militaires des Nations unies. Il s'agirait du premier face à face entre militaires arabes et israéliens depuis 1956, période durant laquelle fonctionnait la commission des Nations unies de supervision du cessez-le-feu.

Les pourparlers ont été menés du côté israélien par le général Aharon Yariv, chef d'état-major adjoint et ancien responsable des services secrets militaires.

(Suite en dernière page).

## Après sa conférence de presse belliqueuse Watergate et presse: Nixon en butte à de violentes critiques Les risques de destitution augmentent

Par Claude Moisy, de l'AFP: L'approbation quasi-unanime reçue par le président Nixon pour la façon dont il a fait face à l'Union soviétique dans la crise du Proche-Orient n'a pas empêché la crise intérieure du Watergate de continuer à s'aggraver pendant le week-end.

Après la conférence de presse belliqueuse de M. Nixon, il est clair que les risques de destitution n'ont été en rien diminués par la promesse de nomination d'un nouveau procureur spécial sur le Watergate en remplacement de M. Cox, révoqué la semaine dernière.

Il était encore plus clair que M. Nixon et la presse américaine — en particulier les puissantes chaînes de radio-télévision — sont maintenant engagés dans une guerre ouverte qui ne peut qu'exacerber la tension et détériorer l'image déjà ternie du gouvernement.

### LE CONGRÈS REAGIT

Le Congrès dominé par l'opposition démocrate a rejeté sans hésitation la proposition de nomination d'un nouveau procureur par le gouvernement, puis-que'elle ne présente pas de garanties suffisantes sur l'indépendance de l'enquête sur les ramifications de l'affaire du Watergate.

53 sénateurs sur 100 se sont déjà prononcés en faveur d'une loi chargeant le juge John Sirica — celui-ci a ordonné à M. Nixon de lui remettre les bandes enregistrées sur le Watergate — de nommer

un procureur spécial complètement indépendant du gouvernement et du Congrès.

125 représentants sur 435 s'étaient déclarés, samedi, en faveur d'un projet de loi identique à la Chambre. Dans le climat actuel, il ne fait pas de doute que la proposition sera facilement adoptée par les deux Chambres du Congrès et constituera un nouveau défi au président.

Les risques accrus de destitution proviennent du refus proclamé vendredi soir par M. Nixon de fournir au procureur spécial chargé de l'affaire du Watergate les documents présidentiels qu'il estimera nécessaires à la poursuite de son enquête.

Le procureur Cox a été révoqué pour avoir poursuivi le président Nixon en justice afin d'obtenir communication des bandes enregistrées concernant le Watergate. Il est vraisemblable qu'un procureur complètement indépendant du gouvernement sera amené à faire la même chose pour d'autres documents présidentiels et que l'épreuve de force entre la Maison-Blanche et la justice reprendra de plus belle.

Confronté à une « meute » de journalistes hostiles, M. Nixon n'a pas hésité vendredi soir à rejeter la responsabilité de la crise de confiance actuelle sur les reportages « frénétiques, hystériques, révoltants, vicieux et faux » que la presse établit jour après jour sur les activités du président, de son entourage et de ses amis.

(Lire la suite en dernière page)

## Horrible crime dans le quartier des Paquis SEPTUAGÉNAIRE ÉGORGÉE ET DÉVALISÉE A GENÈVE

De notre correspondant: Encore un crime à Genève. Il a été commis dans le milieu de la semaine, mais n'a été découvert que pendant la nuit de samedi à dimanche. Le cadavre: une maison ancienne, dans le quartier des Paquis, au No 62 de la rue de Monthoux. C'est là qu'une dame âgée de 70 ans a été égorgée d'un coup de couteau dans son appartement, où elle vivait seule. Ainsi, une semaine à peine après le forfait de Moillesulaz, où un épicier était abattu d'une balle dans le cœur par un voyou qui voulait lui dérober sa recette, un nouveau crime crapuleux a eu

lieu, ayant encore une fois pour mobile le vol. La tragédie a été découverte par la sœur de la victime, qui arrivait de Montreux et qui fut étonnée de trouver portes closes et les volets baissés, alors que sa visite était attendue. La police, prévenue, intervint, mais sans succès. Ses sollicitations restèrent vaines. Un service spécialisé fut alors chargé d'ouvrir la porte du logis et ce fut la découverte d'un affreux spectacle. La vieille dame baignait dans une mare de sang, dans une pièce donnant sur la cour de l'immeuble. R. T.

(Suite page nationale)

### LES IDÉES ET LES FAITS Une décision discutable

Les délégués de l'Union syndicale suisse, réunis samedi en congrès extraordinaire ont pris, à une très forte majorité, une décision qui pourrait se révéler lourde de conséquences.

On sait que le 2 décembre prochain, le peuple suisse devra dire si, oui ou non, les quatre arrêtés urgents édictés à la fin de l'année dernière, devront rester en vigueur.

Certes, personne ne prétendra que les mesures extraordinaires prises alors ont fait merveille. Elles ont quelque peu freiné une expansion désordonnée, mais elles n'ont point mis un terme à la montée des prix. L'inflation persiste c'est un fait et elle appelle des remèdes plus énergiques, et sur un plan plus vaste aussi, que ceux dont on a fait usage jusqu'ici. Il n'empêche qu'on ne peut contester aux dispositions remises en question un certain effet modérateur.

Or, si l'Union syndicale veut bien dire oui à trois des arrêtés — ceux qui concernent le crédit, la construction et les investissements — elle refuse son accord au quatrième qui institue, à titre temporaire, la surveillance des prix, des bénéfices et des salaires. Et pourquoi?

Parce que, dans cette trilogie, les salaires sont les plus vulnérables et seront les premiers à pâtir, alors qu'il sera bien difficile de fixer à quel moment un bénéfice verse dans l'exagération.

Il est parfaitement compréhensible que le salarié n'accepte pas d'être, à perpétuité, victime de l'inflation, alors qu'une minorité privilégiée sait fort bien s'arranger pour en tirer un profit supplémentaire.

Il est vrai aussi qu'opposée en principe à une surveillance des salaires, l'Union syndicale a proposé une formule d'application raisonnable dont, en haut lieu, on n'a pas voulu tenir compte. Ses dirigeants ne manquent donc pas d'arguments pour justifier leur opposition.

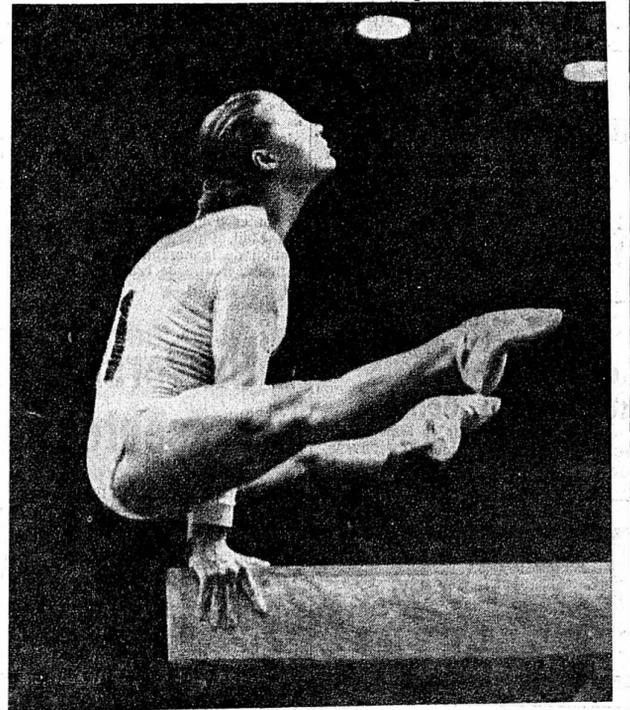
Toutefois, on peut se demander si, aujourd'hui, la surveillance des salaires, parallèle à celle des prix, constitue une menace pour le travailleur. La pénurie de main-d'œuvre est si forte en Suisse que les chefs d'entreprises se garderont bien, dans la plupart des cas, de manifester une intransigeance dont pourrait profiter le concurrent. Et c'est si vrai que, depuis un certain temps déjà, on signale sur le marché du travail une surabondance qui ne reste pas sans effet sur la masse d'argent en circulation. La conjoncture économique reste une solide garantie.

En revanche, les citoyens qui considèrent les quatre arrêtés comme un tout se demanderont s'il vaut encore la peine de se déranger pour ne maintenir en vigueur qu'une partie de cet appareil anti-inflationniste, bien modeste et encore fragile. Des intérêts diamétralement opposés à ceux des salariés ont déjà déclenché l'offensive contre les mesures visant le crédit et la construction. S'il faut alors lutter sur deux fronts pour sauver ce que, d'un côté et de l'autre, mais pour des raisons fort différentes, on s'acharne à démolir, les chances de succès sont bien réduites et on risque le patatas général.

Des voix se sont élevées, au congrès syndical, pour mettre en garde contre une politique qui ressemble fort à celle du pire. Elles ont trouvé qu'un faible écho. L'avenir dira où était la prudence.

Georges PERRIN

### Championnat d'Europe de gymnastique RAFLE D'OR POUR L. TOURITCHEVA



L'élégance, la grâce, la souplesse, la force, la concentration, toutes ces qualités s'étaient alliées en la personne de la charmante Ludmila Touritcheva pour lui permettre, après avoir remporté le championnat d'Europe individuel de gymnastique artistique, de récolter encore quatre médailles d'or par engin. Un exploit qui n'est pas près d'être égalé. Lire en pages sportives. (Téléphoto AP)

### Championnat suisse de football Zurich parti pour la gloire?



Aura-t-il suffi de moins d'un tour pour que le champion suisse de football soit connu? Le prétendant serait aller un peu vite en besogne, mais il n'empêche que Katic (qui force le passage entre deux Bâlois) et ses camarades de Zurich, en gagnant à Saint-Jacques, ont fait sérieusement le vide autour d'eux. Désormais, seul Neuchâtel Xamax, vainqueur de Saint-Gall, peut encore prétendre inquiéter le « leader ». Dans quinze jours, au Letzigrund? (Photopress)

### Les bandits parmi nous

Cambriolages chez des particuliers, vols dans les boutiques, fric-fracs, hold-up dans les banques, meurtres même — une septuagénaire tuée hier à Genève par un voyou venu pour la voler — les raids des malfaiteurs se multiplient, depuis quelques jours, à Neuchâtel et partout ailleurs en Suisse. C'est la « saison des bandits »: ils préparent les fêtes de fin d'année à leur manière; il leur faut de l'argent facile, pour passer agréablement la Noël et le Jour de l'an...

Aussi faut-il s'attendre à la continuation et probablement même à la multiplication de ce genre de forfaits. La vigilance sera donc partout de rigueur, la police et les établissements spécialisés dans la protection des biens ne pouvant être partout à la fois, malgré leur bonne volonté.

Les bandits, nous dit-on, opèrent à présent de plus en plus souvent le jour, quitte à se servir de leurs armes au besoin. Les systèmes d'alarme nocturne sont en effet si perfectionnés que le risque d'être pris en flagrant délit est jugé trop grand par les malandrins. Banques, bijouteries, appartements momentanément occupés, pharmacies même (pour approvisionner les trafiquants de drogue) sont quelques-unes des cibles préférées des gangsters qui, c'est un autre trait particulier de leur tactique, se servent en général de voitures volées. D'où nécessité aussi pour les automobilistes de verrouiller leurs véhicules et de ne pas y oublier leurs clés de contact.

Mais la prévention, malgré toutes les précautions que l'on prendra pour se défendre, ne suffira pas à endiguer la vague montante du banditisme, dans ce pays comme ailleurs. Les malfaiteurs, il faut bien le constater, bénéficient trop souvent devant les tribunaux d'une mansuétude surprenante. C'est tout juste, parfois, si les voleurs et les assassins ne sont pas représentés comme les victimes, à qui le sursis, une peine légère doivent être accordés... afin qu'ils puissent se refaire la main et mieux réussir leur mauvais coup la prochaine fois.

« Le moment viendra où nous serons bien obligés de nous défendre nous-mêmes, les armes à la main, contre les bandits, jusqu'au sein de nos foyers », nous déclarent des lecteurs. Peut-on, raisonnablement, les désapprouver si la criminalité ne cesse de s'étendre?

R.A.

Stade de la Maladière, Neuchâtel, Mardi 30 octobre à 20 h

**REÇOIT C. S. CHÉNOIS**

1/2 de finale Coupe suisse  
Cartes de membres non valables  
LOCATION D'AVANCE  
Delley Sport, Fromentade-Noire  
Agence Cook, place Pury  
Stade de la Maladière

**Chronique régionale:** pages 2, 3, 7, 9 et 11  
**Informations suisses:** page 13  
**Tous les sports:** pages 15, 18, 19 et 20  
**Carnet du jour — Programmes radio-TV:** 22 et 26  
**Dernière heure:** page 27

Bagarre à Bienne: 15 blessés (Page 11)  
Grave accident dans les gorges du Seyon (Page 27)

**Oubliez vos pieds à SKI!**  
grâce à Tosalli  
Choix énorme en chaussures de ski

**TOSALLI SPORTS**  
COLOMBIER - Tél. 41 23 12 - Parking

AVIS TARDIFS
Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Pour un remplacement de dix jours, nous cherchons un (e) jeune porteur (euse) de journaux
habitant à Neuchâtel, pour la distribution de notre journal dans un secteur du centre de la ville.

DANA - BAR
Fermé du 30 octobre au 14 novembre 1973 - Vacances annuelles

Société des Jardiniers « La Flora »
TIRAGE DE LA LOTERIE
Tous les billets se terminant par 0 et par 4 sont gagnants.

Centre de liaison FRC, section neuchâteloise
La femme hier, aujourd'hui, demain
Conférence publique de Mme M.-Cl. LEBURGUE, 29 octobre 1973, 20 h 30, Grand Auditorium des Terreaux, Neuchâtel. Débat.

Colombier BUFFET DU TRAM
aujourd'hui Tél. (038) 41 11 98
RÉOUVERTURE

Stade de la Maladière
Mardi 30 octobre à 20 h
REÇOIT C.S. CHÉNOIS
1/4 de finale Coupe suisse
Cartes de membres non valables
LOCATION D'AVANCE
Delley Sport, Promenade-Noire
Agence Cook, place Pury
Stade de la Maladière

discount berthoud
A la Goutte-d'Or
Portes-Rouges 46
Fermé pour cause de transformation du lundi 5 au jeudi 8 novembre

FAN L'EXPRESS BULLETIN D'ABONNEMENT
JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
\* jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 15.—
Nom : Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

A Neuchâtel et dans la région

Pour la sécurité des élèves au carrefour du pont du Mail

La commission de l'Ecole secondaire régionale s'est réunie dernièrement au centre scolaire du Mail. Le directeur de l'ESRN fit tout d'abord son traditionnel rapport sur la marche de l'école :
— La troisième étape du centre du Mail est en service, à la satisfaction générale. Une journée « portes ouvertes » sera organisée les 23 et 24 novembre afin de permettre au public de visiter le complexe sportif et les salles d'activités créatrices lorsque des élèves y travaillent.

Elle examina en outre la demande de congé d'un an formulée par Mme M.-J. Wermeille, maîtresse de travaux à l'aiguille, pour raisons médicales et y répondit favorablement. A l'ordre du jour figurait également le problème de la gestion des locaux scolaires (de l'aula du Mail en particulier) en dehors des heures de classe. Il a été décidé de limiter la mise à disposition de nos locaux aux organismes scolaires, parascolaires et aux institutions à but social ou d'intérêt général.

Assemblée des « Amis du château de Colombier »

De l'un de nos correspondants :
Les « Amis du château de Colombier » ont tenu samedi leur assemblée annuelle à la Salle des chevaliers, sous la présidence de M. Henri L'Hardy, en présence de plus de 130 membres.

Après avoir salué les invités, le président a invité l'assemblée à rendre hommage aux disparus et aux soldats morts pour la patrie durant les deux dernières mobilisations. Puis une couronne fut déposée à la chapelle du souvenir.

mées près de Rossinière et de Boreaux. Dans le domaine des recherches, un travail est en cours à Toronto sur les Indiennes de France et de Suisse, et, dans le canton, on a entrepris la rédaction d'un mémoire à ce sujet.

M. M. Bovet envisage une enquête dans le canton de Neuchâtel pour découvrir, si possible, ce qui reste dans les familles des indiennes et de leur fabrication.

L'AMENAGEMENT
La réunion administrative a été suivie d'une conférence de M. Jean-Pierre Vouga, ancien professeur à l'Ecole polytechnique de Lausanne, délégué adjoint à l'aménagement du territoire, consacrée à la protection de la nature et des sites. Nous y reviendrons.

MUSÉE DES INDIENNES

M. Maurice Bovet, conservateur, dans son exposé sur le musée des Indiennes, constata un renouveau de l'intérêt et signala que des contacts ont été pris à l'échelon international, en particulier avec les conservateurs des musées de Lyon, Mulhouse et Toronto. Un atelier reprend l'impression des tissus au Danemark et trois bois d'impression viennent d'être achetés en Iran. Relevons encore la découverte de toiles imprimées.

Après le dîner aux chandelles, M. Hans Maegli, de la Côte-aux-Fées, a présenté son film en couleur « Le Pays où fleurit la gentiane ». Tourné à la Côte-aux-Fées, à La Vraconnaz et à la ferme du chalet des Prés (frontière française), ce document a permis aux spectateurs d'admirer les superbes paysages et la rude vie des habitants de la région au cours des quatre saisons. Ce film illustre parfaitement le thème de la conférence de M. J.-P. Vouga quant à ce qui touche à la protection des sites.

L'Université de Neuchâtel a été représentée à un colloque à Bonn

M. Pierre Huguenin, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel, a participé cet été à un symposium international des hautes énergies, à Bonn, réunissant environ 300 participants de 25 pays, dont trois lauréats du prix Nobel.
En dépit d'efforts expérimentaux considérables, il n'a pas été possible de mettre en évidence des déviations à la théorie de l'électrodynamique quantique (QED) dans les interactions électron-électron. Ainsi l'électron reste aussi ponctuel que l'interaction le permet. L'interaction électromagnétique est bien dominée du point de vue théorique et l'électron reste la sonde la plus « propre » pour l'étude de la structure électromagnétique des particules de tout genre. On en est à l'étude du rayon électromagnétique du pion (véhicule de l'interaction forte, durée de vie 10-8 sec. environ) qui se stabilise autour de 7 10-14 cm.

point de départ se trouve dans la théorie des interactions faibles (désintégration B). On sait très bien calculer toutes sortes de choses au premier ordre alors que les ordres supérieurs divergent. On introduit alors d'autres interactions ou d'autres particules afin de compenser les termes divergents. On sait maintenant quels types de symétries il faut imposer aux équations afin d'obtenir une théorie convergente (renormalisation). Il semble qu'un vieux rêve de métaphysicien soit sur le point de se réaliser : comprendre les relations entre les différentes interactions fondamentales de la nature. Nul doute que la théorie des groupes jouera un rôle déterminant dans cette affaire, peut-être même la théorie des nombres.
Ces spéculations sont confrontées avec beaucoup de sérieux à la réalité expérimentale et ces tentatives de synthèses grandioses me semblent être la justification la plus évidente des efforts de la communauté en faveur de la physique.

Etat civil de Neuchâtel

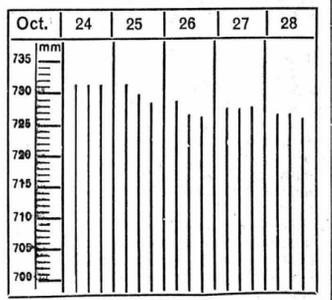
NAISSANCES. — 25 octobre. Bersier, Nicole, fille de Nicolas-Joseph, employé CFF, Neuchâtel, et de Maria Angyalka, née Czaka.
PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 26 octobre. Burger, Karl-Marius, cuisinier, Bolligen, et Sutter, Dora, Neuchâtel; Rosset, Daniel-Guy, plâtrier-peintre, et Buchs, Alice-Colette, les deux à Lausanne; Obrecht, Denis-Albert-Gustave, employé d'Etat, et Nissille, Joséphine-Thérèse, les deux à Carouge; Pointet, Daniel, isoleur, et Anker, Christiane, les deux à Neuchâtel; Perez, José, câbleur, Neuchâtel, et Salathe, Irène, Pessex.
MARIAGES CELEBRES. — 26 octobre. Roger, Roger, compositeur de musique, Paris, et Rehfuß, Eva-Johanna, Jouy-en-Josas; 26. Evard, Louis-Henri-André, secrétaire, et Dubois, Paulette-Fernande, les deux à Neuchâtel.
DÉCÈS. — 25 octobre. Descloux née Schlappi, Louise-Isabelle, née en 1895, ménagère, Neuchâtel, veuve de Descloux, Joseph-Emile; Tanner, Roger-Otto, né en 1911, chauffeur, Neuchâtel, divorcé; Bächler, née Tallat, Emilie, née en 1895, ménagère, Neuchâtel, veuve de Bächler, Emilie.

EXTRAIT DE LA FEUILLE OFFICIELLE

22 août. Sopor S.A., à Neuchâtel. Suite à acte authentique et statuts du 18 août 1973, il a été constitué sous cette raison sociale une société anonyme ayant pour but la fabrication, l'achat et la vente de produits horlogers, de produits de mécanique de précision ainsi que la fabrication et le commerce de produits se rattachant à ceux-ci. Elle peut s'intéresser à toute fabrication et à tout commerce de même nature ainsi qu'à toutes transactions mobilières et immobilières. Le capital social est de 100.000 francs, divisé en 100 actions de 1000 fr. chacune, nominatives, entièrement libérées. La société est administrée par un conseil d'administration de 1 à 5 membres. Paul-Henri Aeschlimann, de et à Neuchâtel, est administrateur unique, avec signature individuelle. Locaux : rue de la Côte 75.
24 août. Hug & Co, succursale de Neuchâtel, commerce de musique, etc. Société en commandite avec siège principal à Zurich. Cette raison sociale est radiée par suite de reprise de la succursale de Neuchâtel S.A., ayant son siège principal à Zurich.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 27 octobre 1973. — Température : moyenne 3,0; min : 1,2; max : 6,1. Baromètre : moyenne, 727,1. Vent dominant : direction, sud-est, force : faible. Etat du ciel : couvert par brouillard élevé, à partir de 14 h 30, Clair.
Observatoire de Neuchâtel, 28 octobre 1973. — Température : moyenne, 2,9; min : 1,3; max : 6,0. Baromètre : moyenne, 726,8. Vent dominant : direction, sud-sud-est, calme; force : faible. Etat du ciel : couvert par brouillard élevé, clair de 8 h 30 à 10 h, et à partir de 14 h 30.



Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : sur le Plateau le brouillard se reformera jusqu'à une altitude de 800 mètres, et se dissipera en grande partie l'après-midi. Au-dessus, ainsi que dans les autres régions, le temps sera ensoleillé malgré quelques passages nuageux dans le nord et l'est du pays.
La température en plaine atteindra 6 à 12 l'après-midi. Limite du zéro degré vers 3500 mètres.
Evolution pour mardi et mercredi. — Nord des Alpes : stratus en plaine, sommet entre 1500 et 2000 au début puis entre 1000 et 1500 par la suite, il se dissipera partiellement l'après-midi. Au-dessus du stratus, temps ensoleillé. Température en baisse à la montagne. Bise sur le Plateau.

Bientôt la 4<sup>me</sup> exposition commerciale de Colombier Une manifestation qui témoigne de la vitalité d'un village

La quatrième exposition commerciale de Colombier, qui groupera dix participants, s'ouvrira le mercredi 31 octobre à la Grande salle et durera jusqu'au 4 novembre.

Cette manifestation, désormais traditionnelle, témoigne de la vitalité du commerce local. En effet, grâce à leurs nombreuses initiatives et à leur collaboration, les commerçants du village ont réussi à créer à Colombier un véritable centre commercial dont la clientèle provient d'une vaste région.

Certes, cette exposition permettra à la clientèle de trouver un large éventail de produits de qualité à des prix compétitifs. Mais sa tenue prouve que dans les villages, le moyen et petit commerce, menacé par les super-centres d'achats « à l'américaine », doit faire preuve d'initiative pour survivre et se développer. Un village qui laisserait dériver son commerce se verrait rapidement voué au triste sort des cités-dortoirs où les nouveaux-venus, isolés de la communauté, ont l'impression de vivre dans un hôtel en béton anonyme.

commerce se verrait rapidement voué au triste sort des cités-dortoirs où les nouveaux-venus, isolés de la communauté, ont l'impression de vivre dans un hôtel en béton anonyme.

Colombier ne court pas ce danger comme en témoigne les diverses manifestations commerciales, culturelles, sportives et sociales qui font de ce village un lieu de rencontre permettant aux nouveaux-venus de s'intégrer plus facilement à la communauté.

C'est pourquoi l'exposition des commerçants de Colombier contribuera non seulement à la promotion du commerce local, mais également à l'animation d'une localité fortement attachée aux principes des contacts humains et des relations confiantes entre toutes les couches de la population. J.P.

de reprise de la succursale de Neuchâtel S.A., ayant son siège principal à Zurich. Hug Musique S.A. (Musik Hug A.G.) (Musica Hug S.A.), succursale de Neuchâtel. Sous cette raison sociale, la société anonyme « Musik Hug A.G. (Hug Musique S.A.) (Musica Hug S.A.) », à Zurich, commerce, achat, vente, location d'articles de musique, d'instruments de musique, d'appareils de radio, de télévision et de tous appareils de reproduction de son et d'images, ainsi que de tous les articles apparentés; prise de participation à toutes autres entreprises dont les buts sont similaires, etc., inscrite sur le registre du commerce de Zurich le 18.5.1973, à la suite d'une décision de son conseil d'administration du 11 juillet 1973, crée une succursale à Neuchâtel. La succursale est engagée par les signatures individuelles des administrateurs : Adolf Hug, de et à Zurich, président; Alwin J. Künzli, d'Andorf (TG), à Zurich, et Walter Landis, de et à Thwil (ZH). La maison confère la procuration individuelle limitée à la succursale à Martin Kelterborn, de Bâle, à Neuchâtel, nommé gérant. Bureau et magasin : faubourg du Lac 3.
27 août. Big Ben Club Milo Golaz, à Neuchâtel, bar, etc. La raison est radiée par suite de remise de commerce.
28 août. Haefliger et Kaeser Société anonyme, à Neuchâtel, importation, vente de combustibles, etc. Par suite de démission, André Richter n'est plus administrateur. Sa signature est radiée. Charles Nicolet, jusqu'ici administrateur sans signature, est nommé vice-président avec signature collec-

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Francis BOURQUIN
profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie qu'elle a reçus lors de son grand deuil, exprime sa reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, leur envoi de fleurs, leur affectueux message, se sont associés à sa douloureuse épreuve.
Colombier, octobre 1973.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures
Madame Louis Rochat-Leuba, à Areuse; Madame Marguerite Leuba et sa fille, à Genève et Lausanne; Monsieur et Madame Louis Giroud et leurs enfants, à Genève; Madame Robert Hamon, à Paris; Madame et Monsieur Hugo Amiet-Magnin et leurs enfants, à Fleurier, Buenos-Aires et Colombier; Madame et Monsieur Jean Perrin-Jaquet-Magnin et leurs enfants, à Serrières et Sao-Paulo; Monsieur et Madame Gérald Magnin et leur fils, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Louis ROCHAT

leur cher époux, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 74<sup>me</sup> année, après une longue maladie.
2015 Areuse, le 27 octobre 1973. (Félix-Bovet 3)
Maintenant, Seigneur, tu laisses ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole. Luc 2 : 29.
L'incinération aura lieu lundi 29 octobre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.
Prière de n'envoyer ni fleurs, ni couronne, mais de penser à l'Œuvre de la sœur visitante à Boudry (c.c.p. 20 - 6282)
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures
Monsieur Laurent Muller, à Serrières; Monsieur et Madame Numa Charrière-Muller, à la Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants, à Genève, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame Laurent MULLER née Jeannine MOULEY

leur très chère épouse, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 64<sup>me</sup> année, après une longue maladie supportée avec courage.
2003 Serrières, le 27 octobre 1973. (Clos-de-Serrières 49)
Que ton cœur a été bon, que ton repos soit aussi doux.
L'incinération aura lieu à Neuchâtel lundi 29 octobre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que ton repos soit doux, comme ton cœur fut bon.
Mademoiselle Anne-Marie Facchinetti et son fiancé, Monsieur Lillo Sorce, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Claude Facchinetti, à Saint-Blaise; Madame et Monsieur David Ricci-Facchinetti et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur Jean-Denis Facchinetti, à Neuchâtel; Madame Maurice Jaquet, à Dombreson, et ses enfants, à Pessex; Monsieur et Madame René Jaquet, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants, à Cornier; Madame Jean Jaquet, ses enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Berne et Pessex; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Angelo Facchinetti, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame René FACCHINETTI née Nelly JAQUET

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui dans sa 58<sup>me</sup> année, après une pénible maladie supportée avec beaucoup de courage.
2000 Neuchâtel, le 27 octobre 1973. (Ciblerie 5)
Ma grâce te suffit, car ma force se déploie dans la faiblesse. II Cor. 12 : 9.
L'incinération aura lieu mardi 30 octobre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.
Prière de ne pas faire de visite
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Maurice VOEGELI-GIROLA
très touchée des témoignages de sympathie reçus durant ces jours de cruelle séparation, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence ou leur message, ont pris part à son deuil.
Neuchâtel, octobre 1973.

Monsieur Maurice VOEGELI-GIROLA

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Louise RUEGSEGGER née RUEFLY

sa famille remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message de condoléances, leur envoi de couronne et de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.
Neuchâtel, octobre 1973.

Arrigo Pompes funèbres Pessex - Neuchâtel Tél. 3112-24
Fabrique de cercueils Transports Toutes formalités

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## Vers la réalisation d'une antenne collective de télévision en ville

A l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général figure entre autres le projet de création d'une antenne collective de télévision à Neuchâtel.

Il y a longtemps qu'on en parle, mais rien ne s'est fait depuis dix ans qu'il est question de donner aux téléspectateurs neuchâtelois la possibilité de recevoir parfaitement tous les programmes, suisses et étrangers, dont disposent depuis plusieurs années déjà les Chaux-de-Fonnières, suivis des Loclois...

L'affaire, toutefois, semble avancer et un conseiller général radical posa en juillet dernier la question de savoir où en étaient les travaux d'étude, cinq ans après l'adoption par le Conseil général, d'une motion radicale sur cet objet.

Le Conseil communal répond en substance qu'après étude, il est en mesure de proposer une solution constructive. Et il s'est notamment posé la question de savoir quelle structure la plus adé-

quate il convenait de donner à l'organisme chargé de la construction de l'antenne et du réseau de câbles en ville.

Finalement, le Conseil communal propose la création d'un organisme indépendant sous la forme d'une société anonyme au sein de laquelle siègera la commune pour y exercer un nécessaire contrôle.

Cette solution présente le maximum d'avantages tout en limitant les inconvénients. Cette société anonyme au capital social d'un million, divisé en mille actions de 1000 fr. chacune et dont 400 actions seraient souscrites par la ville, fera appel aux entreprises spécialisées qui ont déjà fait leurs preuves dans le canton.

D'ores et déjà, des communes environnantes ont dit leur intérêt à cette réalisation d'intérêt général et l'extension du réseau de câbles pourra être envisagée ultérieurement, la société anonyme permettant à des communes suburbaines de figurer parmi les partenaires sociaux.

Nous n'en sommes qu'à la création de la société chargée d'étudier, de construire, d'exploiter, d'entretenir et de développer un tel réseau qui amènera petit à petit la disparition des antennes de télévision personnelles, car l'antenne collective permettra de recevoir parfaitement six programmes ou plus dans tous les quartiers de la ville.

Il est convenu qu'au sein de la société ni la ville ni l'un ou l'autre de ses partenaires ne devront être majoritaires. Cette société doit en effet permettre la collaboration harmonieuse des pouvoirs publics, des spécialistes et des milieux économiques sans favoriser a priori l'un des secteurs au détriment des autres.

## Une taxe de séjour locale pour donner de plus grands moyens financiers à l'ADEN

Le Conseil communal, dans un rapport circonstancié, demande au Conseil général d'introduire à Neuchâtel une taxe de séjour, quatre mois après l'adoption, par le Grand conseil, d'une nouvelle loi sur les établissements publics avec un nouveau tarif pour la taxe de séjour, dans les hôtels. Cette loi laisse toute liberté aux communes pour instituer une taxe locale de séjour, dont le montant ne peut dépasser celui de la taxe cantonale.

Cette taxe locale additionnelle n'est possible que là où existe une société de développement touristique active.

C'est le cas à Neuchâtel où il est superflu de dire que l'ADEN a toute son activité centrée sur le développement touristique du chef-lieu et du littoral.

Cette taxe locale donnerait 35 à 40.000 francs de plus à l'ADEN — qui, jusqu'ici, ne recevait que 9 à 10.000 francs de ristourne sur la taxe de séjour cantonale, par l'ONT.

Cette institution, dont les membres viennent précisément de faire un notable effort en augmentant leurs cotisations pour un montant annuel de 11.000 francs, trouverait donc là une ressource financière qui doit lui permettre d'intensifier encore son action au profit de la ville et de la région tout entière.

Le Conseil communal prévoit que la taxe locale sera la même que celle fixée par le Conseil d'Etat à savoir: 50 c. pour les établissements de premier rang, 30 c. pour les autres.

## La restauration des façades de la Maison des Halles

On n'a pas oublié que le Conseil général avait voté, il y a bientôt une année, un crédit de rénovation des Halles de 2.175.000 francs, un autre crédit de construction de 356.000 fr. étant accordé au service des bâtiments pour la restauration ultérieure des façades rue du Trésor et place des Halles, en fait, tout ce qui reste de l'authentique maison des Halles de jadis.

Aujourd'hui, le Conseil communal présente au législatif un rapport d'information sur cet objet.

La commission fédérale des monuments historiques souhaite la réfection immédiatement après la reconstruction intérieure actuellement en cours. Du même coup, elle annonce que la Confédération versera une subvention de 30 %

sur l'ensemble de ces travaux intérieurs et extérieurs. Ainsi, le canton à son tour devra suivre la Confédération pour que la restauration de ces deux façades, historiquement d'intérêt national, ne coûte à la ville que la moitié des frais prévus.

Au point où en sont les choses, estime la commission fédérale, il vaut mieux passer à la réfection extérieure plus rapidement que le prévoit l'autorité communale. Puisqu'il ne s'agit que d'une affaire de sous, et que celle-ci est réglée par la large subvention de Berne et du Château, autant lier la rénovation intérieure à la restauration de ces remarquables façades.

### En vue de la construction du parking couvert du Seyon

### Conseil général: vingt points à l'ordre du jour!

Le Conseil général siégera lundi prochain avec un ordre du jour qui comprend... 20 points!

Après deux nominations, l'assemblée passera aux objets dont il est question ici même: opération immobilière aux Bercles, introduction d'une taxe de séjour locale, projet de création d'une société anonyme qui s'occupera de doter Neuchâtel et les communes voisines d'un réseau de distribution des programmes TV par câbles souterrains et de construire une antenne collective dans un endroit adéquat, restauration des deux façades des Halles et vente d'une petite parcelle aux Quatre-Ministres pour la construction d'une maison familiale.

Le solde de l'ordre du jour comprend des propositions individuelles: une motion, cinq postulats, trois interpellations, deux réponses à des questions écrites, et deux projets d'arrêtés...

Toutefois, dans le cadre de ce projet qui intéresse au premier chef le commerce neuchâtelois du centre, doit avoir lieu une opération immobilière qui consiste en ceci: la ville vendrait du terrain pour 425.000 fr. au nord du bâtiment actuel appelé à être remplacé par le parc à voitures, et elle achèterait en propriété par étage, pour 95.000 fr. la toiture plate où, dans un cadre de verdure, serait aménagé un foyer de l'écolier, celui existant à proximité devant disparaître pour que le silo à voitures puisse se construire.

Le devis du foyer de l'écolier se monte à 330.000 fr. représentant la différence entre le prix de vente du terrain et le coût de la toiture en propriété par étage.



### Sortie nocturne: trois blessés!

● DANS la nuit de samedi à dimanche, Mlle Chantal Claude, 21 ans, a perdu la maîtrise de sa voiture à « Pierre-à-Bot », qui dévala un talus et se jeta contre un arbre.

La conductrice et ses deux passagères, Mmes Cl. Prince et Francine Steinmann, âgées de 23 ans, toutes trois de Cornaux, souffrant de diverses blessures, ont été transportées, la première, à l'hôpital des Cadolles, les deux autres, à Pourtalès. Le permis de la conductrice a été séquestré.

### Fillette blessée par une auto

● SAMEDI, vers 15 h 30, O. P. âgée de six ans, domiciliée en ville, a été heurtée par une voiture conduite par M. R. C., 48 ans, de Neuchâtel également, alors qu'elle traversait la chaussée sur un passage de sécurité. La fillette a été transportée à l'hôpital des Cadolles pour y subir un contrôle médical. L'enquête établira les circonstances de l'accident.

### Violente collision: deux blessés

● SAMEDI, vers 21 h 05, au carrefour de « Pierre-à-Bot », le véhicule conduit par M. R. B., 44 ans, de Neuchâtel, n'accorda pas la priorité à la voiture pilotée par M. Jean-Pierre Calame, 30 ans, provoquant une violente collision. M. Calame et sa passagère, Mlle Josette Grosse, 31 ans, domiciliées également en ville, ont été conduits à l'hôpital des Cadolles, par un automobiliste complaisant.

### Récital Gilles Vigneault et Michel Buhler à la Cité

● SAMEDI SOIR, à la Cité universitaire, le célèbre chanteur québécois Gilles Vigneault a fait salle comble et son récital, sur lequel nous reviendrons, fut un grand succès que partagea également le chanteur suisse Michel Buhler également à l'affiche de cette brillante soirée.

## Rencontre des chefs locaux de la protection civile du canton Un impératif: protéger les populations en cas de guerre ou de catastrophe!

— On dispose déjà de 3000 hommes instruits, d'un matériel moderne évalué à plus de six millions de francs et de groupes opérationnels sans compter la possibilité d'intervenir au troisième échelon (après les premiers secours et les sapeurs-pompiers de paix)...

C'est en citant ces quelques chiffres que MM. André Laubscher, chef de la protection civile cantonale, André Furrer, président de l'association et R. Germanier, chef de la PC de la ville, présentaient samedi matin, à la presse, la carte de visite de l'imposante organisation qui groupe 23 communes du canton.

Le conseiller communal Jean-Claude Duvanel, représentant les autorités, MM. Fernand Burri, chef instructeur, John Chevalier, Fernand Martin, Jean Ganivet (Vaud) et Bersier (Fribourg), assistaient à la réunion d'automne de l'Association des chefs locaux de la protection civile du canton, qui prévoyait, avant le repas commun, la visite instructive de l'usine de transformation de Champ-Bougin.

Au cours d'une brève séance administrative, l'assemblée rendit hommage à la mémoire de Charles Matile, de Fontainemelon, décédé récemment et nomma membre honoraire M. Maurice Porret, chef local des Benets, qui prend une retraite méritée et sera remplacé par M. Jean Jeanneret.

M. Duvanel profita de l'occasion pour souligner l'importante contribution de la protection civile à la défense nationale et inviter les communes suburbaines à une collaboration confiante avec la ville de Neuchâtel.

### UN BILAN SATISFAISANT

Fondée il y a une dizaine d'années, la protection civile neuchâteloise a réalisé, en cette brève période de temps, un travail considérable qui lui permettra, par exemple, d'aider la jeune organisation fribourgeoise. Elle dispose déjà de plusieurs groupes opérationnels, pouvant intervenir rapidement même en temps de paix (en cas d'incendie grave, de déraillement de chemin de fer, de tremblement de terre, d'éboulement, etc.) non seulement pour combattre les sinistres, mais aussi pour reloger les sans-abris.

Parmi ses effectifs, qui sont instruits à Sugiez et sur place, on compte aussi des femmes, des volontaires,

qui servent surtout dans les services sanitaires et dont plusieurs ont déjà reçu une formation d'instructeur cantonal.

La nouvelle conception de la protection civile, qui sera votée prochainement, permettra de renforcer son efficacité.

### PROTECTION ANTI-ATOMIQUE

C'est ainsi qu'un effort considérable sera exigé pour protéger la population en cas de conflit nucléaire. Des spécialistes seront formés. On dispose déjà dans le canton d'abris anti-atomiques pouvant accueillir de 55 à 60 % de la population sur les lieux d'habitation, de travail et dans les écoles. Le but à atteindre, d'ici à 1980 au plus tard: une protection à 100 %. Mais auparavant, il faudra prévoir l'aménagement des abris (literie, vivre pour une douzaine de jours, etc.), leur trouver des responsables, etc. Des expériences ont déjà été faites en Suisse alémanique pour étudier les conditions de vie dans ces abris et elles devront aussi se réaliser un jour dans le canton. Les chefs du nouveau service des abris commenceront à être instruits en 1974, sur le plan fédéral.

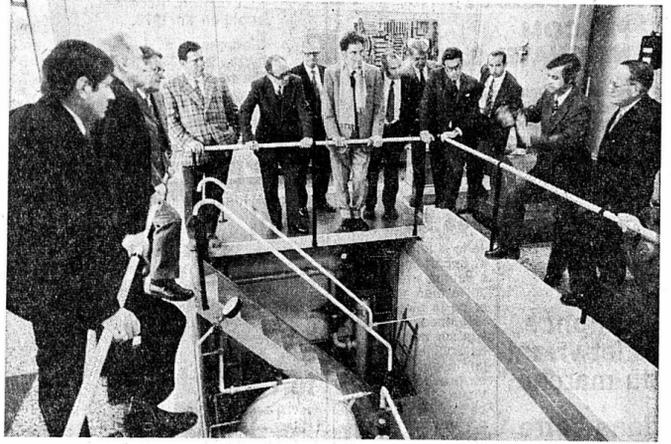
### CE QUE DEVRAIT SAVOIR LA POPULATION

La population ne se rend pas souvent compte de l'importance de la protection civile et des tâches de plus en plus complexes exigées de la part de ses responsables, à tous les échelons, pour veiller à la sécurité des civils en cas de guerre ou de catastrophe. C'est pourquoi, on attachera une plus grande importance à l'information du public et au déroulement d'exercices dans les localités.

La protection civile cantonale aspire à devenir largement opérationnelle tout en collaborant étroitement avec les autres organisations similaires sur les plans romand et fédéral.

Le public devrait s'intéresser plus largement à son travail d'autant plus que la détente internationale n'est encore qu'une utopie. On a pu le constater ces jours-ci à la suite du conflit armé au Moyen-Orient. Quand les Super-Grands jouent aux apprentis sorciers, en allumant des incendies, puis en les éteignant partiellement, les populations civiles doivent penser à leur protection!

J. P.



C'est avec un grand intérêt que les chefs locaux de la protection civile parcourent les installations complexes de l'usine.

(Avipress - J.-P. Baillo)

## La Quinzaine culturelle italo-suisse au Centre culturel Sans soldats, pas d'écus, ou la première banque selon Gardaz

Au Centre culturel neuchâtelois, la Quinzaine culturelle italo-suisse a pris jeudi et vendredi des allures folâtres de promenade aux champs: aux champs de bataille, aux champs du coq, peu importe, Emile Gardaz ne recule pas devant l'astuce pour arriver à ses fins: raconter dans « Riquet à la troupe » comment ses Suisses inventèrent la banque, le commerce et l'industrie, gardés par l'Eglise, sous un coup de dépit guerrier et par la grâce d'un simple de village.

### UN PETIT AIR LITURGIQUE

Charles-Jimmy Vaucher a mis en scène la troupe des Mascarons, du Val-de-Travers, dans cette fantaisie pour harmonie, chœurs et comédiens. Les couplets mis en musique par Alfred Kaelin, alpestres comme des cors de

fête de lutte, articulent l'action et lui confèrent un petit air liturgique. Un grand prêtre historien, pointilleux sur la précision et l'allure s'efforce de donner à trois braves Suisses partis à la guerre comme on part en goguette le sens de la dignité et de l'histoire. Quelques généraux, des femmes du nord inquiètes, des femmes du sud enjôleuses: tout un monde disposé pour un drame paysan s'épanouit dans la satire.

La grandeur, le sérieux, le destin et leurs incarnations humaines prennent chacun leur coup de griffe: pas des coups de griffe bien méchants, non, des coups de griffe à la Gardaz, pleins d'amitié et de tendresse. Avec ce plaisir de bouleverser le sens admis des mots, des sentiments, du temps, avec ses petites notations du comportement de l'humain moyen, il débouche sur un climat doux-amer, à peine voisin du

familier, juste agaçant, juste amusant, à peine mélancolique.

### LE MIRACLE ARRIVE

Emile Gardaz n'est pas un grand écrivain de théâtre: il faut admettre ses maladresses, certaines lourdeurs, il faut persévérer un peu pour que le miracle arrive. Mais il arrive. Les comédiens l'apportent à bout de conviction, d'amusément, ils touchent au cœur, avec une petite fable simple. Et dans une quinzaine culturelle italo-suisse, montrer dans une farce que le Suisse sans problème se regarde parfois avec ces yeux-là, c'est aussi montrer que même dans la lourdeur de ce côté des Alpes, il y a quelque chose de l'esprit de comédie qui fit les beaux jours du théâtre, du cabaret et de la satire qu'on cultive avec le soleil et le langage des mains.

C. G.

Voir en page 9 L'assemblée des PSAS à Boudry, le concert du Jazz-club à Neuchâtel, et « un complot pour la paix » figurent en page 9 Val-de-Travers.

### Correspondances (Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

## Le « parc du Seyon », expression d'un urbanisme moderne

Monsieur le rédacteur en chef,

Dans la FAN du 26 octobre, vous avez donné la parole à un lecteur, qui trouve la projet de « parc à voitures du Seyon » fort séduisant, mais qui ne parait pas en avoir compris l'opportunité ni l'utilité. Les accès à ce parc seraient « tout à fait insuffisants », selon votre correspondant, qui se targue de bien connaître « les théories modernes en matière d'urbanisme ». Les théories auxquelles il fait appel sont en réalité bien différentes de l'interprétation qu'il leur donne: toutes les villes, y compris Berne, auxquelles il fait allusion, ont pris grand soin d'aménager des parcs le plus près possible du centre.

A Berne, c'est le cas du parc souterrain près du pont de l'Aar, à deux pas du Palais fédéral: Dieu sait si la circulation y est intense, bien plus qu'elle ne le sera jamais rue du Seyon; le parc à voitures y a délesté la circulation. A Zurich, en plein cœur de la ville, sous le « Globus », un énorme parc souterrain débouche sur deux rues, plus étroites que le Seyon, à un jet de pierre de la Bahnhofstrasse. La circulation dans ce secteur serait-elle moins forte que rue du Seyon et rue des Bercles? Il faut croire que votre correspondant n'a jamais mis les pieds à Zurich. On pourrait mul-

tiplier les exemples, et citer des villes géantes comme New-York où, précisément pour conserver toute sa fluidité au trafic, des parcs ont été aménagés et continuent d'être construits en pleine ville: au lieu de tourner en rond pendant un quart d'heure, les voitures sont reçues par ces parcs, libérant les voies d'accès et diminuant considérablement la pollution. Ce sera justement le cas du parc du Seyon.

Le parc des Jeunes rives ne saurait remplir le rôle d'un parc au cœur de la ville, qui est en outre de maintenir et de développer l'animation dans la Boucle, déjà suffisamment désertée. La nécessité qui s'impose d'organiser le transport des gens du centre de Neuchâtel aux Jeunes rives, et d'améliorer considérablement les moyens de ce va-et-vient, démontre que les deux parcs n'ont pas du tout la même fonction urbanistique: ils sont complémentaires. Bref, le parc du Seyon est l'expression même d'un urbanisme moderne. S'opposer à l'amélioration des possibilités de parquer au centre de Neuchâtel, c'est se ranger du côté de ceux qui sont pour la stagnation, pour l'exode si regrettable de la population urbaine, depuis quelque temps, et pour la destruction de la vitalité citadine.

Le comité de « Neuchâtel Centre »

## Marianne Du Bois expose à la Galerie des Amis des arts

Samedi après-midi, lors du vernissage de l'exposition Marianne Du Bois, à la Galerie des Amis des arts, M. Pierre-Alexandre Junod a présenté l'artiste en définissant de manière très heureuse les caractéristiques de son talent. Un nombreux public assistait à la cérémonie.

Marianne Du Bois a déjà exposé plusieurs fois, à l'abbatiale de Bellelay en 1968, à la galerie Bastlick à Morges en 1971, aux Amis des arts à Neuchâtel en 1970, au Musée des beaux-arts du Locle en 1972, et au 63me Salon des Amis des arts à Neuchâtel en 1971.

Elle présente aujourd'hui 137 œuvres



réparties dans quatre salles, soit le travail de ces trois dernières années, ce qui représente un labeur incessant, un enthousiasme toujours renouvelé. Marianne Du Bois est allée puiser son inspiration dans le Jura et le vignoble neuchâtelois, en Provence, en Bretagne et en Vendée. De la vallée de la Sagne et des Ponts à la région de Cortaillood, de la Tourne à Saint-Nazaire, Saint-Guénolé, Avignon, Saint-Rémy, les Baux et les Alpilles, dans tous ces paysages si divers et si contrastés, on retrouve des caractères communs: ossature du sol transparente, prédominance des horizontales, vastes ciels, équilibre, mesure.

Un pan de sol solidement charpenté, un ciel finement nuancé qui s'harmonise heureusement avec l'ensemble du tableau, deux espaces tranquilles aux justes proportions entre lesquels s'insinue la phrase modulée et rythmique des maisons d'un village, un arbre liant le ciel à la terre, un poteau divisant judicieusement la toile, une ligne sinuose répondant à une autre ligne sinuose ou contrastant avec la rigidité d'une droite, suffisent à Marianne Du Bois à exprimer parfaitement sa pensée.

### LE SENS DE LA COULEUR

Marianne Du Bois est peintre, elle a le sens de la couleur et de la belle matière dans la modulation de ses ciels, dans les murs, l'eau, la neige ou la boue, elle a le sens des contrastes et des passages. Elle sait dresser dans la lumière déserte de l'hiver les prismes hermétiques et secrets des habitations. Elle sait illuminer un paysage assombri

et lourd de la clarté d'une façade habitée d'espérance.

En résumé, Marianne Du Bois choisit les sujets qui sont en communion avec sa nature intérieure et qui lui permettent ainsi d'exprimer les sentiments qui l'animent.

A la suite de cette remarquable présentation de Marianne Du Bois par Pierre-Alexandre Junod, qui a parlé de cette artiste en artiste plutôt qu'en critique, l'essentiel a été dit. Il resterait peut-être à signaler les dangers qui menacent Marianne Du Bois. D'une part, c'est l'existence un peu trop marquée du sujet, arbre, route ou maison, qui mobilise immédiatement l'attention au détriment de l'œuvre d'art en tant que telle, et d'autre part, c'est la répétition, la reprise de motifs très proches les uns des autres, ce qui pourrait engendrer une certaine monotonie.

Mais ces défauts n'enlèvent rien à la qualité de ses merveilleuses œuvres. Dans ses paysages de neige, il suffit qu'elle se laisse envoler par le charme dur et puissant de la montagne, et alors tout devient grandiosement désolé. C'est le cas, en particulier, du tableau intitulé « La Montagne se découvre », où, grâce à la tempête qui l'enveloppe, se crée un climat d'austère et sauvage poésie.

### L'INDISPENSABLE RÉVERIE

Si les divers ports d'Auvergnier ont un charme très fin, avec leurs teintes feutrées et interiorisées, dans les natures mortes, les citrons affirment leur présence avec une joyeuse insolence. Une œuvre comme « La Maison rose à Sa-

vagner » s'impose d'emblée par la clarté, la solidité, la décision virile de son architecture, compensée par la douceur exquise de ce rose qui surgit entre les arbres, introduisant dans ce paysage d'hiver un élément de tendresse. De même, dans ces routes bordées d'arbres, qui pourraient paraître dures, c'est le bleu lumineux de la chaussée qui introduit la note d'indispensable rêverie.

Très méthodique dans sa conscience d'artiste, Marianne Du Bois aime les séries. A côté de celles que nous avons vues déjà, citons les paysages de Bretagne et de Vendée, ceux qui marient de manière souvent très heureuse l'eau, le ciel, les bateaux alignés en flottille, ou ceux dans lesquels surgissent, sur quelque langue de terre au bord de l'océan, un groupe de maisons particulièrement éloquentes et lumineuses, dont l'apparition revêt parfois presque la puissance d'une révélation.

Mais, à mon avis, la plus séduisante de ces séries, c'est celle des paysages de la Provence, parce que la lumière y est plus intense que partout ailleurs, et qu'elle enveloppe tout le paysage dans une atmosphère de tendresse chaude et délicate. Le sujet cesse d'être insistant; il s'efface devant la poésie. C'est le cas dans « Les Cyprès », petite symphonie d'une discrétion parfaite, et dans « Le Mas des dames », où la façade des maisons éclate de lumière, mais d'une lumière douce et comme thésaurisée, le soleil baissant abandonnant derrière lui sa chaleur tranquille, caressante et apprivoisée.

P.-L. B.

## AVIS OFFICIELS



## VILLE DE NEUCHÂTEL

En raison du départ du tenancier actuel, la direction des bâtiments de la Ville de Neuchâtel offre à louer, pour le 1er mai 1974, ou date à convenir, le

restaurant  
de l'Hôtel DuPeyrou  
à Neuchâtel

L'établissement comporte plusieurs salons de style, ainsi que toutes dépendances et installations utiles. Chiffre d'affaires intéressant. Loyer modéré. Cuisine gastronomique exigée.

Adressez offres écrites, avec photo, curriculum vitae et copies de certificats, jusqu'au 30 novembre 1973, à la direction des bâtiments de la Ville, hôtel communal, 2001 Neuchâtel.

## IMMEUBLES

## NOUS ACHETONS

ANCIEN  
IMMEUBLE

sans confort, de 8 à 12 appartements, de 3-4 pièces, bien situé dans le bas du canton.

Faire offre détaillée à :

PROCOM  
NEUCHÂTEL S.A.

Promotion Immobilière et commerciale, Terreaux 7, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 27 77.

Riviera  
des fleurs

Jolis studios et appartements à vendre près de la mer et de la plage, résidences suisses, vue sur mer ou collines d'oliviers, jardin privé ou grande terrasse. Visites le week-end en bus ; crédit par banque suisse disponible. A partir de Fr. 27.000.— INTER-SERVICE, Cité 15, Genève. Tél. (022) 21 56 45.

L'annonce  
reflet vivant  
du marché  
dans votre  
journal

## A LOUER

## BOUDRY

A LOUER début janvier 1974, beaux appartements de

2 1/2 et  
4 1/2 chambres

tout confort. Cuisines agencées. GARAGES ET PLACES DE PARC. S'adresser à : Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

## LES HAUTS-GENEVEYS

Il reste à louer

1 APPARTEMENT  
4 PIÈCES

dans la cité « BOIS-SOLEIL ». Entouré de forêt et de verdure. Vue imprenable. Situation exceptionnelle à 10 minutes de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel, libre dès le 1er novembre.

Renseignements et visite :

## Procom Neuchâtel S.A.

## LE LANDERON ALFA 2

A LOUER APPARTEMENTS

2 1/2 pièces, depuis Fr. 320.— + charges ;  
3 pièces, depuis Fr. 455.— + charges ;  
tout confort. Ascenseur. Location fin 1973.

S'adresser à J.-L. Bottini, architecte, tél. (038) 31 55 44, Touraine, Pierre-de-Vinglé 14, Serrières.

Nous demandons un concierge également.

## CORCELLES (NE)

A louer magnifique

## local

de 200 m2 comprenant 2 bureaux dotés d'excellentes installations électriques et sanitaires conviendrait pour horlogerie, petite mécanique ou industrie.

A louer

## terrain

1300 m2, à l'usage d'entrepôt. Téléphoner pendant les heures de bureau au (038) 31 21 21.

Maculature  
au bureau du Journal

A LOUER à la rue des Fahys, à Neuchâtel,

## ATELIER DE 100 m2

Convientrait particulièrement pour petite mécanique, horlogerie, décoration, etc.

Faire offres par tél. 25 30 23 (heures de bureau).

## LE LANDERON

A LOUER pour fin décembre, beaux appartements de

## 2 ET 4 CHAMBRES

tout confort. Cuisines agencées. Places de parc. S'adresser à : Etude Wavre, notaires. Tél. 25 10 63.

A louer à Chez-le-Bart, dans immeuble neuf, appartement de 3 1/2 pièces. Tél. (038) 24 70 52.

A louer  
studio  
meublé

à Boudry, tout confort, 365 fr., charges comprises. Tél. (038) 25 26 26.

A louer à la Neuveville pour le 1er février 1974

appartement  
4 1/2 pièces

Loyer : Fr. 488.— charges comprises. Garage : Fr. 52.—

Téléphoner au (038) 51 27 73, l'après-midi ou aux heures des repas.

## Dem. à louer

Nous cherchons pour début novembre, région Neuchâtel-Marin,

chambre  
ou studio

pour un jeune Suisse allemand en stage dans notre entreprise. Prière de faire offres aux Etablissements ALLEGRO, Marin. Tél. 33 29 77.

Cherche

## APPARTEMENT

de 4-5 pièces, région Peseux - Corcelles - Cormondrèche, ml-confort.

Entrée selon convenance. Adressez offres écrites à 2910-242 au bureau du Journal.

On cherche à louer

## TERRAIN

pour Jardin à Colombier, Bôle, Corcelles. Tél. 41 38 28.

## Offres d'emplois

Café neuchâtelois cherche

## sommelière

éventuellement DÉBUTANTE. Horaire selon convenance. Tél. (038) 31 66 98.

Maison suisse cherche, pour entrée immédiate, quelques

## représentants(tes)

débutants(tes) acceptés(ées), pour différents points de vente. Formation et soutien à la vente assurés. Fixe, frais plus commissions.

Téléphoner, pour prendre rendez-vous, au (039) 31 57 17.



GAMEO S.A.

Agent général de la montre Omega pour la Suisse  
Case postale, 1000 Lausanne 3

cherche, pour ses ateliers de réparation et d'entretien, concentrés exclusivement sur la marque Omega, un

## HORLOGER-RHABILLEUR

pour des travaux de révision des mouvements automatiques hommes et dames,

## HORLOGER PRATICIEN

ou

## HORLOGER COMPLET

pour le contrôle et les retouches des livraisons (produit neuf), ainsi que des

## OUVRIÈRES

pour des travaux d'entretien, notamment démontage, posage de cadrans et d'aiguilles, réparation de blocs automatiques.

Horaires variables.

Les personnes intéressées, désireuses d'occuper une situation stable, voudront bien nous adresser leurs offres, ou prendre contact avec M. P. Perret, chef du personnel, pour convenir d'une entrevue.

GAMEO S.A., chemin de Primerose 15, 1007 Lausanne, tél. (021) 27 72 27.

cherche pour son département exportation

## une employée de bureau

sachant l'anglais, pour travaux de correspondance.  
Entrée à convenir.

Faire offres à la Direction d'Universo S.A., avenue Léopold-Robert 82, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Les restaurants

**BEAULAC**  
Snack bar  
M. et Mme Prod'Hom  
Tél. 24 42 42  
Neuchâtel

cherchent tout de suite ou pour date à convenir :

**SOMMELIER**  
**SOMMELIÈRE**

Nous vous prions de prendre contact par téléphone, dès 14 h 30, avec Mme Prod'Hom.

**NEUCHÂTEL,**  
rue des Poudrières 61  
(à proximité de l'arrêt du tram)

IL RESTE ENCORE QUELQUES

## APPARTEMENTS

à vendre

1 appartement de 4 pièces  
1 appartement de 3 pièces  
1 appartement de 2 pièces

Tout confort, dépendances, garages, places de parc.  
SITUATION TRANQUILLE, VUE IMPRENABLE.

Pour traiter : **20%**  
Fonds propres

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser sur place à : Berthold Prêtre, tél. (038) 24 53 35.

**ATTENTION**  
Propriétaires d'immeubles  
Promoteurs immobiliers

Je cherche à acheter

## IMMEUBLES

construits ou sur plan comprenant plusieurs studios ou studios en bloc

Faire offres sous chiffres 87-485 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

## LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse  
d'Assurances Générales

## MET EN LOCATION

pour le 1er décembre 1973 et le 1er janvier 1974 ou date à convenir le complexe locatif « Les Grands-Pins » à Neuchâtel, immeuble de 5 entrées, au chemin des Grands-Pins 2 et 4, rue des Sablons 43 et 45 et rue de la Côte 37, comprenant de beaux appartements de :

1 pièce à partir de	Fr. 335.—
2 pièces à partir de	Fr. 435.—
2 1/2 pièces à partir de	Fr. 450.—
3 pièces à partir de	Fr. 585.—
3 1/2 pièces à partir de	Fr. 565.—

et

3 pièces d'attique à	Fr. 650.—
Le dernier 4 pièces d'attique à	Fr. 870.—

chambres indépendantes, meublées à partir de Fr. 195.—

Places de parcage, dans garage souterrain, à partir de Fr. 80.— selon emplacement.

Les loyers indiqués s'entendent toutes charges comprises, soit chauffage et eau chaude générale, consommation du gaz, utilisation de la buanderie avec machine à laver automatique et séchoir électrique, service de conciergerie.

Appartements spacieux avec tapis collés - Cuisines complètement équipées - Confort moderne - Ascenseurs - Adoucisseur d'eau - Antenne collective TV-Radio.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à :  
Monsieur Raymond Wetzel, agent général, 9, rue du Musée, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 64 00.

Transport  
Accidents  
Responsabilité civile  
Véhicules à moteur  
Bateaux  
Incendie  
Chômage incendie  
Vol  
Bris des glaces  
Dégâts des eaux  
Bagages  
Bijoux et fourrures  
Machines

La Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH)

qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot, cherche un

## JURISTE

adjoint au Secrétaire général

Le titulaire sera responsable de différents travaux, tels que :

- rédaction de contrats
- études juridiques (droit des sociétés et problèmes internationaux)
- préparation de divers dossiers dans les secteurs administratifs et économiques.

Le poste exige :

- licence en droit
- de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais en plus du français
- 1-2 années d'expérience professionnelle sont souhaitées.

Nous vous offrons :

- un travail varié et intéressant
- possibilités de contacts
- salaire en rapport avec capacités.

Faire offres à :  
SSIH Management Services S.A.  
Direction du personnel  
63, rue Centrale.  
2501 Bienne.

## Mécanicien-outilleur

serait engagé pour l'entretien et la mise au point de différents outillages.  
Caisse de retraite ; appartement à disposition.

S'adresser à :  
Pivotages aux Frères S.A.,  
les Geneveys-sur-Coffrane.  
Tél. (038) 57 11 26.

Le restaurant Le Jura à Neuchâtel, engage tout de suite ou pour date à convenir

## GARÇON D'OFFICE

Tél. (038) 25 14 10.

## A louer à Saint-Blaise

## MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de 6 pièces, dans immeuble neuf. Cuisine entièrement équipée. Tapis tendus. Grande terrasse. Jouissance d'une piscine. Situation tranquille.

LOYER MENSUEL Fr. 900.—  
Charges fixes Fr. 100.—

Places de parc à disposition.

Pour visiter et traiter : S. Facchinetti S.A., Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

A vendre ou à louer  
à Cormondrèche

## magnifique villa de 6 1/2 pièces

sur deux niveaux. Possibilité de sous-louer le niveau inférieur (2 pièces) Construction luxueuse. Vue imprenable. Conception à habitat moderne. Entrée en jouissance : 15 décembre 1973, ou à convenir.

Pour visiter ou traiter : S. Facchinetti S.A., génie civil et bâtiment, Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

## A vendre ou à louer au Landeron

## MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de 4 pièces, dans immeuble neuf. Cuisine entièrement équipée ; 2 salles d'eau ; 2 chambres à coucher Grand séjour de 35 m<sup>2</sup>. Terrasse, ascenseur, garage. Situation tranquille. Vue imprenable.

Loyer mensuel, y compris garage : Fr. 750.—  
Charges mensuelles fixes : Fr. 80.—

Pour visiter et traiter : S. Facchinetti S.A., génie civil et bâtiment, Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.



Vous désirez construire,  
acheter une villa  
ou un appartement...

avant de vous décider  
... consultez-nous!

Nous avons à l'étude plusieurs projets, dont un ensemble de quatre villas jumelées sur les hauts de Saint-Blaise. Possibilité d'acquiescer directement une part de terrain et de choisir un aménagement intérieur correspondant à vos désirs.

Renseignements auprès de S. Facchinetti S.A., Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

*Savoie-Petitpierre s.a.*

le chemisier  
spécialiste des nouveautés  
masculines

Seyon 1

Neuchâtel

**RIDEAUX**

Confiez-nous la confection et la pose de vos RIDEAUX aux meilleures conditions : splendide et grand choix de tissus modernes et de style. Présentation à domicile de nos collections, le soir également.

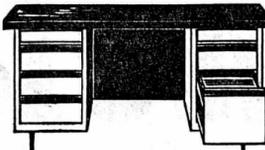
**GRATUITEMENT**

nous prenons les mesures de vos chambres. Toujours les plus bas prix. Adressez-vous à la Maison

**Benoit**

Magasin : Maillefer 25 - Neuchâtel - Tél. 25 34 69

Meubles de bureau bon marché



Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche : 3 tiroirs ; à droite : 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir Fr. 760.-

Rayonnage en acier composé de 2 montants et d'un dessus, plus 5 rayons. Haut. 185 cm, larg. 95 cm, prof. 30 cm Fr. 138.-

Armoire en acier, 4 rayons mobiles. Haut. 198 cm, larg. 100 cm, prof. 43 cm Fr. 445.-

**Reymond**

Exposition à Cornaux  
(A droite avant le passage sous-voile CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour rester en pleine forme  
**GELÉE ROYALE**  
**POLLEN**  
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR  
**CEDISA**  
Centre de diffusion de spécialités apicoles  
Documentation gratuite et prix producteur sur demande  
CEDISA - 20, avenue de la Gare  
Tél. 021/35-4822 - 1027 Chevannes-Rensens

Achetez votre MACULATURE au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

**LE SERVICE CULTUREL MIGROS**

présente un

**FESTIVAL de**



**FOLKLORE TURC**

Ensemble de 35 artistes, danseurs, chanteurs, musiciens, interprétant des danses populaires de Bitlis, Artvin, la mer Noire, Yozgat, Gaziantep, etc.

**NEUCHÂTEL - Théâtre**

Jeudi 1er novembre, à 20 h 30  
Prix des places : Fr. 8.-, 10.-, 12.-.

Réduction de 2 fr., sur présentation de la carte de coopérateurs Migros, étudiants et apprentis.

Location : Service culturel Migros, 11, rue de l'Hôpital. Tél. 25 83 48.

Profitez!

**Action Savomatic**

**Paquet Jumbo** de 3,3 kg

**7.-** (kg 2.12<sup>2</sup>)  
au lieu de 9.40\*

Multipack  
**2 paquets normaux** de 810 g  
**3.80** (kg 2.34<sup>6</sup>)  
au lieu de 4.80\*

**Savomatic 940** 33 kg

**Savomatic 240** 810 g

**Savomatic 240** 810 g

Alleinwaschmittel für alle Automaten  
Produit de lessive universel pour tous les automates  
Detergente unico per tutte le lavatrici automatiche

mit viel reiner Seife  
contient beaucoup de savon pur  
con tanto sapone puro

naturliche Sauberkeit  
pureté naturelle  
pulizia naturale

**Nouveau Savomatic contenant beaucoup de savon pur**  
Produit de lessive universel pour tous les automates, pour le linge blanc et le linge de couleur résistant à la cuisson. Votre linge est propre, doux et aussi parfumé qu'un jour de printemps.

\*Prix de vente normaux - pas de prix fantaisistes!

Produits de lessive **MIGROS** évidemment.

ALFRED DUNHILL LTD. LONDON

INTERNATIONAL

**DUNHILL**

The name Dunhill is the registered trade mark of Alfred Dunhill Ltd. London

London-Paris-New York

**Dunhill International**

La cigarette de classe internationale.  
Des tabacs choisis de haute qualité.

Imported from  
**dunhill** the most distinguished tobacco house in the world

**COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS**

couleurs & vernis

Seyon 15

Dépositaire des produits

**SIKKENS ET CAPAROL**

Poster gratuit pour les 500 premiers visiteurs

**SECURUS**

Entree libre

**La prévention routière**

illustré par des enfants. Une sélection témoignage de la fantaisie et du sens des couleurs des enfants qui ont participé au **Concours de dessin SECURA**

**EXPOSITION :**  
**Ecole-Club Migros Neuchâtel**  
11, rue de l'Hôpital.  
Du 29 octobre au 2 novembre  
Lundi - Vendredi 9-12 h + 14-21 heures

## OFFRES D'EMPLOIS

Commerce de gros en articles de ménage cherché

## MAGASINIER

avec permis de conduire A.  
Semaine de 42 heures, samedi libre.

Se présenter à : H. Meyer,  
rue Bachelin 11, 2074 Marin.  
Tél. (038) 33 55 47.

## Polisseurs qualifiés sur métal

seraient engagés.  
Conditions Intéressantes.

Faire offres à  
HUGUENIN-SANDOZ S.A., Plan 3,  
Tél. 25 24 75.

## Employé de commerce ou d'assurances

désireux de se créer situation supérieure, acceptant de prendre des responsabilités, trouverait chez nous travail intéressant dans une ambiance agréable.

Possibilités d'avancement en cas de capacité.

Faire offres à :  
Assurances Suisses Grutli,  
case postale, 2001 Neuchâtel.

Pour 1 1/2 jour ou 2 jours par semaine, nous cherchons

## une remplaçante

Se présenter à la gérante du kiosque de Maillefer, Vauseyon, arrêt Beauregard.  
Tél. 24 73 94.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHATEL Tél. 25 55 01

cherche :

## femme de chambre portier d'étage

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Confiserie Zürcher, Marcel Pol, successeur, Colombier, cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

## UNE VENDEUSE

Se présenter ou téléphoner au (038) 41 24 12.

Commerce de Neuchâtel-ville cherche la collaboration

## d'un retraité

pour exécuter des travaux de bureau très variés (pas de comptabilité). Horaire à convenir.

Offres à case postale 1172, à Neuchâtel 1.

Je cherche **jeune menuisier** sachant travailler de façon indépendante aux machines et à la pose. Entrée immédiate. Région Boudry - Neuchâtel. Faire offres écrites sous chiffres AP 2551 au bureau du journal.

## Auberge du Chasseur

Fennin. Tél. (038) 36 12 24,  
cherche tout de suite

## SOMMELIÈRE

Seulement 35 c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

## AMANN + CIE S.A.

désire engager

## SECRÉTAIRE

habile sténodactylographe française ayant quelques connaissances d'allemand et le sens des responsabilités.

Nous offrons un travail varié et intéressant dans un département correspondant quotidiennement avec l'étranger.

Semaine de 5 jours.

Faire offres à la Direction de

## AMANN + CIE S.A.

Crêt-Taconnet 16, 2002 Neuchâtel.  
Importation de vins en gros.

Entreprise en plein développement, à Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

## EMPLOYÉE DE BUREAU

capable de travailler seule. Emploi très varié, indépendant au sein d'un groupe très sympathique.

Faire offres sous chiffres AE - 2450 au bureau du journal.

Je cherche jeune

## SOMMELIÈRE

pour entrée immédiate ou date à convenir. Congé le dimanche. S'adresser à l'hôtel de la Croix-Fédérale, Saint-Blaise, ou téléphoner au (038) 33 40 40.

## SOMMELIÈRE

Entrée immédiate, 2 jours de congé par semaine.  
Tél. (038) 42 18 15.

## Travail à domicile pour tout genre de personnes

Indiquer votre préférence en faisant offres sous chiffres PE 2539 au bureau du journal.

Café de la Croix-d'Or, Hauterive, cherche

## SOMMELIÈRE

Entrée immédiate ou date à convenir.  
Tél. 33 34 01.

## JEUNE HOMME

Nous cherchons aimant le contact avec les animaux vivants et pour accomplir différents travaux. Téléphoner au No (038) 25 68 72, au Musée d'histoire naturelle, entre 11 et 12 heures.

Prof. médicales auxiliaires

## YVES REBER

Bandagiste-orthopédiste ne reçoit pas le mardi

Dem. d'emplois

Jeune femme cherche

## emploi de bureau

à mi-temps (matin). Adresser offres écrites à AS 2585 au bureau du journal.

## Représentant

Indépendant cherche diffusion sérieuse sur Suisse romande.

Faire offres sous chiffres P 28-950137, à Publicitas, 2301 la Chaix-de-Fonds.



L'annonce reflet vivant du marché

Dem. à acheter

## LOUP

2203 Rochefort (038) 45 10 55

achète toujours meubles de style et anciens ainsi que tous meubles d'occasion. Débarras de logements complets.

COMMERCE

Couple du métier cherche

## bar à café

à Neuchâtel ou aux environs. Faire offres sous chiffres FX 2568 au bureau du journal.

Artisan, maîtrise fédérale, 40 ans, cherche

## changement de situation

Faire offres sous chiffres 28-900286 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.



vive la fête

Carrefour

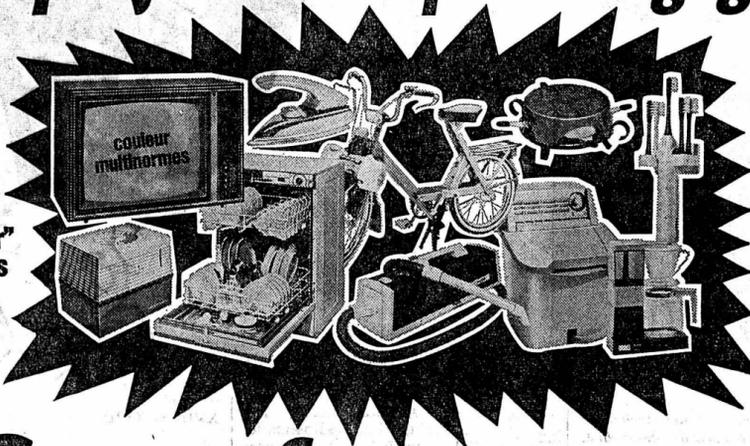
Du lundi 29 oct. au samedi 3 nov.

VENTE SPÉCIALE limitée aux denrées alimentaires, boissons, tabacs et à tous les articles de consommation quotidienne servant au nettoyage ou aux soins corporels (ACF du 15.3.71 modification de l'ordonnance du 16.4.47 - 3.1.a).

Des prix de fête! Des articles de marques! Des masses de cadeaux!  
Profitez-en! (sans obligation d'achat)

Chaque jour vous pouvez gagner

- 1 TV couleur PHILIPS multinormes (valeur Fr. 3.890.-)
- 1 Lave-vaisselle INDESIT inox, 12 couverts
- 1 Vélo-SOLEX "5800"
- 1 Aspirateur ROTEL "De Luxe"
- 1 Machine à laver CALOR "5011"
- 1 Humidificateur HOOVER "Defensor"
- 1 Machine à café TURMIX, 12 tasses
- 1 Four à raclette STÖCKLI, 4 personnes
- 1 Fer à repasser à vapeur JURA
- 1 Broxodent WALTHER



Pour participer au tirage au sort, il suffit de:

- remplir les bons ci-dessous
- déposer chaque jour, dans l'urne placée à l'entrée du magasin, le bon correspondant à la date du jour!

ATTENTION! Chaque bon n'est valable qu'un jour: la date de validité est indiquée sur le bon.

Aucun achat n'est exigé pour participer au tirage au sort.

Tirage au sort en présence d'un notaire chaque soir à Carrefour Romanel à 19 h. 30 (samedi à 17 h. 30)



Carrefour  
Romanel sur Lausanne

Parking gratuit 1200 places

Route Blécherette-Yverdon

Heures d'ouverture			
	Ouverture	Fermeture des portes	Vente jusqu'à
lundi	09.00	19.00	20.00
mardi	09.00	19.30	20.00
jeudi	09.00	19.30	20.00
vendredi	09.00	17.00	18.00
samedi	08.00	17.00	18.00

1	2	3
lundi 29 octobre 1 <sup>er</sup> prix TV couleur multinormes	mardi 30 octobre 1 <sup>er</sup> prix TV couleur multinormes	mercredi 31 octobre 1 <sup>er</sup> prix TV couleur multinormes
Nom: _____	Nom: _____	Nom: _____
Adresse: _____	Adresse: _____	Adresse: _____

Un excellent moyen de trouver l'emploi fixe de vos rêves:

## le travail temporaire chez Adia Interim.

Vous y trouvez du travail immédiatement et si - «l'ambiance-maison» et les possibilités d'avenir testées - l'un des postes que vous occupez vous convient particulièrement, vous pouvez le garder. Sans frais pour vous.

Emplois dans toutes les professions. Renseignements et inscriptions gratuits. Tél. 24 74 14 Rue de l'Hôpital 19 Neuchâtel



# LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

## Les chroniques lunaires de Lorenzaccio

De l'un de nos correspondants :  
On se souvient de la performance remarquable des comédiens du Théâtre mobile dans leur dernière pièce « Western » jouée la saison passée à la Chaux-de-Fonds. Ils reviennent cette année, à nouveau avec une création collective, mais dont la trame a été tirée du drame de Musset.

Paradoxalement, cet emprunt d'un texte et d'une trame existants semble avoir laissé encore plus libres les brides de leur imagination, de leur force créatrice. Hormis sur celui de l'histoire, quoiqu'ici d'une fidélité toute relative, leur jeu se déploie fastueusement sur tous les terrains. Comme ils le précisent eux-mêmes, leur spectacle s'inspire fortement du théâtre oriental et ressort d'expérience faite par l'un des leurs, Marcel Robert à Java et Bali.

Cela, en fait, concerne plus particulièrement le jeu musicalement rythmé, l'utilisation et le choix des costumes, pour, en définitive, devenir une création propre, extrêmement riche à tous les niveaux. Il est d'ailleurs difficile d'en faire une description, la mesure de l'œil étant indispensable à percevoir ces formes et ces mouvements et la fascination visuelle opérant sans cesse.

L'envoûtement naît lors de l'apparition des revenants sortant de leurs tombes, émergeant de l'irréel. Avec des masques et des parties de costumes s'opèrent alors la magie de leur voir revivre sous une apparence de caricature tout d'abord

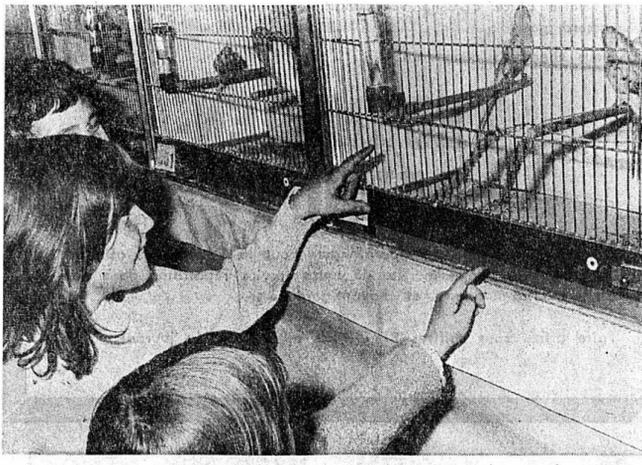
pour ensuite pénétrer dans un jeu subtil de détails où les masques figés semblent réellement avoir des expressions, où des gestes précis, des sortes de jeu de draperies, sont les seules indications de sentiments et de densité des personnages.

Et pourtant, tout est merveilleusement clair; les deux compères chroniqueurs paraissent plutôt jouer un rôle de distanciation face à cette grandiose parade à laquelle suffirent mouvements, musique et formes expressives. On reçoit d'eux le tout en bloc et il est difficile de relever, les uns après les autres, les composantes si admirablement liées de cette fresque qui touche au théâtre pur. Les mots ne sont plus nécessaires, tout comme il devient inutile d'épiloguer verbalement; une recherche qui en appelle aux sens et que le Théâtre mobile a remarquablement maîtrisée, sans pour autant la faire planer dans l'irréalité.

IF

### Collision

Au volant de sa voiture M. B. F., du Crêt-du-Loche, circulait sur l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert en direction est. Arrivé au carrefour du Casino il n'a pas respecté la signalisation lumineuse qui était au rouge et a coupé la route à l'auto conduite par M. G. S., de la Chaux-de-Fonds lequel circulait sur la rue du Casino en direction sud. Dégâts.



Si l'exposition est destinée aux spécialistes, elle n'en intéresse pas moins les enfants. (Avipress - M.-A. Robert)

## UN MILLIER D'OISEAUX À L'ANCIEN-STAND

A l'occasion de son cinquantième anniversaire, la Société d'ornithologie de la ville, « La Volière », a organisé ce week-end l'exposition romande annuelle d'oiseaux.

L'inauguration s'est faite en présence de M. Jacot-Guillarmod, représentant de l'Etat, et de M. E. Broillet, pour le Conseil communal, ainsi que de M. L. Koenig, président de l'Association romande d'ornithologie et de M. Chopard, président d'honneur. Dans ses quelques mots d'ouverture, M. R. Winkler, président de la « Volière » et de l'exposition, s'est plu à rappeler les 50 années d'existence de la société dont c'est la 4ème occasion d'organiser une exposition romande.

L'accompagnement musical des hôtes momentanés de la salle de l'Ancien stand devait lui inspirer quelques remarques poétiques, sans toutefois qu'il omette de rappeler leur importance dans notre environnement naturel aujourd'hui si menacé.

Les paroles de M. Broillet furent de la même veine et il saisit l'occasion pour remercier la société de l'aide qu'elle apporte, sur le plan communal, à la sauvegarde et à la protection de la gent ailée, alors que M. Chopard, en quel-

### Etat civil de la Chaux-de-Fonds (26 octobre)

Naissances : Lambert, Arnaud, fils de Jean-Marie, et de Josiane-Lucette, née Guyot; Fadda, Gianmichele, fils de Pietro, et de Assunta-Concetta, née Santoro; Simonin, Isabelle-Rosemarie, fille de Willy-Rémy-Félix, et de Dorothea-Elisa, née Gerber; Winter, Nathalie, fille de Jean-Claude François, et de Denise-Thérèse, née Locatelli; Gonin, Yvonne-Jacques, fils de Jacques-Daniel, et de Sonia-Paulette, née Guinand.

## A la Société neuchâteloise des gérants et courtiers en immeubles

Il y a quelques jours s'est tenue à la Chaux-de-Fonds l'Assemblée générale de la Société neuchâteloise des gérants et courtiers en immeubles. Présidée par M. R. Lanfranchi, l'assemblée a admis tous les points statutaires habituels puis a élu à l'unanimité Me René Walther, avocat à la Chaux-de-Fonds, au titre de secrétaire cantonal. Avec la nomination au comité de M. Jacques Hasler, gérant à Neuchâtel, la nouvelle composition du comité pour l'exercice 1973-1974 est la suivante: président: M. R. Lanfranchi; secrétaire: Me R. Walther; membres: MM. Charles Berset, J.-Chs. Aubert, René Bolliger, Francis Blanc et Jacques Hasler.

L'assemblée a ensuite nommé par acclamations M. Charles Berset président d'honneur pour ses dix ans de présidence et lui a remis une petite attention. L'assemblée s'est poursuivie par un exposé avec film de André Jean-

neret, chef du service des améliorations foncières sur le thème de l'aménagement du territoire. Cet exposé très réaliste et surtout d'actualité a permis à chacun de prendre conscience de ce problème dont chaque individu porte une certaine responsabilité que ce soit à l'échelon local, cantonal, fédéral et même mondial. Un film sur le thème de la protection de l'environnement a mis un terme à cette assemblée.

### Tombé d'un fourgon

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2 h 15, un fourgon qui transportait dix ouvriers rentrant d'une soirée, roulait rue du Grenier, lorsqu'une porte s'ouvrit brusquement. Un des occupants, M. W.C., fut éjecté et tomba lourdement sur la chaussée. Il n'a été que légèrement blessé. Le permis de conduire du conducteur a été saisi.

## CARNET DU JOUR

**La Chaux-de-Fonds**  
CINÉMAS  
Corso: 20 h 30. Le silencieux (16 ans).  
Eden: 18 h 30. Les jeunes séductrices (20 ans). 20 h 30. Il n'y a pas de fumée sans feu (16 ans - prolongations).  
Plaza: 20 h 30. Comptes à rebours (18 ans).  
Scala: 18 h 45. Bullit (18 ans). 21 h. La brigade en folie (12 ans).  
TOURISME  
Bureau officiel de renseignements: 84 avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.  
DANSE ET ATTRACTIONS  
Relâche le lundi.  
EXPOSITIONS  
Musée d'histoire: Les collections (le week-end ou sur demande).  
Musée d'horlogerie: les collections.  
Bibliothèque de la ville: Albert Béguin, la vie et l'œuvre d'un écrivain engagé.  
Galerie la Marge: le dessinateur Gourmelin.

**Musée paysan des Eplatures:** nos fermes, face à la pression urbaine. Bilan de dix ans de luttes (mercredi et le week-end).  
**Permanences médicale et dentaire:** en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.  
**Pharmacie d'office:** Bourquin, 39 av. Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

### Le Locle

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.  
EXPOSITION  
Musée des beaux-arts: Claude Mojonnet, peintre, graphiste.  
Pharmacie de service: Breguet, 28, Grand-Rue; dès 21 h, tél. 17.  
Permanences médicale et dentaire, notre cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

## LE LOCLE

### Le « Photo-club » du Locle expose

La section des Montagnes neuchâteloises du Photo-club expose, au collège secondaire, quelque deux cents photographies d'art dont une trentaine sont en couleurs. Cette galerie donne une idée assez exacte de la perfection que peut atteindre l'art photographique, car il s'agit bien d'un art, qui s'arrête où la peinture commence.

Il demande certaines qualités propres aux peintres: le dépouillement, l'équilibre et le cadrage judicieux du sujet, la mise en valeur ou en puissance de l'objet, le choix artistique des angles de lumière. A des degrés différents on retrouve ces qualités dans les deux cents dessins exposés. Bien sûr la photographie reste figurative mais certains membres du club tournent leurs regards vers l'abstrait. On constate aussi que la photographie d'art s'éloigne de plus en plus de la photographie traditionnelle de famille. Sous la présidence de M. François Mecrier, un fin connaisseur en la matière, les « clubistes », travaillent beaucoup et ne craignent pas de présenter au public le fruit de leurs loisirs. Dans les concours « paysages » c'est M. Romeo Rovelli qui s'est classé premier avec « Crépuscule ». Dans la série « Réalités quotidiennes » E. Berger

est premier avec démolition et au concours « portraits Catherine » vaut la première place à François Mecrier. Il convient de signaler dans le « noir et blanc » visages d'enfants de Berger, une ferme et un tronçonneuse de Taillard. Quant à G. Yannopoulos il nous invite aux secrets de la fonte tandis que Dubois nous présente des roches volcaniques. Le pont qui s'effondre est bien pris par G.-A. Kohly. Les photographies en couleurs sont belles et traitées avec beaucoup d'originalité. Techniquement elles paraissent parfaites. On s'arrête volontiers devant la série: « Jeu de feu, joie des yeux » de Fred. Muller ou devant la marée basse ou le sous-bois de F. Mecrier. Citons également la Venise François Mecrier, un fin connaisseur en teinte jaune. On constate cette transposition a-t-elle pu se faire? La technique est spéciale. Cette photographie (ainsi que d'autres) sont traitées par le jeu du positif et du négatif avec un filtrage. Ce genre de photographies attirera les regards des nombreux visiteurs. Les autres tendances sont également bien représentées. Le club cherche à inculquer à ses membres une technique qui maîtrise la technique elle-même. Cette technique vise à établir, par les photographies, un meilleur contact avec la nature et avec les humains. Il paraît y réussir. A vous de la découvrir en parcourant cette exposition.

P. C.

### Permis saisi

Au volant de sa voiture, M. D.-S. B., du Locle, circulait en direction du Locle. Dans un dernier virage avant le pied du Crêt, il a heurté l'auto conduite par M. C. D. de la Chaux-de-Fonds qui arrivait normalement en sens inverse. Le conducteur S. a pris la fuite. Sa voiture a été retrouvée aujourd'hui vers 9h. Le permis de conduire de M. S. a été saisi.

## LES PONTS-DE-MARTEL

### Des ballons pour l'équipe locale

(C) Durant cet été, le Comité du Football-club des Ponts-de-Martel a lancé une souscription auprès des commerçants et indépendants de la localité afin de procéder à l'achat de ballons. Cette campagne a rencontré une large audience parmi les personnes sollicitées puisque la société a reçu la contre-valeur de 19 ballons flamant neufs. En outre, trois personnes ont remis des dons en espèce.

Les membres du comité ont trouvé un moyen d'exprimer leur reconnaissance à ces donateurs: à chaque match joué aux Ponts-de-Martel par l'équipe fanion, le nom du donateur du ballon sera cité.

Actuellement, l'équipe est handicapée par l'absence de son gardien titulaire qui a été blessé lors d'un match de championnat. A la suite d'une charge assez dure, il s'est fissuré une épaule, ce qui ne fait pas de l'affaire de l'équipe privée de gardien. Le remplaçant se trouve au service militaire en France. Ceci explique le paradoxe suivant: l'équipe a remporté une victoire contre un des « leaders » (avec le gardien titulaire) et subi des défaites contre les club moins bien classés (avec un joueur du camp comme gardien).

## XXIIe concours de saut international officiel Genève du 10 au 18 novembre 1973 caisse et location au Palais des expositions

Le bureau de location pour le Concours hippique fonctionne tous les jours, au Palais des Expositions, selon l'horaire suivant:

le matin, de 10 h à 12 h 30  
l'après-midi de 15 h à 19 h  
(samedi fermeture à 17 h, dimanche fermé).

Les commandes peuvent être faites par téléphone au No (022) 43 30 40, ou par correspondance en utilisant les fiches de commande que l'on peut se procurer à l'Office du tourisme de Genève, 3, place des Bergues.

## Informations horlogères

### Journée de la porte ouverte chez Tissot

La porte ouverte de la manufacture des montres Tissot est une petite fête locale. On s'y rend en rangs serrés. Samedi, 3856 personnes ont visité cette usine en plein travail. La plus jeune visiteuse était une petite Italienne de... 27 jours. La mère voulait qu'elle voie papa! Le garçon le moins averti fut celui qui, attendant son tour, au lâcher de ballon, demandait à sa mère en voyant le gonfleur en action: « Y font ça les Tissot »?

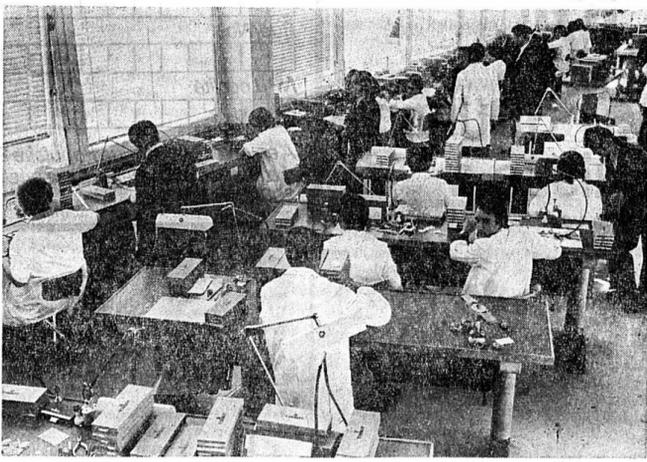
Heureusement la « porte ouverte, c'est autre chose. Samedi les nombreux visiteurs ont pu se rendre compte, de visu, du travail accompli par les quelque 1000 collaborateurs de Tissot dont plus de 800 sont occupés au Locle, 100 à la Chaux-de-Fonds (où l'on sort plus de montres terminées qu'au Locle) 100 à domicile et 80 à Peseux. C'est au Locle que certains ateliers fabriquent l'outillage, les moyens de contrôle, et surtout (et c'est ici que la visite devient intéressante) des produits de diversification relevant du domaine de la micro-injection des matières synthétiques. On sait que la fabrique Tissot produit des montres entièrement en matières synthétiques (sauf le ressort du barillet).

Fait à noter la fabrication s'éloigne de plus en plus, dans la mesure du possible, du travail à la chaîne, souvent sans intérêt pour le personnel. Les Tissot ont créé une usine à l'image des temps

modernes et ses bureaux de recherche technique sont en plein travail. Des personnes qualifiées de la Tissot étaient à la disposition des visiteurs pour les accompagner. Ils répondaient aux questions et aimaient la discussion sur l'un ou l'autre des secteurs. La visite faite les visiteurs avaient le loisir de satisfaire leur soif et leur faim à la cantine. Avec la cantine, les drapeaux, les ballons la fête était complète.

Les nombreux invités et les officiels ont ensuite participé à un lunch servi à l'hôtel des Trois Rois. Entourant Mlle Marie Tissot et MM. E.-L. et L. Tissot, directeurs, nous avons noté la présence de MM. Gérard Bauer, président de la F. H.; Persanic, président national hongrois; Rev, secrétaire général de la Chambre de commerce de Hongrie, Rosat, de l'Office cantonal du travail Bédet de l'Office cantonal de formation professionnelle; Pierre Waltz directeur général de la SSIH; du consul d'Italie et comte G. Winci Gigliucci; de M. Tochet, de l'Amicale des ouvriers frontaliers de MM. Henri Eisenring, conseiller communal, Willy Pingeon, chancelier communal, Joseph Huot, président du Conseil général, des abbés Meigniez, Rey et Chammarin auxquels M. W. Schatz, président du comité d'organisation de « porte ouverte », souhaite une cordiale bienvenue.

P. C.



Une vue des ateliers. (Avipress - M.-A. Robert)

## LE LOCLE - LE LOCLE

### « I solisti di Roma » à l'église de Valangin

Domage que la Collégiale de Valangin n'ait pas été pleine à craquer, samedi soir, à l'occasion du très beau concert donné par les « Solisti di Roma » dans le cadre de la Quinzaine culturelle Italo-Suisse. C'est la première fois que nous entendions ce petit ensemble — quatre archets, une flûte et un clavecin — créé en 1961, très apprécié dans toute l'Italie et surtout connu par ses interprétations d'œuvres de chambre des XVIIe et XVIIIe siècles.

Non contents de puiser dans le répertoire traditionnel, les Solisti di Roma inscrivent souvent à leur programme des œuvres inédites, fruit de leurs recherches personnelles dans les diverses bibliothèques d'Europe. C'est ainsi que samedi la moitié du programme a été consacrée à des pages récemment découvertes de Sacchini, Guglielmi et Mercadante. Chez les « Solisti » nous avons retrouvé la plupart des qualités, spécifique-

ment « italiennes » à nos yeux, des « Musici » et de tant d'autres ensembles connus de la Péninsule: beauté et transparence de la sonorité, jeu chantant, vivacité et mobilité d'expression. Jusqu'à ce don d'animer les pages les moins inspirées, sauvant ainsi la face au compositeur lui-même...

### UN INTERESSANT QUATUOR

Au début, nous avons entendu un intéressant Quatuor (inédit) de Sacchini, très chantant et d'une noblesse toute classique. Puis une Sonate pour deux violons, violoncelle et une partie de clavecin très fournie et brillante, de Guglielmi, mais qui n'ajoute rien, semble-t-il, à la gloire de ce compositeur d'opéras qui fut le grand rival de Paeistello et de Cimarosa. Ce fut ensuite un Concerto pour flûte et cordes de Leclair, d'un souffle remarquable dans le long Adagio. Un Quatuor inédit de Mercadante — contemporain de Rossini — re-

trouvé et créé il y a un an à peine par les « Solisti » a marqué le sommet de la soirée.

Le talent et la prestigieuse virtuosité du flûtiste devaient mettre tout à tour en valeur le charme mélodique la finesse ou le brio de quatre mouvements dont chacun constitue une véritable perle du répertoire!

Pour terminer: une Sonate à trois de Bach, pour deux violons et basse continue, où la Gigue finale, dense et vigoureusement rythmée, est digne d'un « Brandebourgeois »; un curieux Quintette de ce Boccherini dont on découvre, chaque année davantage, l'étonnante envergure. La bonne acoustique de l'Eglise de Valangin — du moins pour l'auditoire, car elle se révèle assez médiocre pour les exécutants, placés au centre — a encore contribué au succès des Solisti di Roma, qui furent longuement applaudis.

L. de Mv.

## Les agriculteurs aussi mangent trop, au détriment de leur santé!

On a calculé qu'un homme qui vit septante ans passe près de trente mille heures à table pour y manger plus de cinq mille quintaux de nourriture préparée au prix de cinquante mille heures de travail.

Pareille dépense d'énergie et de temps, écrit à ce propos le « Sillon belge » devrait garantir une nourriture saine et plaisante. Or, il s'avère que c'est de moins en moins le cas. Une grande partie du monde est sous-alimentée tandis que l'autre se rend malade de trop et de mal manger. La recherche des causes des maladies cardiaques et artérielles, des troubles du métabolisme aboutit toujours aux mêmes conclusions: suralimentation ou alimentation inadéquate dont les effets nocifs sont aggravés par le manque de mouvement. L'industrialisation de l'alimentation et

de l'agriculture avec l'utilisation intensive de la biochimie qu'elle entraîne, l'influence de la publicité qui fait qu'on achète tout autant l'emballage que le produit, les repas pris en vitesse devant la télévision ont encore accru ces effets nocifs. A travers l'alimentation c'est tout un style de vie qui est dénoncé.

Au congrès mondial de la nutrition qui s'est tenu à Hanovre en mai dernier, le professeur Trémollières (Bruxelles) a fait remarquer à ce sujet que c'est toujours en refusant de manger l'aliment de la société qui risquait de l'asservir que l'homme s'est retrouvé.

### L'IGNORANCE DE LA MEDECINE

Il est paradoxal de constater que dans notre société, l'importance de l'alimentation pour la santé est encore mal connue par le corps médical qui consacre une bonne partie de son temps à éliminer des symptômes au lieu de traiter la source des déséquilibres. La diététique est restée tout à fait en dehors ou en marge de la médecine.

Les choses ont pourtant l'air de devoir changer tout doucement car, dès l'année prochaine, en Allemagne, les médecins ne pourront obtenir leur diplôme qu'après avoir suivi un certain nombre de cours de diététique. Manger un peu de tout, donner plus d'importance au petit déjeuner au détriment des autres repas, manger moins de sucre et plus de fruits, bien mastiquer et manger dans le calme, sont autant de directives qui, si elles étaient appliquées, amélioreraient beaucoup la situation physique de tout le monde.

Les agriculteurs pourraient penser que tout cela les concerne très peu, vu que, dans leur profession ils dépendent pas mal d'énergie. Il n'en reste pas moins que beaucoup d'entre eux mangent autant que leurs parents qui marchaient derrière leurs chevaux et ne disposaient

pas de toutes les machines de l'agriculture moderne où la fatigue nerveuse a remplacé la fatigue musculaire.

Les agriculteurs ont rarement adapté leur alimentation à cette situation nouvelle. Comme l'homme de la ville ils mangent trop. Manger moins de viandes grasses, moins de condiments et de choses sucrées, boire du thé, manger des fruits du pays et des crudités en les mastiquant bien, donner la préférence au pain entier et aux fromages fermentés ou blancs, laisser de côté toutes les substances raffinées pour les autres, consommer beaucoup de céréales et de fruits secs, consommer moins d'alcool, devrait assurer aux cultivateurs une santé que beaucoup sont en train de compromettre avec leur ligne. Une alimentation simple et saine n'est pas nécessairement insipide.

J. de la H.

## BOUDEVILLIERS

### Epuration des eaux

(c) Si les travaux pour l'épuration des eaux ne sont pas visibles à Boudevilliers, il n'en demeure pas moins qu'ils progressent: comme en témoignent les faits suivants: en mai, forage pour l'étude du sol où sera implantée la station (combe de Biolet) jusqu'à 15 mètres de profondeur; études approfondies par l'ingénieur-conseil de deux types de station, avec fourniture d'un dossier complet et plans de détail, en septembre. Au début de 1974, les travaux pourront commencer et la demande de subventions, sera faite après acceptation du projet par le législatif.

### Départ du garde police

(c) Une information émanant d'un correspondant occasionnel, laissant entendre que le garde-police-concierge-cantonnier, de Boudevilliers, M. E. Février, avait présenté sa démission à la suite d'une mésentente avec les autorités communales. Il s'avère que la raison qui a motivé sa décision est due à la maladie de sa femme qui s'occupait également de l'entretien du collège. M. Février a dû trouver un emploi similaire, mais où le travail de femme n'est pas requis. Dès le début de 1974, il occupera un emploi de cantonnier et d'huissier communal à Boveresse.

## CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorgio, Fontaines.  
médecin habituel.  
Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

## L'OR, ROI DES MÉTAUX

De tout temps, l'or a exercé sur l'homme une fascination irrésistible. Métal aux propriétés étonnantes, son histoire est intimement liée à celle de l'art et de l'économie. Avec les différentes étapes de la crise monétaire internationale, son rôle n'a cessé de croître. Une grande ville suisse étant devenue la plaque tournante du commerce mondial de l'or, l'importance du phénomène pour notre pays ne saurait échapper à personne. Vous en apprendrez plus dans « L'or, roi des métaux », un des nombreux articles intéressants publiés par « Sélection du Reader's Digest ».

Maintenant à votre kiosque

## Sélection du Reader's Digest

OFFRES D'EMPLOIS

GRAM S.A.

Fabrique d'éléments en béton armé, précontraint et centrifuge, mâts, pylônes et antennes, colonnes en béton

cherche un

EMPLOYÉ D'EXPLOITATION

Nous souhaitons trouver en vous un candidat capable, s'intéressant aux problèmes de :

- l'organisation des expéditions et transports
- la planification de la production
- des achats de matière première

Nous vous offrons :

- climat de travail jeune et dynamique
- poste indépendant, varié et bien rétribué
- horaire libre, semaine de 5 jours
- avantages sociaux, cantine, etc.

Ce poste conviendrait parfaitement à une personne qui voudrait passer de l'atelier ou du bureau de dessin à l'organisation d'une fabrication, à un jeune terminant son apprentissage, désirent être formé dans cette discipline.

Le cahier des charges de ce poste sera établi en fonction des capacités du candidat que nous engageons.

Nous sommes volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Veuillez prendre contact avec notre chef d'exploitation, M. Prahin

- heures de bureau tél. (037) 64 16 46 interne 16
- le soir tél. (021) 93 12 01

GRAM S.A. ÉLÉMENTS EN BÉTON
1523 VILLENEUVE (BROYE) TÉL. (037) 64 16 16

Si votre place actuelle vous plaît, cette annonce ne vous intéressera pas !

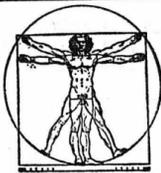
Nous cherchons cependant

TECHNICIEN-RADIO TV

ayant des connaissances approfondies pour la TV couleur, afin de lui confier la bonne marche de notre service réparation dans des ateliers ultra-modernes et d'avant-garde.

Faire offres sous chiffres BF - 2451 au bureau du journal.

ticket de réservation



Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour:

- SECRETAIRES
MECANICIENS DE PRECISION
MONTEURS ELECTRICIENS

La réservation vous garantit un salaire en cas de non-travail. Renseignez-vous.

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C appelez le 038/24 76 76, 8a, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE ETRE SUR MANPOWER

Importante entreprise suisse, spécialisée entre autres dans le domaine de commandes de chauffage et de climatisation, envisage un développement de ses activités en ouvrant un département Etudes dans la région la Chaux-de-Fonds - le Locle.

Elle cherche :

ingénieurs - techniciens ETS

techniciens - mécaniciens de précision

constructeurs

Intéressés par le développement et la construction de vannes et de commandes pour la fabrication en grandes séries.

Les intéressés, aptes à travailler de manière indépendante et désirant participer à la création de nouveaux produits, doivent envoyer leurs offres à :

RECHERCHES ECONOMIQUES ET TECHNIQUES
Rue du Parc 107 bis 2300 la Chaux-de-Fonds

Formation passionnante
Activité utile
Profession d'avenir



INFIRMIERE - ASSISTANTE
INFIRMIER - ASSISTANT

Formation de 18 mois selon les directives de la Croix-Rouge suisse. Etudes et pension gratuites. Allocations mensuelles. Admission dès 18 ans.

Ecole neuchâteloise d'infirmières - assistantes
La Chaux-de-Fonds Prévoyance 80
Tél. (039) 23 34 55

En qualité de :

mécanicien
électricien
électronicien et
chauffeur de chaudières

en possession d'un certificat de capacité, vous trouverez - dès demain - une activité stable et un avenir assuré dans notre entreprise.

N'hésitez pas à vous adresser personnellement ou par téléphone à



CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel
Tél. 038/2111 55, interne 256



Le poste de gérant de notre

STATION-SERVICE A VALLORBE

sera vacant dès le 1er décembre 1973.

Situé à proximité de la frontière, ce poste de distribution permet une vente importante d'essence, ainsi qu'un débit appréciable de carburant Diesel et de lubrifiants. La vente d'accessoires et d'articles de kiosque constitue également un facteur de rentabilité de cette station-service.

Nous donnerons la préférence à une personne ou à un couple dynamiques et possédant une certaine expérience dans le domaine de la gérance d'une station-service. Un certain capital d'exploitation comme fonds de roulement est indispensable.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de M. E. Reubl.
CHEVRON OIL S.A., Birmannsgasse 8, 4002 Bâle.
Tél. (061) 25 92 88.

Il fut un temps où
« parler argent »
était affaire d'hommes.



La Femme et l'Argent

Cette époque est révolue. De nos jours la femme aspire à l'égalité dans tous les domaines, y compris celui de l'argent. Cependant nombreuses sont celles à qui manque l'information indispensable. C'est peut-être pour cette raison qu'elles entrent dans une banque avec une certaine appréhension. Cela doit changer! La Banque Populaire Suisse a édité pour vous, Madame, une brochure qui vous distraira, tout en vous familiarisant avec les problèmes financiers, la valeur des bijoux, des antiquités et des objets

d'art, avec la banque elle-même. Elle vous permettra aussi de mieux comprendre la situation juridique de la femme dans notre société. Sitôt le talon ci-dessous rempli, envoyez-le rapidement à la Banque Populaire Suisse, vous recevrez ainsi gratuitement votre brochure «La Femme et l'Argent». Ou, si vous préférez demandez-la auprès de l'une de nos succursales.

Suisse, vous recevrez ainsi gratuitement votre brochure «La Femme et l'Argent». Ou, si vous préférez demandez-la auprès de l'une de nos succursales.

Talon

Veuillez me faire parvenir votre brochure «La Femme et l'Argent».

Ecrire en lettres majuscules s.v.p.

Mme / Mlle / Monsieur

Rue/No

NP / Localité

A envoyer à la Banque Populaire Suisse, «La Femme et l'Argent», Case postale 2620, 3001 Berne.



Banque Populaire Suisse

Votre banque, Madame



# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119<sup>e</sup> ANNÉE DU COURRIER  
DU VAL-DE-TRAVERS

## L'exécutif de Fleurier propose une taxe d'aménagement

De notre correspondant régional :

Depuis plusieurs années, l'extension réjouissante de Fleurier a été permise grâce aux diverses transactions foncières réalisées par la commune dans le cadre du remaniement parcellaire. Ainsi, des surfaces appréciables ont-elles été mises à la disposition des promoteurs, à défaut de quoi la construction eût été considérablement ralentie, voire stoppée.

Cependant, l'extension des voies d'accès, routes et chemins, des services publics, canaux-égouts, eau, électricité, entraînent d'importantes dépenses d'investissement non compensées jusqu'ici par des recettes réservées aux divers aménagements mentionnés plus haut.

### UN PROBLEME GENERAL

Toutes les communes d'une certaine importance ont à faire face à ce problème. Dans la plupart des cas, il a été résolu par la perception d'une taxe d'aménagement couvrant une partie des investissements consentis. Cette couverture partielle est compréhensible car elle doit constituer un apport complémentaire aux recettes communales ordinaires.

Consentant de ces problèmes, le Conseil fédéral avait admis la perception d'une taxe d'aménagement de 3% sur la valeur d'assurance-incendie des immeubles construits. Dès le 1er avril 1970, tous les immeubles construits ont été soumis aux arrêtés du législateur sanctionnés par le Conseil d'Etat. Au moment où le Conseil communal présente un nouveau règlement d'urbanisme, il convient de prendre des dispositions définitives sur la taxe d'aménagement. Cette taxe de 3% appliquée en fonction de la valeur de l'assurance-incendie des bâtiments, sera perçue pour les constructions nouvelles, l'agrandissement ou la transformation d'immeubles nécessitant la modification des chaussées ou

des raccordements aux services publics.

Les propriétaires, une fois le vote acquis au Conseil général, seraient redevables de la taxe dès la fixation des montants assurés par la Chambre cantonale contre l'incendie, mais l'exécutif serait autorisé à percevoir un compte calculé sur la base correspondant aux trois quarts du coût de la construction, lors de la sanction des plans.

La taxe d'aménagement prévue correspond parfaitement aux besoins financiers

### Duo d'accordéon à l'hôpital

(sp) Pensionnaires et personnel de l'hôpital de Fleurier savent gré à deux des meilleurs accordéonistes du Vallon, MM. Jean-Jacques Blanc et Louis Rosselet, de la sérénade qu'ils leur ont offerte récemment dans les couloirs des trois étages de l'établissement. De même à Gil Bernard et son équipe, au Cheur mixte de l'hôpital et aux saluistes musiciens pour les concerts de ces dernières semaines.

### Soirée de reconnaissance

(sp) Pour marquer la fin de cette période automnale riche en collectes et en récoltes, le poste fleurisien de l'Armée du salut a organisé dimanche soir, dans son local, une «soirée de reconnaissance». Productions musicales et chœur parlé figuraient au programme de cette manifestation traditionnelle.

### Fortes gelées blanches

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, on a enregistré de fortes gelées blanches et, pour la première fois, les champs, les arbres et les toits des maisons étaient recouverts d'une mince pellicule de givre.

de la commune et s'apparente, à peu de chose près, aux taxes introduites dans d'autres communes. En tout cas, assure le Conseil communal, elle ne constituera pas un obstacle au développement futur de la localité. G. D.

### Tous à la patinoire

(c) Chaque mercredi matin, jusqu'à fin février, les élèves des classes préprofessionnelles et primaires de Couvet patinent à Fleurier. La ronde a débuté mercredi passé, le matin pour les classes de 4<sup>me</sup> P et de terminale 8 et 9 qui ne se sont pas fait prier pour profiter de la glace de la patinoire artificielle.

### Fraternelle Amazonie au Château de Môtiers

(sp) En empruntant à l'explorateur Paul Lambert le titre d'un de ses grands documentaires sur les Indiens d'Amérique latine, on pourrait dire que c'est une «fraternelle Amazonie» que le peintre Jean Hirtzel a présentée, le 24 octobre, au Château de Môtiers, aux aînés de son village réunis à l'instigation de la paroisse réformée. Fraternelle, car l'artiste vaudois manifeste un attachement profond pour cette région brésilienne où il a séjourné pendant plus d'un an et où il va prochainement retourner; parce qu'il a su aussi transmettre à ses concitoyens du troisième âge l'amour qu'il porte à ces tribus indiennes menacées d'extermination. Les auditeurs de Jean Hirtzel ont pu, tout à loisir, visiter et étudier l'exposition sur le Brésil, ouverte au Château jusqu'à la fin d'octobre et groupant des dessins, des aquarelles, des photographies, des cartes de géographie, des textes et des objets d'Amazonie et du Mato-Grosso, créés ou réunis par Jean et Madeleine Hirtzel-Treuthardt. K.



La foule a rapidement envahi la Grand-Rue.

(Avispress - Fyj)

## Les Covassons ont fait la... foire pour la 524<sup>me</sup> fois!

De notre correspondant :

La foire de Couvet, 524<sup>me</sup> du nom, a eu lieu vendredi par un temps ensoleillé, mais frais. Cette rencontre automnale a été très fréquentée et les affaires ont dû être bonnes si l'on s'en réfère à la densité de la population qui a déambulé (l'après-midi surtout) entre les rangées de bancs installés dans la Grand-Rue. Nonante marchands et 111 bancs ont été recensés.

Place de la gare, une quinzaine de marchands avaient entreposé leurs machines agricoles qui ont remplacé le marché au bétail. Marché qui n'a connu en tout et pour tout qu'une vache et huit porcelets. Les fruits (pommes en particulier) et les fleurs (en prévision

de la Toussaint), ont été les produits les plus vendus. Le banc paroissial réformé a connu le succès comme celui installé par l'Union chorale.

Sur la place des Collèges, le manège des autos-tamponneuses a été particulièrement fréquenté. La fanfare l'«Helvétia» avait organisé à la salle de spectacles une vente d'articles confectionnés à la main et de pâtisserie-maison, tandis que sa bandelle faisait le tour de la foire. Ajoutons que la circulation automobile avait été détournée par la rue Emer-de-Vattel et qu'en soirée plusieurs restaurants avaient organisé des bals.

Dans la nuit de vendredi à samedi, le service de la voirie a remis de l'ordre le long de la Grand-Rue.

F. Jt.

## TRAVERS

### Auto sur le toit

(sp) Samedi, vers 20 h, M. E. J., de Fleurier, circulant en auto sur la route cantonale Fleurier - Noiraigue. A l'entrée du pont du Crêt-de-l'Anneau, à Travers, il a perdu la maîtrise de sa machine qui s'est retournée sur le toit. Dégâts importants. Le permis du conducteur a été saisi.

### Assemblée de l'UGVT

(sp) L'assemblée annuelle des délégués de l'Union gymnastique du Val-de-Travers (UGVT) a eu lieu vendredi soir à Travers, sous la présidence de M. Robert Jeanneret et en présence d'une quarantaine d'invités et de membres des sections. De nombreuses questions ont été examinées à cette occasion. Nous y reviendrons.

### Course automnale

(c) Seize gymnastes de la section de Travers de la SFG ont marché dernièrement de Travers à Mauborget en passant par la Bandrette, les Plânes, Vuissens... et retour. Soit une distance de 42 km au titre de leur course «obligatoire» 1973. A midi ils ont pique-niqué à Mauborget et ont soupé aux Plânes sur le chemin du retour.

### Téléski des Lacherelles

(c) L'Office cantonal de contrôle des téléskis a donné l'autorisation de reporter au printemps certains travaux au téléski des Lacherelles, à Travers. La saison 1973-1974 est donc assurée. Ce moyen de remontée mécanique convient particulièrement aux familles, et il aurait été dommage de le voir fermer.

## LES VERRIÈRES

### Pour le fonds des courses

(c) Mardi, les écoles verrisannes procéderont à un ramassage de papier en paquets ou en sacs, pour de plus belles courses scolaires.

### L'horlogerie marche

(c) Il n'y a guère plus de six mois, des pourparlers eurent lieu entre la commune des Verrières, s'efforçant d'offrir davantage de possibilités de travail sur place à la jeunesse notamment, et l'Atelier de réglages Norbert Muller. Les choses furent rondement menées puisque actuellement déjà, un atelier fonctionne aux Verrières, avec un effectif de 16 personnes. Or, l'autorité communale vient de visiter l'entreprise en activité. Elle a été heureuse de constater l'essor rapide de la nouvelle entreprise verrisanne, l'équipement ultra-moderne dont elle est dotée, et l'excellent esprit qui y règne. Un développement est prévu à courte échéance. Cela est réconfortant pour ce village frontalier où l'horlogerie joua naguère un rôle essentiel.

## CARNET DU JOUR

- Couvet, cinéma Colisée: 20 h, Le Pont de la rivière Kwai, (16 ans).
- Môtiers, château: ouvert.
- Môtiers, Musée Rousseau: photographie et iconographie.
- Fleurier, le Rancho: bar-dancing, ouvert jusqu'à 2 h.
- Fleurier, patinoire: ouverte.
- Médecin et pharmacien habituels.
- Ambulance: tél. 61 12 00, ou tél. 61 13 28.
- Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25.
- Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
- Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
- Bureaux de renseignements, Fleurier: Vaucher-Bognard, av. de la Gare, téléphone 61 10 37.
- Les Verrières: Banque cantonale.
- Agences de voyages: Gare de Couvet, RVT et de Fleurier.
- «FAN», bureau du Val-de-Travers, Fleurier: 11, av. de la Gare, téléphone 61 18 76, télex, 3 52 80.
- Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18.
- Police cantonale: tél. 61 14 23.

## Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

La Paternelle, section Val-de-Travers, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

### Madame Maria GOLAY

membre actif de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

## AVIS DIVERS

R. MONNIER Travers 63 14 24  
Couvet 63 19 22  
Fleurier 61 28 08

Concessionnaire des PTT  
Dépannage après-vente garanti  
est aussi votre

## SPÉCIALISTE de la TÉLÉVISION

NOIR-BLANC + COULEUR  
radio - enregistreur - disques

CERCUEILS-TRANSPORTS  
TOUTES FORMALITÉS  
ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DE POMPES FUNÈBRES  
COUVET FLEURIER non-réponse  
63 23 42  
61 11 47  
61 15 47

## VAUD - VAUD - VAUD

### Le 75<sup>me</sup> anniversaire d'une société de tir

## Une nouvelle bannière pour «La jeune Broyarde» de Payerne

De notre correspondant :

Par un temps d'épais brouillard et assez froid, la société de tir «La Jeune Broyarde», de Payerne, a célébré, dimanche, le 75<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation. La journée a commencé, dans la cour du château, par une cérémonie au cours de laquelle a été inaugurée une nouvelle bannière.

M. Willy Kupferschmid a tout d'abord souhaité la bienvenue aux représentants des autorités locales, aux invités et aux délégués des sociétés de tir faisant partie du Giron de Payerne. Puis, M. Michel Bossy, président de la commission du drapeau, a fait l'histoire du nouvel étendard, qui a été dessiné par M. Jean-Louis Monney et confectionné par une maison de Wil (Saint-Gall).

La nouvelle bannière porte une carabine brodée sur fond de cible aux couleurs payernoises (blanc et rouge), ornée de l'écusson cantonal avec franges vertes et blanches, portant les années 1898-1973, et surmontée d'une lance héraldique. M. Daniel de Dompière, président de la «Broyarde», société marraine du nouveau drapeau, a également prononcé une allocution.

Après avoir fait honneur à l'apéritif offert par la commune, les tireurs et leurs invités, entraînés par «L'Avenir», dirigée par M. Claude Bourqui, se sont rendus en cortège à l'hôtel de la Gare pour le banquet.

Au dessert, sous la présidence de M. Kupferschmid, plusieurs discours ont été prononcés, M. Albert Cavin, président de la «Jeune Broyarde», a salué parmi les invités, MM. Pierre Savary, président du Conseil communal, Achille Meyer, syndic, et Robert Baumgartner, municipal, Roland Galley, président de l'Union des sociétés locales, André Desponds, délégué du comité cantonal de la Société vaudoise des carabiniers, Eugène Meyer, officier de tir, etc. Il a ensuite fait l'his-

torique de la société, puis a demandé aux membres de rester «unis et vigilants». M. Meyer, syndic a apporté les félicitations et les vœux de l'autorité communale, M. Desponds, ceux du comité cantonal, et M. Galley, les félicitations des sociétés locales. M. Pierre Savary a souligné l'excellent travail accompli par la société, tandis que M. Eugène Meyer, apportait le salut de l'autorité militaire. Plusieurs sociétés de tir ont également apporté leurs félicitations à la «Jeune Broyarde». Enfin, M. Kupferschmid a rendu hommage à M. Albert Cavin, membre du comité depuis cinquante ans et président de la société depuis quarante-deux ans.



La nouvelle bannière (Avispress - Pache)

### Exposition à Payerne

## «Le tiers monde et nous»

De notre correspondant :

Les églises de Payerne, dans un bel esprit océanique, ont uni leurs efforts pour préparer, sous le titre «Tous dans le même bateau, le tiers monde et nous», une exposition fort intéressante, qui s'est ouverte hier dans la grande salle de la maison de paroisse. Cette exposition veut montrer que s'il existe des problèmes dans les pays du tiers monde, il en existe aussi dans les pays occidentaux, notamment en Suisse. Les Eglises doivent en prendre conscience. Les organisateurs ont voulu d'abord une exposition d'information, afin de provoquer la réflexion chez les visiteurs. Cette manifestation trouvera son prolongement au cours de l'hiver prochain dans plusieurs conférences et entretiens.

L'exposition est divisée en quatre parties, avec chacune un thème différent. Dans la première partie, des tableaux

et des photographies montrent les différences existant entre les pays du tiers monde et la Suisse dans le domaine hospitalier, dans ceux de la drogue, de l'alcoolisme, etc. La deuxième partie aborde le problème des saisonniers, celui du mariage et de la famille, du troisième âge, etc. Puis, dans la troisième partie, le développement économique avec ses nuisances. Enfin, l'Eglise montre ce qu'elle essaie de faire dans le domaine de l'évangélisation en Suisse et ailleurs, à travers les difficultés de l'époque. Des revues traitant de tous ces sujets sont à la disposition des visiteurs, qui peuvent également consigner sur une feuille de papier leurs remarques.

L'exposition a été inaugurée dimanche matin, en présence des représentants des autorités civiles et religieuses. Elle restera ouverte — l'après-midi et le soir — jusqu'au dimanche 4 novembre.

### YVERDON

#### Buvette cambriolée

(c) La buvette de l'«Union sportive» d'Yverdon, située au bord du lac, a été cambriolée. Une vitre a été brisée et le voleur s'est emparé d'une somme d'argent et de cigarettes.

### SAINTE-CROIX

#### Perte de maîtrise: deux blessés

(c) Hier, vers 13 h, sur la côte de Vuitebeuf, un conducteur perdit le contrôle de sa machine lors d'un dépassement. Le véhicule heurta un talus, fit un tête-à-queue et dévala dans la forêt. La voiture est complètement démolie. Deux personnes, blessées, ont été hospitalisées à Sainte-Croix.

### CONCISE

#### Un véhicule plonge dans l'Arnon

(c) Hier, vers 15 h, un automobiliste vaudois, au lieu dit «La Poissine», a perdu la maîtrise de son véhicule qui a escaladé un talus, est revenu sur la route avant de faire un vol plané d'une trentaine de mètres et d'atterrir dans l'Arnon. La voiture est complètement démolie. Quant au conducteur, il fut retrouvé plus tard à son domicile par les gendarmes de Concise et de Grandson. Il avait été blessé à un poignet.

### LES TUILERIES-DE-GRANDSON

#### Enfant blessé par un engrenage

(c) Christian Bezençon, 7 ans, domicilié aux Tuileries-de-Grandson, qui avait mis sa main dans un engrenage, a subi une grave lésion de la main droite qui a nécessité son hospitalisation.

## EN PAYS NEUCHÂTELOIS

## Les peintres, sculpteurs et architectes se sont réunis au Château de Boudry

On parle, souvent, des futurs artistes en disant d'eux qu'ils ont un talent caché. Mais les artistes réunis, samedi soir, dans la grande salle du Château de Boudry semblaient ne rien avoir à cacher, ni leur talent, ni leur visage. Il est vrai que la renommée peut prendre tant de «visages» différents.

C'est donc derrière le masque que s'est déroulé le «traditionnel» souper de la section neuchâteloise de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses (PSAS), en présence du conseiller d'Etat Carlos Grosjean, et du conseiller communal de la Chaux-de-Fonds, M. Roger Ramseyer, car ainsi que l'a relevé André Siron, artiste-peintre et organisateur de cette soirée: «Nous aurions souhaité la présence d'un conseiller communal de Neuchâtel mais ils ne «sortent» pas le samedi soir.» M. Alex Billetter, directeur de l'ADEN et secrétaire de la société pour le rayonnement de Neuchâtel, était également présent.

«Je peux aisément, a poursuivi André Siron, ne pas remercier le représentant de la Confédération, puisqu'il n'y en a pas». A moins que M. Grosjean...

«Vous êtes, M. le conseiller d'Etat, en tant que chargé des destinées des départements de justice et police et des travaux publics — donc des chaussées et des ponts — ouvrages d'art, un PSA qui s'ignore: un PSA sommeille en vous...»

Ce discours ne pouvait demeurer sans réponse. Aussi M. Carlos Grosjean, avec beaucoup d'humour, se mesura en un duel oratoire à André Siron, en souhaitant nommer au pouvoir, non celui de l'Etat mais celui des artistes, l'Imagination. Duel qui n'appela aucun arbitrage. M. Grosjean s'étant bien défendu, ce duel se termina autour d'un buffet chaud composé d'un jambon à l'os, de soupe aux pois, de fromages, de tartes et autres douceurs. Et les «Mascarade Stompers» de Cortaillod conduisirent le bal. R. Wé.



André Siron dans son numéro oratoire sous le regard du conseiller d'Etat Carlos Grosjean.

(Avispress - J.-P. Baillod)

## Le «Long Street Jazzband» au Jazz-club

Samedi soir se produisait au Jazz-club de Neuchâtel le «Long Street Jazzband». Son nom l'indique: cette formation bernoise a choisi le style dixieland comme moyen d'expression.

Le «sound» de l'orchestre est agréable, les musiciens sont tous à leur affaire, avec peut-être une mention particulière pour le trompettiste. La formation fait preuve d'une belle cohésion, ce qui laisse supposer un sérieux travail pendant les répétitions. Mais si la copie est conforme à l'original, il faut reconnaître que, comme toute bonne copie, elle n'apporte guère de surprises! Les musiciens jouent bien de leurs instru-

ments, mais ils semblent avoir laissé leurs «tripes» au vestiaire...

Il en résulte une soirée finalement assez terne, mais la faute n'incombe pas entièrement aux musiciens. Ceux-ci tentèrent plusieurs fois de dégeler la salle, une salle pourtant bien remplie. Hélas, que faire lorsque le public écoute un «Jazz me blues» resplendissant de santé avec le même sérieux qu'un «Lonely woman» joué par le Modern Jazz Quartet, et semble avoir peur de s'extrioriser! Si la relève du jazz semble être assurée par les musiciens, l'est-elle aussi par le public? J.B.W.

## «Un complot pour la paix»

Samedi, pendant toute la journée, une rencontre de groupements apolitiques neuchâtelois a eu lieu au Centre de loisirs.

Le «Mouvement populaire des familles», les «Magasins du monde», les «Migrants», les mouvements «Portugal-Afrique australe», «Anti-apartheid» et «Vers un développement solidaire», le Groupe de personnes ayant retiré leur argent des banques investissant en Afrique australe, le Service civil international, le Groupe intéressé aux problèmes de limite de croissance et «Amnesty International», ont des activités différentes, mais un but commun: lutter pour le développement et contre toutes les formes d'injustice.

Pour faire connaître ce but et pour combattre un état d'esprit qu'elles jugent égoïste et défaitiste, elles ont présenté en permanence dans les locaux

du Centre, plusieurs expositions et films à un public qu'elles auraient voulu plus nombreux.

Et, afin de mieux informer l'homme de la rue, parallèlement à la rencontre du Centre de loisirs, une troupe de théâtre parcourait la ville en démontrant, d'une façon massive, certaines situations créées par la richesse du monde occidental et la pauvreté des pays «sous-développés».

C.B.

IMPRIMERIE CENTRALE  
et de la  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.  
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel  
Direction générale: Marc Wolfrath  
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

critique  
**TARATATA...**

Il est des émissions faites pour divertir et qui ne prétendent à rien d'autre. C'est apparemment la solution de facilité, pourtant à y regarder d'un peu près, il n'en est rien. D'ailleurs, si c'était aussi facile qu'on veut bien le dire, il y aurait beaucoup plus d'émissions de variétés, car c'est un genre fort prisé du public et les programmeurs pas fous, malgré le coût élevé de semblables productions, en offriraient plus souvent.

Mais indépendamment de la mise en scène qui doit être fastueuse, originale, sans compter l'orchestre qui comporte un grand nombre de musiciens, sans compter même les vedettes qui donnent son (mais pas leur) cachet à l'émission, les variétés reposent essentiellement sur un ou quelques animateurs. Après Roger Pierre et Jean-Marc Thibaud, la 2<sup>me</sup> chaîne française a confié ce rôle difficile à Jacques Martin. Ainsi les variétés ont passé du bon gros rire, un peu épaïs, mais assez drôle parfois, à l'esprit chansonnier. Jamais avant Jacques Martin les variétés n'avaient aussi bien mérité leur nom car derrière l'amuseur farfelu se cache un homme de goût, et, ce qui ne gêne rien, de grand talent.

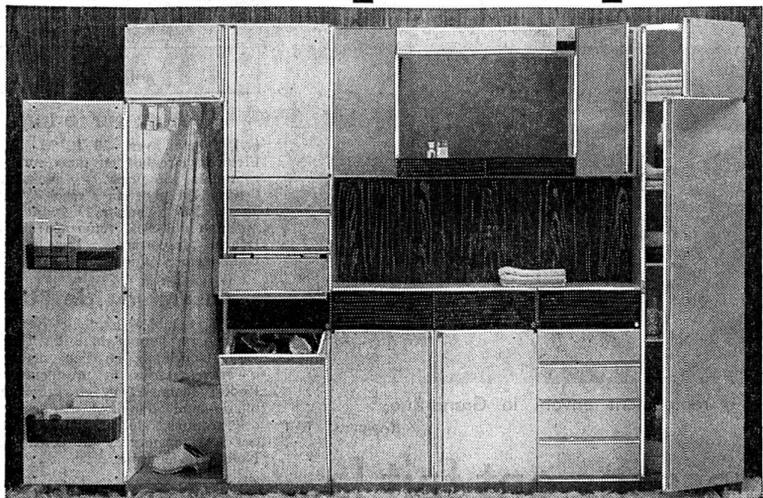
Crown, il monte des sketches à un seul personnage où la drôlerie jaillit aussi bien d'une satire que d'une imitation, du sens du farfelu avec une invention verbale jamais en défaut. Chanteur, ses études classiques lui permettent d'interpréter ou de pasti-

cher une gamme considérable d'œuvres allant du bel canto à l'opéra en passant par le folklore français et étranger, l'opérette et les chansons à thème, bref rien de ce qui se chante n'est étranger à Jacques Martin. Chansonnier, il sait avec un humour sans malice égratigner les grands personnages; présentateur, il met en valeur les vedettes invitées et jusqu'au moindre musicien.

Mais de tous les talents de Jacques Martin qui feraient encore une longue liste, il en est un que je prise fort, c'est celui de savoir choisir celles et ceux qui avec lui composent le spectacle. C'est ainsi que jeudi dernier, le grand soprano coloratur Madi Mesple interpréta une mélodie de Strauss «Rire et chanter». Marcel Amont dont il n'est plus besoin de dire le talent, participa également à l'émission. Pierre Petit improvisa avec Martin un pastiche de Rossini sur un thème fourni par une télé-spectatrice. Un groupe folklorique breton composé de musiciens remarquables se produisit de même qu'un groupe jouant du folklore sud-américain. Il y avait aussi Daniel Gérard, Yves Duteil et Eva, une chanteuse qui, sans imiter Piaf, en a les sonorités chaudes et colorées. On n'en finirait pas de faire l'éloge de Taratata, ni de citer des noms et des talents et si cette émission-là est facile, je voudrais qu'elles le fussent toutes à ce point-là.

G.-A. M.

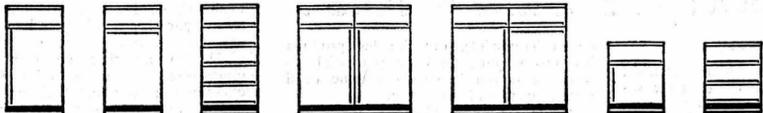
# Mobilier plastique combinable à usages multiples. Une création Allibert.



Design net. Belle matière sans problème. Utilisation optimale de l'espace intérieur, grâce à un agencement pratique. Eléments combinables à volonté. Tous ces avantages aidant, les meubles Allibert en matière plastique prennent aussi de plus en plus pied hors des salles de bains. Par exemple, dans les chambres d'enfants, comme ensemble robuste pour le rangement du linge et des jouets. Ou, au fond d'un couloir, comme vestiaire pour les tenues de loisirs. Ou encore, à la cuisine, pour les torchons, les serviettes et les produits de nettoyage. Les éléments à usages multiples Allibert offrent d'innombrables solutions pour faire régner l'ordre et une atmosphère soignée dans votre intérieur.

Les meubles en éléments combinables ALLIBERT sont en vente dans les commerces spécialisés et dans les grands magasins.

La gamme de 11 modules, comprenant des armoires hautes, des bahuts, des éléments suspendus et des mini-armoires, répond à tous les besoins. Vous pouvez à tout moment y ajouter de nouveaux éléments, en ayant la certitude qu'ils seront parfaitement assortis. Vous pouvez en outre les combiner avec une armoire de toilette Allibert.



Veillez m'envoyer gratuitement le grand catalogue en couleurs consacré au mobilier plastique, aux armoires de toilette et aux accessoires de salle de bains Allibert.

Appareils Koenig SA,  
8051 Zurich  
Bocklerstr. 33/37



NE

Nom: \_\_\_\_\_ Rue: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_

**KÖENIG**

# AF

Ca c'est une offre AF

**SIEMENS**

- Machine à laver à partir de **898.-**
- Lave-vaisselle à partir de **1194.-**
- Cuisinières à partir de **358.-**
- Frigos à partir de **298.-**
- Congélateurs à partir de **598.-**

SIEMENS vous offre tout cela à des prix très bas.

Livraison partout. Grandes facilités de paiement.

NATURELLEMENT CHEZ LE SPÉCIALISTE.

**Discount du Vignoble  
Fornachon & Cie**  
2022 BEVAIX. Tél. (038) 46 18 77.

Arosa  
1800 m ü.M.

Telex 74 258  
Téléphone  
(081) 31 21 66

**HOTEL PARK AROSA**

Vacances dans une atmosphère de détente. — L'hôtel avec tout confort: piscine, sauna, massages, jeux de quilles, bar, bus jusqu'aux remontées mécaniques, endroit absolument tranquille. Découpez s.v.p. l'insertion et envoyez-la nous. Vous recevrez le programme complet de la saison hivernale. En décembre, semaines de ski, janvier et mars, forfaits de ski. Pension à partir de Fr. 90.—

## COUTURE

retouches de tous vêtements dames  
**DAIM-CUIR**  
retouchés, réparés, etc. par spécialiste  
Veston-Pantalon  
Toutes retouches  
Pitteloud, couture,  
Temple-Neuf 4, Neuchâtel. Tél. 25 41 23.

## DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90

**Les Fiat 124: considérez-les comme vous le voulez ce sont les voitures les plus réussies de notre époque.**



### Les nouvelles Fiat 124 Special:

Fiat 124 Special T  
Nouveau moteur 1600, 95 CV (DIN), 170 km/h,  
5 vitesses et compte-tours de série.  
Fiat 124 Special 1400 75 CV (DIN), 155 km/h.

Fiat 124, 1197 cm3 Fr. 9.950.-  
Fiat 124 Familiare, 1197 cm3 Fr. 10.950.-  
Fiat 124 Special, 1438 cm3 Fr. 11.250.-  
Fiat 124 Special T, 1592 cm3 Fr. 12.900.-

Plus Fr. 50.- forfait pour transport et livraison.

Le financement Sava vous facilitera l'achat d'une nouvelle 124. Les Agents Fiat se feront un plaisir de vous fournir tous renseignements sur ce moyen actuel et de vous proposer un essai de la voiture.



Veillez-vous adresser à un agent Fiat

### Des faits.

Lorsque la Fiat 124 est apparue sur le marché, elle a remporté le titre de «Voiture de l'Année».

Depuis lors, on l'a développée dans six versions différentes, qui se sont vendues à plus d'un million et demi d'unités à travers le monde.

Elles sont actuellement construites dans cinq pays différents.

### Des raisons.

La Fiat 124 vous offre une combinaison confort-performances-maniabilité qu'aucun autre producteur ne semble avoir été en mesure d'obtenir.

Par exemple, dans la nouvelle 124 Special T, on trouve un moteur de 1592 cm<sup>3</sup> avec 2 arbres à cames en tête, développant 95 CV (DIN). Ce nouveau modèle atteint une vitesse de 170 km/h et accélère de 0 à 100 km/h en 12 secondes. Peu de voitures de ce prix sont en mesure de réaliser de telles performances.

Toutes les Fiat 124 sont munies de 4 freins à disque assistés, d'un répartiteur de freinage, d'une direction de sécurité et d'une coque à résistance différenciée.

De plus, elles vous offrent un équipement complet, sans supplément de prix: simili-cuir, dossiers avant réglables, lunette arrière chauffante, essuie-glaces intermittent, déflecteurs avant, rétroviseur jour/nuit, allume-cigares, miroir de courtoisie, poignées de maintien avec crochet, phare de recul, pneus à carcasse radiale.

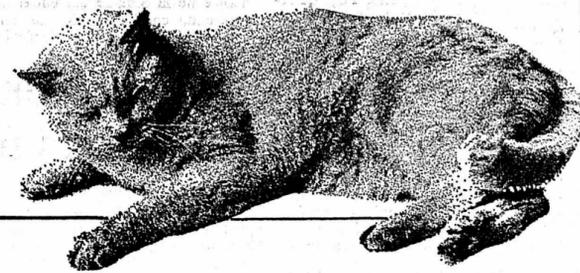
Un rayonnement de chaleur  
une agréable sensation de bien-être



Fabricant:  
La Gaine Viso  
Saint-Blaise / NE

**viso**

ceinture chauffe-reins **termarin** contre le froid, les rhumatismes et les lombagos. Fournisseur de l'Equipe suisse de ski.



Démonstration chez le spécialiste

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



**F. TRIPET**

SEYON 8 — NEUCHATEL — ☎ 24 66 33

Kuoni vous convie dans le monde entier!

## Fascinant Mexique!

Terre des contrastes, merveilleux pays où les extrêmes se côtoient. Un monde neuf qui conjugue au présent les charmes du passé. Vacances balnéaires à Acapulco.

17 jours, dès  
**Fr. 1590.-**

départ de Zurich

Vols spéciaux à bord d'un jet DC-8 BALAIR, filiale de SWISSAIR (formation des pilotes et entretien des appareils assurés par SWISSAIR).

Où que vous alliez, vous serez toujours en bonne compagnie avec les animateurs KUONI.

17 jours à Acapulco, 17 jours à Mexico -Acapulco

17 jours à Mexico et grand périple à travers le Mexique jusqu'à la presqu'île du Yucatan. Excursion facultative: Oaxaca.



**Nous connaissons encore des paradis pour de plus belles vacances**

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 299 22

# FRIBOURG - FRIBOURG

## La convention entre les médecins et les caisses-maladie : des échanges de sourds

De notre correspondant :

En septembre, le parti socialiste fribourgeois votait une résolution dans laquelle il déplorait que les médecins fribourgeois n'aient pas encore ratifié la convention signée le 8 avril 1973 entre la Société cantonale de médecine et la Fédération fribourgeoise des caisses-maladie.

Or, la Société de médecine, dans un communiqué, réfute les griefs socialistes. Elle déclare qu'elle a fait la demande de ratification officielle, conformément à la loi sur l'assurance-maladie et l'accident (LAMA), auprès du directeur de la santé publique, le 6 juin déjà, avec demande d'entrée en vigueur de la convention au 1er juillet. Et elle affirme que, si la convention n'est toujours pas entrée en vigueur, c'est parce qu'aucune demande de ratification n'a été introduite par les représentants des caisses-maladie (la Fédération des caisses est présidée par Me Jean-Marie Favre, avocat).

Ainsi, tandis que les malades attendent, on continue à se renvoyer la balle. Il faut le déplorer, comme il faut déplorer la politisation de cette affaire.

Au centre du débat, on trouve en effet le directeur de la santé publique, M. Denis Clerc, conseiller d'Etat socialiste. Celui-ci s'étant montré très ferme avec les médecins dès son arrivée au gouvernement, nombre de ces derniers ne lui facilitent pour le moins pas la tâche. Situation détestable dont pâtissent, une fois encore, les malades.

Il est vrai que la fameuse convention a été signée le 8 avril par la Société de médecine et la Fédération des caisses, après de nombreuses années passées en louvoisements et tergiversations. Mais, lors de la signature, il avait été souligné que la convention devait encore être approuvée par chaque médecin en particulier. Une proportion de 80 à 90 % des médecins aurait dû signer la convention, faute de quoi elle ne serait qu'un chiffon de papier. Or, il semble que la proportion des signatures, qu'on ne connaît pas exactement, est beaucoup trop faible. Dès lors, le Conseil d'Etat ne saurait ratifier une convention-bidon.

### VIA LE TRIBUNAL ARBITRAL ?

Une issue sera peut-être plus facilement trouvée, lorsque sera mise en vigueur une loi concernant le tribunal arbitral en matière d'assurance en cas de maladie et d'accidents. Saisis du projet de cette loi, les députés fribourgeois en débattent lors de la prochaine session du Grand conseil.

La loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents prévoit que les litiges entre caisses-maladie, d'une part, médecins, pharmaciens, chiropraticiens, sages-femmes, auxiliaires paramédicaux, laboratoires ou établissements hospitaliers, d'autre part, sont jugés par un tribunal arbitral paritaire. Le canton de Fribourg avait institué un tel tribunal en 1913, par un simple arrêté du Conseil d'Etat. Les évolutions qui sont intervenues depuis lors commandent l'élaboration d'une loi. L'actuel tribunal arbitral est présidé par un juge cantonal. Il semble qu'une procédure lente et l'obligation d'apporter une avance de frais jusqu'à 500 fr. aient fait hésiter certains assurés à faire valoir leurs droits. De même, les caisses-maladie n'ont pas fait usage de la faculté qu'elles ont de s'adresser directement au tribunal arbitral, en lieu et place de l'assuré qui est toujours hésitant à entamer un procès

contre son médecin. De 1965 à 1973, le tribunal arbitral n'a été réuni qu'à une ou deux reprises. « Autant dire que son rôle a été nul », dit le message du Conseil d'Etat.

Or, le rôle du tribunal arbitral est de trancher les contestations, en ce qui concerne l'application du tarif médical notamment. Il peut en être saisi aussi bien dans un régime conventionnel que dans un régime non conventionnel entre caisses-maladie et médecins.

### PROCÉDURE SIMPLIFIÉE

Le projet de loi prévoit que la présidence du tribunal arbitral ne sera plus assumée par un juge cantonal, mais par une personne indépendante, titulaire du brevet d'avocat ou licenciée en droit, ayant fait preuve de connaissances suffisantes dans l'exercice de fonctions publiques supérieures. Membres et suppléants seront nommés pour quatre ans (et non plus huit ans) par le Conseil d'Etat. Mais il continuera à siéger à trois membres : le président, un représentant des caisses et un du personnel médical, paramédical ou hospitalier, suivant la nature de la cause. Le département de la santé publique assumera le secrétariat. Mais surtout, la procédure sera simplifiée afin de rendre l'accès au tribunal arbitral plus facile et d'en rendre le fonctionnement plus rapide. Une conciliation sera tentée par le président. Si elle échoue, il sera fait appel, séance tenante, aux juges-arbitres. Le dépôt d'une avance de frais est supprimé. En revanche, le tribunal pourra mettre à la charge de la partie perdante un émoulement pouvant s'élever jusqu'à 500 fr., ainsi que tout ou partie des frais de la procédure. Dans des cas particuliers, il pourra aussi renoncer à percevoir des émoulements ou des frais.

S'il passe le cap du Grand conseil, le projet de loi ne deviendra efficace que dans la mesure où les assurés, voire les caisses-maladie, utiliseront les possibilités offertes. Théoriquement, on peut cependant voir ici une possibilité de forcer une issue pour la fameuse convention entre médecins et caisses-maladie. Mais l'accouchement risque fort de durer bien des mois encore.

Michel GREMAUD

## Grave chute d'un jeune homme

(c) Hier, vers 16 h, M. Jean-Pierre Uldry, âgé de 23 ans, domicilié à Fribourg, empruntait le chemin d'accès à la chambre d'ancrage des câbles de l'ancien pont suspendu sur le Gotteron, près de la route de Bourguillon. Sur ce chemin barré, il perdit pied et tomba d'une hauteur de quinze à vingt mètres. Une jeune fille qui accompagnait M. Uldry put donner l'alerte. Le PPS de Fribourg dut intervenir pour le tirer d'une fâcheuse position. Le jeune homme souffre d'une forte commotion cérébrale et de blessures diverses. On craint des fractures de la colonne vertébrale et du crâne. Il est soigné à l'hôpital cantonal.

## Cyclomotoriste blessé

(c) Hier, vers 16 h 40, M. Germain Moullet, âgé de 62 ans, ouvrier agricole à Sâles (Gruyère) s'est engagé sur la route cantonale, à Chavannes-sous-Romont, avec son cyclomoteur, alors qu'arrivait une voiture. M. Moullet a été légèrement blessé.

## MAGNEDENS

### Deux blessés

(c) Hier, vers 18 h 10, M. Robert Seydoux, âgé d'une soixantaine d'années, de la Tour-de-Trême, circulait au volant de sa voiture de Fribourg en direction de Bulle. A Magnedens, il marqua le « stop », mais reparti alors qu'arrivait une voiture bernoise qui accédait à la RN 12. Dans le choc, M. Seydoux fut légèrement blessé, ainsi qu'une fillette passagère de l'auto bernoise, la petite Brigitte Rohrer, de Berne. Les dégâts sont estimés à 6000 francs.

## Contre les mesures anti-surchauffe

Dans sa séance du 25 octobre, le comité cantonal du parti démocrate-chrétien fribourgeois s'est prononcé, dans sa grande majorité, contre les mesures complémentaires visant à combattre la surchauffe, notamment celle qui concerne les crédits, et qui seront soumises au peuple le 2 décembre. Tels qu'ils sont prévus, ces arrêtés visent non seulement la conjoncture, estime le comité cantonal dans un communiqué publié samedi, « mais également la structure et punissant les régions qui n'ont pas contribué à la surchauffe. Le comité cantonal n'en reconnaît pas moins la nécessité qu'il y a de lutter efficacement contre l'inflation, à condition que l'on tienne justement compte des situations différentes qui existent dans notre pays ».

Le comité cantonal a, d'autre part, étudié le problème de la presse du parti et prit les mesures en vue d'une campagne de diffusion et de recrutement de nouveaux abonnés.

Enfin, il enregistra les propositions qui seront faites à la prochaine assemblée des délégués pour la désignation des délégués au parti suisse et de leurs suppléants.

## Epuration des eaux : une station pour 15 communes

De notre correspondant :

Quinze communes — dix bernoises et cinq fribourgeoises — participent à un vaste projet d'épuration des eaux de la Vallée de la Singine qui entrera, le mois prochain, dans la phase de réalisation. L'ensemble du projet est dévisé à 42 millions de francs (indice 1973), dont 14,9 millions pour la station d'épuration proprement dite, qui sera construite à Laupen (Berne).

Les cinq communes fribourgeoises du district de la Singine y et participent sont celles de Wuennewil-Flamatt, Boesingen, Kleinboensigen, Schmitten et Ueberstorf.

L'approbation de chaque assemblée communale est requise. Les autorités de la région travaillent depuis une dizaine d'années au projet qui rencontre l'assen-

timent d'une population bien informée. Ainsi, vendredi soir, l'assemblée communale de Wuennewil-Flamatt, présidée par le syndic Josef Ducrey, a donné une approbation unanime. La participation de cette commune sera d'environ 15 %, soit une somme totale de plus de 6,5 millions de francs, 28 % de cette somme sont à la charge de Wuennewil-Flamatt, le reste devant être couvert par les subventions fédérales et cantonales.

La commune de Boesingen (environ 8 % de l'ensemble) a également émis un vote unanime vendredi soir. Il ne fait pas de doute que Schmitten et Ueberstorf se prononceraient favorablement, elles aussi.

La station de Laupen, qui épurera donc les eaux de toute la Vallée de la Singine, doit être mise en service au début de 1978.

# JURA - JURA - JURA

## Les partis politiques et le statut du Jura

De notre correspondant :

Au fur et à mesure qu'on se rapproche de l'échéance de novembre, c'est-à-dire de la session parlementaire durant laquelle sera traité le statut du Jura, l'activité politique devient plus intense. Samedi, deux partis jurassiens se sont réunis pour prendre position face aux propositions gouvernementales : le parti chrétien-social indépendant (PCSI) aux Breuleux, le parti libéral-radical (PLR), sans son aile autonomiste, à Moutier. Le premier, dont on sait qu'il est entièrement acquis à l'idée de la création d'un canton du Jura, a qualifié le projet du Conseil exécutif de proposition creuse, absolument inutile. Le second, groupé autour du conseiller d'Etat Simon Kohler, est allé moins loin encore qu'on ne le supposait généralement. Il s'est montré très gouvernemental et est resté bien en deçà des revendications considérées comme minimales par la Troisième force. Quant au parti socialiste, qui devait, lui aussi, examiner les propositions gouvernementales samedi, il a renoncé à le faire, plusieurs sections ayant refusé de traiter le problème.

### LE « OUI » RADICAL

Les libéraux-radicaux, réunis à Moutier sous la présidence du conseiller aux Etats Maurice Péquignot, ont donc examiné durant trois heures le rapport du gouvernement bernois sur la création de régions et l'aménagement du statut du Jura. La fraction autonomiste du parti s'étant abstenue de participer à la séance, l'unanimité s'est faite facilement sur une résolution qui a été publiée hier. Ce document, de trois pages, fait état du fait que le parti libéral-radical accepte le principe de la régionalisation, tout en relevant, cependant, que celle-ci ne peut, à elle seule, résoudre le problème jurassien. Le projet du gouvernement exige de longs délais de réalisation, tandis qu'il est urgent de trouver une solution au problème jurassien. Il convient donc, pour les radicaux, d'aménager un statut du Jura. A ce sujet, le

parti radical approuve d'une manière générale les propositions du gouvernement, en particulier la création d'un cercle électoral jurassien pour les élections au Conseil national. En ce qui concerne la réforme des élections des membres du gouvernement, les radicaux disent qu'ils seraient disposés à accepter la création d'un cercle électoral formé des sept districts si une telle réforme des institutions cantonales devait être un élément contribuant de manière importante au retour de la paix dans le Jura. Le PLR est également disposé à étudier l'octroi au Jura d'un troisième siège au gouvernement, de même qu'un nouveau mode d'élection au Conseil des Etats. Il recommande, en outre, l'attribution, à la députation jurassienne de pouvoirs de décision dans différents domaines : école, culture, aménagement du territoire.

Enfin, le PLR abonde dans les idées gouvernementales pour ce qui touche à l'organisation du plébiscite. Il combat l'idée d'exclure du scrutin une partie importante des citoyens établis dans le Jura, de même que la possibilité de faire participer au scrutin les citoyens originaires de communes jurassiennes établies à l'extérieur du Jura. Pour terminer, le parti radical déclare qu'il tient, tout particulièrement, à l'unité du Jura formé des sept districts et considère que le maintien du Jura dans le cadre du

canton est le seul moyen de conserver aux sept districts leur unité politique.

Dans la même heure, aux Breuleux, les chrétiens-sociaux indépendants, réunis autour du député Joseph Schaffter, jugeaient le même rapport gouvernemental d'une manière toute différente et le faisaient savoir, eux aussi, dans un communiqué. Pour eux, le projet du gouvernement bernois ne contient aucun élément susceptible de conduire à un règlement de la question jurassienne, mais des propositions creuses sur lesquelles il est absolument inutile de discuter. La création de régions n'a rien à voir dans une affaire politique comme la question jurassienne. En revanche, le PCSI réaffirme sa certitude que la création d'un canton du Jura est la seule solution équilibrée et définitive du problème jurassien.

### ET LES RADICAUX AUTONOMISTES ?

Si la résolution relatée plus haut a fait l'unanimité de l'assemblée de Moutier (172 voix contre 0), c'est que les radicaux de tendance autonomiste s'étaient abstenus de participer à la séance. On sait qu'ils sont en conflit avec leur parti au sujet de la question jurassienne. Ils sont même sur le point de claquer la porte et de fonder un nouveau parti, pour lequel ils ont déjà trouvé une dénomination : parti libéral progressiste. Pas plus tard que vendredi, une délégation du comité central du PLR a rencontré une délégation des radicaux autonomistes, parmi lesquels les députés Roger Jardin, de Delémont, et Jean Miserez, de Porrentruy. Entre les deux délégations un médiateur, M. Henri Schmitt, conseiller d'Etat genevois et président du parti radical suisse. L'échange de vue n'a pas permis le rapprochement des deux parties pour l'instant, mais on s'est mis d'accord pour décider qu'une solution, rapprochement ou scission, devait intervenir avant la fin de l'année. Les députés autonomistes se plaignent de mesures d'ostracisme prises à leur égard par les dirigeants du parti. Ils exigent que la liberté d'opinion soit garantie dans le cadre du PLR. Ce dernier, on le sait, défend pour l'instant l'unité du Jura dans l'unité cantonale.

BÉVI

### ALLE

## Il renverse une moto et prend la fuite

(c) Samedi soir à 20 h, un automobiliste a renversé une motocyclette occupée par deux personnes. Ces dernières ont été blessées aux pieds et aux jambes et hospitalisées à Porrentruy. L'accident s'est produit entre Porrentruy et Alle. La police recherche le chauffard qui se trouvait au volant d'une voiture rouge, dont un phare a été cassé et une lunette de phare perdue.

## Voiture contre remorque non éclairée

(c) Vendredi soir, une voiture brun-truite roulant entre Alle et Miécourt s'est jetée contre la remorque agricole, non éclairée, tirée par un tracteur. Le conducteur de celui-ci, M. Willy Amstutz, de Miécourt, âgé de 33 ans, a subi une fracture du bassin et de graves blessures au bas-ventre. Il est hospitalisé à Porrentruy. Les dégâts s'élevaient à 15.000 francs.

### SORVILIER

## 15.000 fr. de dégâts

Dans la nuit de samedi à dimanche une automobile conduite par une dame de Court est entrée en collision au moment d'un croisement avec un véhicule roulant en sens inverse. Par malheur, une troisième voiture vint emboutir la première. Pas de blessés, mais des dégâts estimés à plus de 15.000 francs.

### TAVANNES

## Trois fois oui

Le corps électoral dont 13,7 % seulement s'est déplacé devait se prononcer sur trois crédits importants. Il a répondu trois fois oui : 1) part de la commune pour le syndicat d'épuration des eaux, d'un montant de 2.781.000 fr. : 270 oui, 38 non ; 2) construction d'un collecteur des eaux usées, 1.300.000 fr. : 271 oui, 37 non ; rénovation du hangar des pompes, 145.000 francs : 221 oui, 87 non.

### LE NOIRMONT

## Un cri d'alarme infondé ?

La direction de l'Ecole cantonale d'agriculture du Jura, à Courtemelon, à la suite de l'appel lancé par les « Amis de la nature » du Noirmont, concernant les traitements chimiques des pâturages, a pris position.

Elle fait savoir que « si les responsables de cet appel sont bien intentionnés, ils sont, par contre, mal informés au sujet des problèmes de toxicité des produits utilisés et de leurs effets sur la faune et la flore. Il s'ensuit que leur cri d'alarme est infondé. »

### PORRENTUAY

## Un disque et une exposition

(c) Parallèlement à la présentation de la « Bibliographie jurassienne » a eu lieu samedi après-midi, à Porrentruy, le vernissage d'une exposition retrospective de deux œuvres du peintre jurassien Joseph Lachat et la présentation d'un disque, édité par l'Institut jurassien, et comportant des œuvres de deux compositeurs du Jura : la « Quatrième symphonie » de H. Gagnebin et la « Symphonie prophétique » de J. F. Perrenoud. Nous y reviendrons.

### CORMORET

## Levée d'opposition

(sp) Craignant pour le développement du village, le Conseil municipal avait fait opposition au plan cantonal des zones protégées. A la suite d'une séance avec la Direction cantonale des travaux publics, cette opposition a été retirée : les nouvelles prescriptions n'interdisent pas la construction, mais stipulent des conditions (esthétique, choix des matériaux) afin de conserver le cachet du village.

### MOUTIER

## Avec les bouchers

(c) L'association des maîtres bouchers du Jura a tenu son assemblée générale annuelle à l'hôtel de la Gare à Moutier présidé par M. Raymond Paratte, de Saignelégier. C'est M. David Geiser, des Bois, qui a été désigné comme nouveau vice-président. L'assemblée a ensuite décidé la création d'un service de dépannage à l'intention des membres malades ou au service militaire. Il y eut un large débat sur le problème de l'introduction du 2me pilier ainsi que sur celui du recrutement des jeunes bouchers.

## Au club des patineurs

(c) Les membres du club des patineurs de Moutier commencent ce soir leurs cours de patinage à la patinoire prévôtise qui vient de s'ouvrir. La monitrice est Mlle Schmid, de Davos.

### COURRENDLIN

## Les employés de banque demandent une revalorisation de leur fonction

(c) Sous la présidence de M. Gilbert Delapraz, de Moutier, l'Association suisse des employés de banque, section du Jura-Nord, a tenu son assemblée générale samedi à Courrendlin. Le principal problème traité a été le renouvellement de la convention biennale. Les employés de banque demandent l'indexation de leurs traitements mais les entretiens entre la commission paritaire et les représentants patronaux à ce sujet n'ont pas abouti jusqu'à présent. A leur avis, une revalorisation de la fonction s'impose si on veut maintenir le renom des banques suisses.

## Résolution

Les libéraux-radicaux jurassiens autonomistes, ont siégé à part à Delémont, sous la présidence du député Roger Jardin. Leur communiqué indique « que le parti libéral-radical jurassien ayant pratiqué ces dernières années une politique que l'U.P.J. (organisation antiséparatiste) reconnaît comme étant la sienne, les autonomistes, qui représentent une bonne partie de l'électorat radical, se sont groupés dans tout le Jura au sein du parti-libéral progressiste en formation ».

Les libéraux-radicaux autonomistes « se sont abstenus de paraître » à l'assemblée générale du parti à Moutier et n'ont point pesé sur ses décisions ».

Les libéraux-radicaux autonomistes jurassiens qui se sont engagés sur la voie de la dissidence, dans leur prise de position, demandent notamment « un plébiscite organisé démocratiquement selon le droit des gens après une négociation entre les autorités fédérales et les mouvements et partis qui réclament une modification des structures politiques actuelles ».

## BIENNE

## DANS UN ÉTABLISSEMENT BIENNOIS, UNE BAGARRE FAIT 15 BLESSÉS !

A quelques jours de sa fermeture, prévue pour le 31 octobre, le restaurant Ruschli, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, a été le théâtre, samedi soir, d'une monstre bagarre qui a fait 15 blessés dont cinq gravement atteints. Le mobilier, quant à lui, a été presque complètement détruit.

### LES EVENEMENTS

Samedi, la colonie espagnole de Biemme avait organisé une soirée familiale et récréative au Ruschli. Parallèlement, au restaurant Saint-Gervais, avait lieu une réunion du groupement « Ça ira » qui poursuit le but de redonner les rives du lac de Biemme à la population.

A l'issue de cette dernière réunion, vers 23 h, un groupe de jeunes se rendit au Ruschli. Le ton de la discussion monta, puis on en vint aux mains. Très vite, chaises, tables, verres volèrent en éclats. Une vingtaine de policiers firent alors irruption afin de rétablir l'ordre. Quinze personnes furent transportées à l'hôpital, tandis que le reste des antagonistes fut évacué, en moins de 20 minutes.

On se souvient que le Ruschli devait

## Double démission au parti socialiste biennois

(c) Après la démission de président de la fraction du Conseil de ville de M. Roland Villard, nous apprenons que M. André Ory, vient d'adresser sa démission de conseiller de ville et du même coup de président du grand parti socialiste. Ces deux militants s'inscrivaient au parti socialiste romand. André Ory fut notamment président du législatif de 1968 à 1969, membre de plusieurs commissions importantes dont celle de gestion. On sait que M. Ory occupe le poste de vice-chancelier de l'Etat de Berne.

Pour le remplacer au législatif, on fera appel à la première socialiste romande à siéger, Mme Christine Frutiger, née en 1925, actuellement aide sociale auprès des travailleurs étrangers. Voilà certes un nouveau coup dur pour le parti socialiste qui, depuis plusieurs années, a du plomb dans l'aile.

• Douleurs ?  
• Grippe ?  
• Maux de tête ?

**ASPRO**

soulage vite

Nouveau : maintenant aussi sous forme de comprimés effervescents



Une nouvelle parure pour une qualité de tradition depuis 1819



**Bisquit**

COGNAC Les Fils de Maurice Collé et Cie, Genève

Sans aucun effort, vous trouverez chez nous l'imprimé de qualité, ambassadeur de votre bon goût



Imprimerie Centrale S.A. Neuchâtel

**OFFRES D'EMPLOIS**



Entreprise de la place cherche

**SECRÉTAIRE**

à plein temps, bonne dactylo et ayant de l'initiative.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, à P. Andrey & Cie S.A. et H. R. Schmalz S.A., Hôpital 11, Neuchâtel.

Nous engageons pour entrée à convenir

**mécanicien sur machines de bureau**

Situation stable et d'avenir avec grandes possibilités de développement à personne capable. Permis de conduire automobile indispensable.

Adresser offres détaillées ou téléphoner à Boine 22

**ROBERT MONNIER**  
OFFICE EQUIPMENT  
2000 NEUCHÂTEL  
038 2538 84

**Serrurier-mécanicien**

Entreprise générale des travaux du bâtiment et génie civil cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

**SERRURIER-MÉCANICIEN**

éventuellement au bénéfice d'un permis de conduire, avec quelques notions d'électricité, pour son service d'entretien et d'installation de machines de chantier, réparations, travaux d'atelier, etc.

Candidat ayant déjà rempli un poste similaire aura la préférence.

Salaire selon capacités et expérience du candidat. Logement à disposition. Tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres, avec curriculum vitae, à l'entreprise  
**COMINA NOBILE S.A.**,  
2024 Saint-Aubin.  
Tél. (038) 55 27 27.

**Demandez**

le Bulletin des places vacantes de la Confédération, avec ses nombreuses offres intéressantes!



Pour obtenir un numéro à l'essai, écrivez-nous ou téléphonez-nous!

OFFICE FÉDÉRAL DU PERSONNEL  
Service de placement, 3003 Berna  
Tél. 031/61 55 95

**AIR MAINTENANCE S.A.**

cherche, pour son département pièces de rechange (service d'expédition pour l'étranger),

**employé(e) de bureau**

Connaissances d'anglais et d'allemand désirées.

Bon salaire, avantages sociaux.

Semaine de 5 jours. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites au bureau du personnel de  
**Air Maintenance S.A.**, Aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier.

Atelier d'horlogerie à Corcelles, Courtils 6, cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**poseuses de cadrans**

Travail à plein temps ou partiel, éventuellement, après une formation à l'atelier, travail à domicile. Tél. 31 73 41.



Fabrique de Balanciers Réunies S.A.  
2024 SAINT-AUBIN (NE)

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir

**un aide-décolleteur**

Manœuvre serait mis au courant par personnes compétentes.

Faire offres écrites, se présenter (sur rendez-vous) ou téléphoner au (038) 55 24 33.

Maison d'édition cherche

**jeunes femmes et messieurs**

en qualité de délégués.

Formation gratuite en salle, fixe, frais et commissions.

Téléphoner, pour prendre rendez-vous, au (032) 3 54 51 de 14 à 17 heures.



RESTAURANT - BAR - DANCING

**AU VIEUX VAPEUR**

Port de Neuchâtel  
Tél. (038) 24 34 00

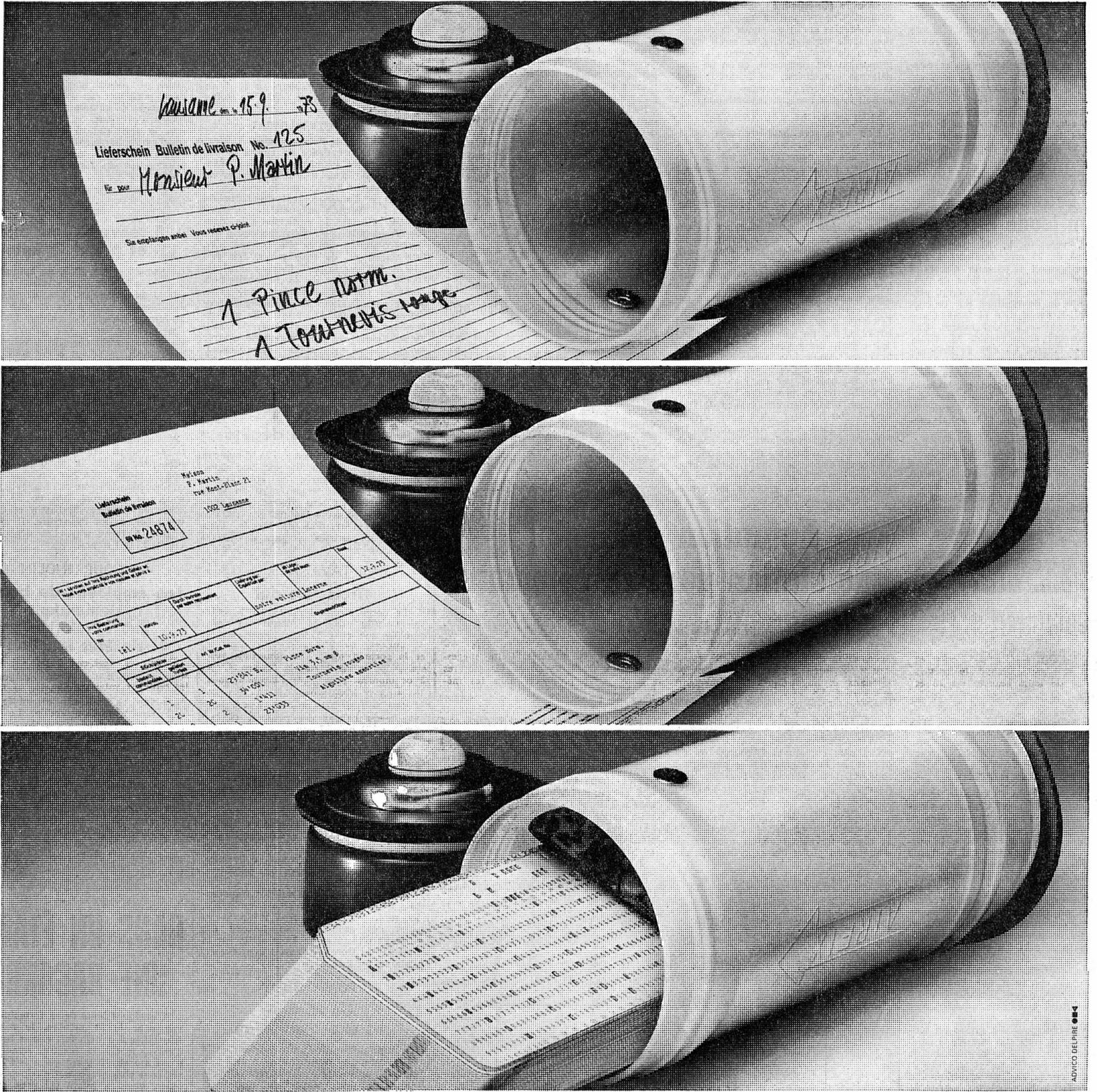
cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

**FILLE OU GARÇON DE BUFFET**

Très bon gain assuré.

Ambiance de travail agréable.

Prière de faire offres au restaurant Vieux Vapeur, port de Neuchâtel. Tél. (038) 24 34 00.



**Une installation Autophon de poste pneumatique croît en même temps que votre entreprise**

Construite aujourd'hui, dans 10 ans, votre installation Autophon de poste pneumatique sera encore adaptée à vos besoins. Parce que notre installation peut en tout temps être développée au gré de l'évolution de votre entreprise et selon ses exigences. Même si maintenant elle ne relie qu'un seul bureau au magasin par exemple, dans deux ans, vous pourrez l'étendre à quatre autres bureaux et, sept ans plus tard, à trois étages.

En effet, notre installation de poste pneumatique se prête à toute extension ultérieure, sans aucune difficulté. Elle a précisément été conçue dans cette perspective.

Etroitement adaptable aux nécessités de votre exploitation, ce moyen de liaison sûr et rationnel est appelé à

devenir un élément important de votre réseau de communication interne. Et grâce à sa conception modulaire, il vous est loisible de n'acquérir que les éléments qui vous sont réellement utiles.

Notre grande expérience et un large éventail de possibilités nous permettent de vous garantir une étude pensée en fonction de votre cas, une solution «sur mesure» répondant en tous points à vos exigences et un montage impeccable. Et si vous le désirez, nous nous chargerons de l'entretien de votre installation, qu'elle soit louée ou achetée: nous la connaissons mieux que quiconque.

Seule une grande entreprise d'installations de communication comme la nôtre vous offre de tels avan-

tages. Profitez-en, afin que vos informations circulent mieux. Même lorsque leur volume augmentera.

Envoyez ce coupon à: Autophon SA, Dpt VD 55, Steinstrasse 21, 8036 Zurich

Votre système de poste pneumatique «extensible» m'intéresse et je désire recevoir une information détaillée, ainsi que votre documentation.

FAN

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

No postal/localité \_\_\_\_\_

**AUTOPHON**

Autophon SA Zurich 01 3673 30, St-Gall 071 2335 33, Bâle 061 2255 33, Berne 031 42 66 66, Lucerne 041 44 84 55, Coire 081 2216 14, Bienne 032 2 83 62, Lugano 091 51 37 51, Neuchâtel 038 24 53 43. Téléphonie SA Lausanne 021 26 93 93, Genève 022 42 43 50, Sion 027 2 57 57. Fabrication, service de recherche et laboratoires: Soleure 065 2 61 21. Systèmes vidéo, installations d'antennes, appareils radio et télévision: Schlieren 01 79 99 66.

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## Congrès de l'Union syndicale suisse: non à la surveillance des salaires

Réunis samedi à Berne, en congrès extraordinaire, environ 230 délégués de l'Union syndicale suisse (USS) ont dit «non» à l'arrêté urgent sur la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, par 199 voix contre 32. (Voir notre commentaire en première page). Les trois autres arrêts «antisurcharge» en revanche, ont obtenu un vote positif à une majorité écrasante. On sait que les quatre arrêts fédéraux urgents — mesurés dans le domaine du crédit, stabilisation du marché de la construction, amortissements admissibles pour les impôts et surveillance des prix, des salaires et des bénéfices — seront soumis au peuple le 2 décembre prochain.

L'opposition à la décision du comité de combattre l'arrêté sur la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices émanait de la Fédération des cheminots, qui n'était cependant pas elle-même unanime, de nombreux membres romands n'ayant pas suivi la majorité. Un des secrétaires de l'USS, M. Waldemar Jucker, a justifié la position de l'USS. L'arrêté urgent, a dit l'orateur, s'est révélé inca-

pable de stabiliser les prix. D'autre part, l'extension de la surveillance des prix aux salaires enlève aux couches laborieuses une part du produit national brut (PNB) à laquelle elles ont droit. En effet, pour l'USS, les salaires et les rentes doivent augmenter dans la même proportion que le PNB si l'on ne veut pas que la part des revenus des salariés et bénéficiaires de rentes sociales à ce même PNB ne s'amenuise. Nos autorités se sont révélées incapables de stabiliser les prix; en revanche, il est beaucoup plus facile de bloquer les salaires. Le président de l'USS, M. Ezio Canonica, a également défendu la position de l'Union de l'Union syndicale sur ce point.

### PARTICIPATION

Les congressistes ont d'autre part décidé à l'unanimité de soutenir l'initiative du parti socialiste suisse (PSS) récemment lancée et de faire démarer la campagne en faveur de l'initiative populaire sur la participation déposée en août 1971 par l'USS, la Confédération des

syndicats chrétiens et l'Association suisse des salariés évangéliques.

En effet, c'est l'année prochaine après que les Chambres se seront prononcées sur l'initiative et le contre-projet du Conseil fédéral, que le peuple et les cantons seront consultés. Dans la perspective de cette votation, l'USS a décidé de lancer la campagne en faveur de la participation telle qu'elle est conçue par les meilleurs socialistes et syndicaux. A cet effet, le Congrès a accepté le versement d'une cotisation extraordinaire de 1 fr. par membre, en 1974, pour financer cette campagne.

Enfin, le principe d'une aide matérielle et morale à la résistance contre le régime militaire chilien a été adopté. Une somme d'argent pourra être envoyée aux milieux ouvriers chiliens en exil en France. (ATS)

## Le PDC et les votations fédérales du 2 décembre

Réuni samedi à Carouge (GE), en assemblée des délégués, le parti démocrate-chrétien suisse a recommandé l'acceptation des quatre arrêts fédéraux visant à combattre la surcharge économique, qui seront soumis au peuple le 2 décembre prochain. Cette décision a été prise après une discussion assez vive et un plaidoyer du conseiller fédéral Kurt Furgler.

Les délégués du PDC ont en outre décidé à l'unanimité de recommander l'adoption de l'article constitutionnel sur la protection des animaux, qui doit remplacer l'article sur l'abattage rituel. L'assemblée était dirigée par le président suisse du PDC, le conseiller national Hans Wyrer. Outre le chef du département fédéral de justice et police, le chancelier de la Confédération, M. Karl Huber, y participait.

Apparavant, au cours d'une conférence de presse, le PDC avait présenté ses thèses pour la réforme financière et fiscale au niveau fédéral, traitées les 18 et 19 octobre par la présidence et le comité central du parti, et soumises à la consultation des sections cantonales jusqu'au 30 avril prochain. En résumé, elles proposent une nouvelle répartition des tâches entre la Confédération, l'introduction d'une taxe à la valeur ajoutée (TVA), une harmonisation des impôts directs et un développement de la prérepartition financière et du plan financier.

Une idée nouvelle qui ressort de ces tâches est de prélever un impôt sur la consommation d'énergie, conçu comme un impôt de consommation «d'appoint», qui frapperait le pétrole, le gaz naturel et les carburants pour moteurs provenant d'autres matières. Cette suggestion figure d'ailleurs parmi les mesures à court terme proposées dans les thèses du PDC. (ATS)

## Lucerne délivrée d'un cauchemar: le pyromane est finalement arrêté

### Il a 25 incendies criminels sur la conscience

(c) La population lucernoise peut enfin dormir tranquille. Après 10 nuits d'angoisse et d'incertitude, le mystérieux pyromane qui a tenu en haleine les pompiers et la police, a enfin pu être arrêté. Grâce à des habitants du quartier Kasimir-Pfyffer, cet individu, âgé de 25 ans a été démasqué au cours de la nuit de vendredi à samedi. Après un interrogatoire serré au cours duquel les détectives de la police municipale et cantonale se sont relayés, le pyromane a passé aux aveux: son «bilan» s'élève à 25 incendies criminels en ville de Lucerne.

Avant l'arrestation du pyromane, la police a encore connu des moments difficiles. Après la fameuse nuit de jeudi à vendredi, au cours de laquelle cinq incendies criminels avaient tenu les pompiers en haleine, on pensait passer une nuit tranquille. Hélas! Peu avant 23 h, la police était alertée par les habitants du «Zoepfli». L'incendiaire s'était introduit dans la cuisine d'un appartement, y avait dérobé un sac à ordures, l'avait transporté dans le corridor et y avait mis le feu. L'incendie fut rapidement circonscrit. L'incendiaire se rendit ensuite à la «Muenzgasse», où il alluma des chiffons et les lança dans une voiture dont les portes étaient restées ouvertes. Des passants alertèrent les pompiers. Restant dans son quartier de prédilection, l'incendiaire tenta de pénétrer dans plusieurs immeubles, pour continuer son «travail» destructeur. Des passants observèrent les allées et venues de ce personnage, puis alertèrent la police. Des gardiens de l'ordre en civil surveillèrent l'homme à distance et, profitant d'un moment favorable, lui mirent la main au collet. Il était pris de boisson et se laissa emmener au poste de police, où débuta l'interrogatoire.

Ainsi se termine à Lucerne une série noire absolument invraisemblable, qui aura coûté aux assurances des sommes exorbitantes. Rappelons seulement à ce sujet que plusieurs bâtiments avaient été détruits. Dans d'autres cas, il fallut évacuer les habitants par la grande échelle, afin d'éviter la perte de vies humaines. La police lucernoise et les pompiers méritent incontestablement des compliments. Leurs interventions rapides ont permis d'éviter de nombreux drames.

Mme Maria Stucki, sa fille et son fils ont finalement permis l'arrestation de l'incendiaire sur lequel la police n'avait pas pu mettre la main. René Stucki, l'un des trois héros de cette invraisemblable arrestation, nous a raconté les détails de cette aventure. Maman, ma sœur et moi, étions assis devant la télévision. Notre appartement, au premier étage, nous permit de voir ce qui se passe dans la rue. Soudain, nous avons vu un inconnu pris de boisson, qui tentait d'ouvrir de force la porte d'entrée d'un immeuble voisin. Nous avons ouvert la fenêtre. C'est à ce moment précis que l'incendiaire nous vit. Il nous demanda, si nous n'avions

rien d'autre à faire que de le surveiller. Il s'empara alors d'un récipient et tenta de se lancer dans notre direction. Ma mère lui demanda: «N'êtes-vous pas par hasard l'incendiaire?» L'inconnu s'éloigna puis, se rendit au restaurant «Klosterhof». Nous avons alors immédiatement alerté la police qui devait arriver sur les lieux 3 minutes plus tard.

## Pas de conseillers d'Etat à plein temps en pays zougais

(c) Les conseillers d'Etat zougais restent «amateurs»: voilà la décision qui vient de prendre au cours du week-end les électeurs et électrices zougais, en rejetant par 6730 non contre 4400 oui un projet de loi relatif. Avant la votation, une violente campagne de propagande avait eu lieu en pays zougais, les démocrates-chrétiens se prononçant contre ce projet de loi, alors que les autres partis politiques auraient vu d'un bon oeil l'introduction du «professionnalisme» au sein du gouvernement zougais. Rappelons à ce sujet que le canton de Lucerne est le seul canton de Suisse centrale à pouvoir compter sur des conseillers d'Etat à plein temps.

## Incendie criminel à Zurich

ZURICH (ATS). — Dimanche matin, un incendie criminel dans le sous-sol de la clinique psychiatrique «Burgholzli» à Zurich a causé des dégâts s'élevant à 100.000 francs. Personne n'a été blessé.

L'auteur, qu'on suppose être parmi les patients, avait bouté le feu à du matériel en matière plastique entreposé dans le sous-sol. Malgré l'intervention rapide des pompiers de la maison, des résidus provenant de la combustion des matières plastiques, ont maculé les parois de plusieurs locaux.

L'inconnu fut alors arrêté et emmené dans une voiture». La récompense de 3000 fr. offerte par le Conseil municipal de Lucerne, récompensera cette famille lucernoise, qui a délivré toute une ville d'un cauchemar.

## Tragique week-end en Suisse centrale

(c) De nouveaux accidents graves ont endeuillé ce week-end en Suisse centrale. A Baar, un automobiliste pris de boisson a été arrêté sur ordre du juge d'instruction. Le faufilet roulait en voiture sur une route à grand trafic, où il a renversé un motocycliste de Neuhelm. Ce dernier, Josef Doswald, âgé de 65 ans, a été si grièvement blessé qu'il décéda pendant son transport à l'hôpital. A Altdorf, un automobiliste, Clara-Maria Fuchs, âgée de 58 ans, a perdu le contrôle de sa voiture, qui a fini sa course contre un mur. La malheureuse, infirmière de métier, a elle aussi été tuée. Nous avons relaté le 19 octobre que quatre occupants d'une voiture avaient été grièvement brûlés, leur voiture ayant pris feu après être entrée en collision avec un camion: deux des quatre occupants — Thomas Hesse, âgé de 18 ans, habitant Eich, et Hanspeter Staffelbach, âgé de 19 ans, habitant Mauensee, sont décédés.

## Election communale à Lenzbourg

LENZBOURG (ATS). — Le souverain de la commune argovienne de Lenzbourg a procédé ce week-end au renouvellement de son conseil des habitants (législatif) fort de 40 membres. La nouvelle répartition des sièges est la suivante: socialistes et syndicalistes 12 sièges (+2), radicaux 15 sièges (inchangé), évangélistes et électeurs évangélistes libres 4 sièges (+1), indépendants 1 siège (inchangé), UDC 5 sièges (-1) et démocrates-chrétiens 3 sièges (-1). Team 67, qui avait un siège dans l'ancien conseil, n'a pas participé à ces élections.

## VALAIS

## VERS UNE NOUVELLE INITIATIVE POUR L'ELECTION DU GOUVERNEMENT

De notre correspondant: Réunis ce week-end à Fully à l'occasion de leur grande assemblée générale, les radicaux valaisans ont décidé de s'associer aux socialistes et aux autres groupements politiques minoritaires dans le canton pour changer le mode d'élection du gouvernement.

Le Conseil d'Etat valaisan est élu pour l'instant selon le mode majoritaire, de telle sorte que c'est presque un favori que le puissant PDC fait aux radicaux en acceptant l'un de ses membres au sein de l'Exécutif. Celui-ci est composé depuis belle lurette de quatre membres du PDC et d'un radical. Il serait même possible, si l'on pousse à l'extrême le système actuel de voir les majoritaires choisir cinq des leurs pour composer le gouvernement.

Bref, les radicaux ont décidé ce week-end de tout entreprendre pour faire triompher la nouvelle initiative visant à obtenir une élection selon le mode proportionnel, ce qui — en attendant qu'on se décide pour un gouvernement de sept membres et non plus de cinq — servirait également la cause socialiste.

Ce fait n'a rien de nouveau, car à époques régulières, les minoritaires s'unissent pour relancer une telle initiative. Tout ce problème va être examiné à la lumière des dernières élections et un comité inter-partis sera constitué. Le feu vert est donné par le plus important des partis minoritaires.

Au cours de cette même assemblée placée sous la présidence de M. Bernard Dupont, les 500 délégués réunis à Fully ont désigné le nouveau comité directeur

## Mort tragique d'un Vaudois en montagne

(c) Il y a trois jours un touriste vaudois, M. Georges Albin, né en 1927, domicilié à Lausanne, quittait à pied le col de la Forclaz au-dessus de Martigny pour se rendre dans la montagne. Le malheureux fut porté disparu. Dimanche, des passants ont découvert son corps au fond du val d'Arpetaz, au-dessus de Champex, à 400 mètres environ du col. Tout laisse supposer que le touriste, surpris par la nuit et le froid, soit mort d'épuisement. Son corps se trouvait à 2350 mètres d'altitude. L'alerte fut donnée à Champex puis à Sion. Un hélicoptère des glaciers se rendit sur place et ramena la dépouille dans la vallée.

qui restera en fonction jusqu'en 1975. Il s'agit, outre le président Dupont, de deux dames soit Mmes Liliane Mayor et Sylvette Levey et de MM. Jean Vogt, Charles-Marie Crittin, l'actuel président du Grand conseil, André Bornet, Marius Bergerand, Joseph Gross, Michel Bohli-ler et Jean-Pierre Delaloye figure de proue de la jeunesse radicale.

## Jugement après une tragédie routière

MARTIGNY (ATS). — Toute la population des villages de Leytron et Saillon, dans le district de Martigny, avait été sensibilisée l'an passé, lorsqu'une voiture conduite par un jeune homme de la région avait fauché un groupe de jeunes filles qui se rendaient le soir à un bal champêtre dans l'une des localités. Deux des adolescentes avaient été tuées et deux autres grièvement blessées. L'une demeure encore infirme. Le conducteur qui était d'ailleurs ami de ces jeunes filles et qui se rendait au même bal, avait 1,6% d'alcool dans le sang.

Il a été condamné à quatre mois de prison ferme pour homicide par négligence et conduite de véhicule en état d'ivresse.

## Castors de Finhaut: pas de ménage à trois...

(c) Récemment, trois castors — deux mâles et une femelle — étaient lâchés dans les eaux valaisannes du Trient, dans la région de Finhaut, au-dessus de Martigny. Ces castors provenaient de la Haute-Savoie où les Valaisans avaient livré en compensation des bouquins. On pensait que ces charmantes bêtes allaient vivre «en ménage à trois».

— Il n'en est rien, a déclaré le curé de Finhaut, le chanoine Michellod, excellent chasseur et grand ami des bêtes. Nous allons devoir «régulariser la situation». En effet, un couple fidèle s'est formé vivant manifestement à l'écart du mâle abandonné à sa solitude.

Tout cela a amené les amis des bêtes à envisager de conduire sur place un quatrième castor, une femelle, pour éviter toute scène de ménage...

## Elimination de la démangeaison douloureuse des hémorroïdes

Remède qui soulage et élimine tout de suite la démangeaison

Le plus douloureux — c'est le prurit brûlant des hémorroïdes. Désagréable pendant la journée et particulièrement gênant pendant la nuit. «Se gratter» ne fait qu'empirer l'état. Quoi que vous ayez entrepris jusqu'à présent, voici une bonne nouvelle.

Sous la désignation «Sperti Préparation H», il a été lancé en Suisse un remède qui a le pouvoir d'éliminer, dans la plupart des cas, la démangeaison douloureuse et de soulager. Le patient commença à sentir un soulagement

bienfaisant. Le prurit, la brûlure et les douleurs disparaissent. Les hémorroïdes enflammées et irritées commencent petit à petit à se décongester.

«Sperti Préparation H» est vendu en pharmacies et drogueries, sous forme de pommade (avec applicateur) ou sous forme de suppositoires (pour les hémorroïdes internes), selon votre préférence. Mieux encore: faites un traitement combiné avec pommade et suppositoires. Vous en sentirez tout de suite les bienfaits.

## LES OFFICIERS D'AVIATION RÉUNIS À LAUSANNE

## Engagement d'avions plus nombreux et moins coûteux

L'Avia, société suisse des officiers d'aviation, a tenu ses assises hier à Lausanne. Dans son rapport annuel, le lieutenant-colonel Pierrehumbert, président central, a abordé le problème de l'acquisition d'un nouvel avion de combat et a déclaré:

«Il est indispensable que les autorités de notre pays se prononcent clairement au sujet de la part du revenu national qui peut être accordée annuellement à notre armée et, par voie de conséquence, aux troupes d'aviation et de DCA. Nos autorités fédérales ont également le devoir de préciser leurs vœux et leurs désirs concernant la provenance du matériel à acquérir, notamment en ce qui concerne le nouvel avion de combat.

Compte tenu des sommes importantes déjà consacrées aux infrastructures de l'aviation et de la DCA, l'acquisition de nouveaux matériels devra per-

mettre l'utilisation maximale et optimale de ce qui existe déjà. Il se révèle donc nécessaire de donner, en matière de défense de l'espace aérien, la préférence à une solution prévoyant l'engagement d'avions plus nombreux et moins coûteux et non pas d'un nombre réduit d'avions très perfectionnés et onéreux. Enfin, il nous apparaît très souhaitable qu'une des conditions d'acquisition d'un nouvel avion de combat soit la possibilité de le confier à des pilotes de milice.»

L'assemblée, qui s'est déroulée en présence de MM. Paul Chaudet, ancien conseiller fédéral, Claude Bonnard, conseiller d'Etat vaudois et G.-A. Chevillard, syndic de Lausanne, a été suivie d'un exposé sur les problèmes actuels de l'aviation militaire, présenté par le colonel commandant de corps Kurt Bolliger, commandant des troupes d'aviation et de défense contre avions. (ATS)

## Démocrates-chrétiens et élections complémentaires au Conseil fédéral

BERNE (ATS). — La présidence et le comité du parti démocrate-chrétien (PDC), lors de leurs séances du 18 et 19 octobre, ont pris connaissance de la démission du conseiller fédéral Roger Bonvin et lui ont exprimé leurs remerciements pour les services qu'il a rendus au pays pendant 11 ans d'appartenance au Conseil fédéral, annonce le PDC dans un communiqué publié samedi.

La présidence et le comité ont d'autre part étudié la motion soumise par les jeunes PDC, demandant que le parti fédéral ait un droit d'intervention dans la désignation du candidat PDC aux élections complémentaires au Conseil fédéral.

Le comité du parti constate que le groupe PDC est responsable et compétent pour la désignation du candidat PDC au Conseil fédéral, étant donné que c'est l'Assemblée fédérale qui élit les conseillers fédéraux, poursuit le communiqué.

Tout comme lors des dernières élections complémentaires, les partis cantonaux intéressés ont soumis — pour les prochaines élections complémentaires — des propositions de candidatures au groupe PDC. En outre, le comité du parti a décidé — sur une motion de la présidence du parti du 19 octobre 1973 — de convoquer une réunion des présidents des partis cantonaux et du comité du parti pour une prise de position commune concernant les prochaines élections complémentaires au Conseil fédéral. Les deux organes se réuniront donc en début de session que le groupe tiendra les 16 et 17 novembre 1973.

Le communiqué ajoute que, vu la ré-

glementation de droit public des élections au Conseil fédéral et les aspects régionaux et linguistiques (partiellement ancrés dans l'art. 96) qui influencent cette réglementation, le comité du parti renonce à appliquer la modification décidée par les organes du parti à la fin de 1971, étant donné que cette décision impliquerait une révision des textes et plus précisément de l'art. 53 de ses statuts définissant la préparation de la procédure de motions correspondantes.

## Observateurs suisses au Proche-Orient ?

LUCERNE (ATS). — L'Alliance des indépendants a envoyé, en fin de semaine, un télégramme au Conseil fédéral. En voici la teneur:

«L'Alliance des indépendants a pris connaissance avec soulagement du cessez-le-feu intervenu au Proche-Orient. Elle souligne la nécessité de négociations directes entre les belligérants afin qu'ils aboutissent à un règlement de paix définitif garantissant l'existence de l'Etat d'Israël à l'intérieur de frontières sûres et prévoyant une solution satisfaisante du problème palestinien. Le Conseil fédéral est prié d'étudier toutes les contributions possibles de la Suisse en faveur du maintien de la paix. Dans cette idée, l'Alliance des indépendants suggère de proposer au secrétaire général des Nations unies la collaboration de militaires suisses en vue de contrôler le cessez-le-feu.»

R. T.

## Crime à Genève

Elle avait été égorgée au couteau, la lame ayant sectionné l'artère. La victime portait aussi des hématomes à la face, preuve qu'elle s'est défendue contre son agresseur avant de succomber à ses coups.

L'arme du crime a été retrouvée sur place par les enquêteurs: il s'agit d'un couteau de cuisine à manche blanc. Les inspecteurs de la sûreté ont passé l'appartement au peigne fin dans l'espoir de découvrir des indices, mais leur tâche n'a pas été facilitée par le désordre invraisemblable qui régnait dans le logement. Ou les assassins ont en effet tout bouleversé pour trouver le «magot». On ignore s'ils y sont parvenus.

La mort brutale de cette retraitée septuagénaire, unanimement appréciée dans le quartier, a provoqué l'émoi que l'on devine.

Le médecin légiste estime que le décès remonte à deux ou trois jours donc que le crime a été commis mercredi ou jeudi. L'enquête se poursuit activement et tous les moyens possibles seront mis en œuvre pour essayer de démasquer l'auteur de cet épouvantable forfait.

## TESSIN

### Attentat à la bombe à Bellinzzone

BELLINZZONE (ATS). — Une puissante charge a explosé dans la nuit de samedi à dimanche, aux environs de minuit, à Bellinzzone, dans l'une des cabines téléphoniques situées à proximité du stade. La déflagration a complètement démoli la cabine où la bombe avait été déposée, ainsi qu'une autre, à côté. Plusieurs maisons ont également été sérieusement endommagées. On ne connaît pas les mobiles de cet attentat. Une équipe de la police scientifique de Zurich est arrivée sur place pour enquêter.

## Loterie à numéros - Tirage du 27 oct. 1973

Numéros sortis: 1 - 5 - 6 - 13 - 27 - 39  
Numéro complémentaire: 9

### STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJÀ SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
30 x	29 x	31 x	30 x	31 x	25 x	33 x	26 x	33 x	29 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
33 x	36 x	18 x	19 x	29 x	19 x	20 x	31 x	24 x	25 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
26 x	36 x	24 x	31 x	32 x	35 x	24 x	28 x	27 x	31 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
26 x	29 x	25 x	30 x	26 x	24 x	21 x	22 x	30 x	34 x

Somme totale attribuée aux gagnants: 1.880.649 fr.

## VAUD

### Lausanne: un centre de soins à domicile

De notre correspondant:

Le 26 octobre 1973 s'est constitué à Lausanne l'Association «Le Centre lausannois des soins à domicile». Cette manifestation s'est déroulée sous la présidence de M. Roger Mugny, conseiller municipal, directeur des œuvres sociales, délégué par la Municipalité. Dès sa fondation, la société a passé une convention avec la commune de Lausanne, acte qui définit le mandat confié à cette nouvelle institution et ses conditions de réalisation.

Les soins à domicile sont, avec l'aide ménagère à domicile et les repas chauds fournis à domicile, un secteur essentiel de l'équipement médico-social qu'au terme de la loi créant l'organisme médico-social vaudois les communes doivent assurer. Il s'agit de soins infirmiers donnés à domicile par du personnel spécialisé, soit à des malades qui devraient prolonger leur hospitalisation ou être hospitalisés, ou faire l'objet d'un placement si ces prestations ne peuvent leur être fournies régulièrement, soit à des malades dont l'état le justifie. Cette activité dans la collectivité permet la promotion de la santé, la prévention et le dépistage des maladies et favorise la réadaptation. Les soins à domicile sont pratiqués depuis plusieurs années à Lausanne, essentiellement par les grandes écoles d'infirmières, les sœurs visitantes protestantes, les sœurs visitantes catholiques.

A l'instigation de la direction des Œuvres sociales, ils ont été l'objet d'une étude approfondie pour être coordonnés et rendus plus efficaces encore. L'aboutissement de ce travail est la constitution de ce Centre lausannois des soins à domicile qui regroupera, autour de la commune de Lausanne, des institutions pouvant fournir le personnel infirmier nécessaire. Au début seront membres entre autres: La Source, l'hôpital canto-

nal universitaire, la clinique Bois-Cerf, l'Œuvre des sœurs visitantes de Lausanne et celle des sœurs visitantes, Pro Senectute.

Les services par le Centre lausannois des soins à domicile sont à disposition de toute la population au prix correspondant aux ressources de chacun. La commune de Lausanne prendra à sa charge l'excédent des dépenses qui a été budgété, pour 1974, à quelque 620.000 francs.

Le Centre lausannois des soins à domicile commencera à fonctionner dès le début de l'an prochain.

## Quelle société demain...

LES DIABLERETS (VD) (ATS). — Une soixantaine de jeunes venus de toute la Suisse romande se sont réunis aux Diablerets vendredi et samedi pour essayer de savoir quelle sera leur société demain. Ce cours était organisé par le parti radical-démocratique suisse et les participants ont été salués par les conseillers nationaux Henri Schmitt, président du parti suisse, J.-J. Cevey, président du parti vaudois, et G.-A. Chevillard, président du groupe radical des Chambres fédérales.

M. Eric Morand, économiste et sociologue à l'Institut Battelle, a présenté les conclusions de l'Institut de technologie du Massachusetts qui ont donné lieu au fameux livre «Halte à la croissance». Il a rappelé que, selon ce rapport, les problèmes posés par la croissance deviendront rapidement insolubles si l'on ne prend pas les principales mesures suivantes: stabiliser la population au niveau de 1975, stabiliser les investissements à leur niveau de 1990, réduire l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables au quart de ce qu'on exploite actuellement, favoriser l'hygiène, la santé et l'éducation aux dépens des biens de consommation, réduire au quart de leur valeur les taux de pollution prévus pour 1975, élever la durée de vie moyenne du capital industriel («réparer et ne plus jeter»).

## 198me «ressat» de la confrérie du Guillon

MONTREUX (ATS). — La confrérie du Guillon vient de tenir au château de Chillon son 198me «ressat», marquant la fin des vendanges et l'ouverture de la chasse. La commune invitée était celle de Saint-Saphorin, dont l'éloge a été fait par M. Benjamin Romieux, prévôt du petit conseil.

Le gouverneur, M. Robert Anken, a intronisé ensuite plusieurs nouveaux compagnons, ainsi que deux compagnons d'honneur: le conseiller fédéral Kurt Furgler et le conseiller d'Etat fribourgeois Jean Riesen.

## OFFRES D'EMPLOIS

L'augmentation constante des bilans de nos 350 Caisses Raiffeisen affiliées de Suisse romande nous obligent à renforcer notre effectif de

## RÉVISEURS et de RÉVISEURS ADJOINTS

L'accomplissement de notre programme de contrôle au sens de la loi fédérale sur les banques nécessite de nos collaborateurs des connaissances fondamentales de la branche bancaire ou fiduciaire. A titre de préparation à leur future activité indépendante, les candidats bénéficient d'une mise au courant approfondie dans différents secteurs attrayants et variés.

Indépendamment d'un climat de travail agréable dans bâtiment récemment construit, nous offrons des conditions de salaire intéressantes, la semaine de cinq jours, ainsi qu'une caisse de retraite reposant sur de solides fondements.

Les candidats résidant à Saint-Gall et aux environs, ou disposés à y élire domicile, sont priés d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae et photographie, à la

**Direction de l'Office de révision de  
l'Union suisse des Caisses Raiffeisen  
9001 Saint-Gall, tél. (071) 2273 81.**



### LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse  
d'Assurances Générales

cherche, pour s'occuper du complexe locatif « Les Grands Pins », à la rue des Sablons, à Neuchâtel,

### UN CONCIERGE

à plein temps.  
Travail indépendant.  
Conditions intéressantes.  
13me salaire.

Tous les avantages d'une grande entreprise. Convierait à personne habituée aux travaux manuels ou exerçant une profession du bâtiment. Logement de 3 1/2 pièces à disposition.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à :

#### LA NEUCHATELOISE

Service immobilier  
16, rue du Bassin  
2001 Neuchâtel.  
Tél. (038) 21 11 71.

Transport  
Accidents  
Responsabilité civile  
Véhicules à moteur  
Bateaux  
Incendie  
Chômage Incendie  
Vol  
Bris des glaces  
Dégâts des eaux  
Bagages  
Bijoux et fourrures  
Machines

ATELIER D'HORLOGERIE cherche pour entrée immédiate ou à convenir

### EMBOÎTEUSES

Nous assurons la formation des personnes s'intéressant à ce poste. Salaire minimal garanti dès le début de l'engagement.  
Tél. 25 19 88.



Nous engageons pour les services administratifs des Editions AVANTI, 2003 Neuchâtel,

### un COLLABORATEUR pour un poste à responsabilité

Nous offrons un travail intéressant et varié, avec activité extérieure occasionnelle, au sein d'une entreprise jouissant d'avantages sociaux modernes.

Possibilité rapide d'avancement pour succéder, au plus tard dans les cinq ans, au titulaire du poste.

Nous demandons un candidat dynamique et de confiance, de 25 à 30 ans environ, possédant le français et l'allemand.

**Veuillez vous adresser à**

## Suchard

CHOCOLAT SUCHARD S.A.  
Service du personnel  
2003 Neuchâtel  
Tél. 038/2111 55  
interne 456

Importante entreprise de la région neuchâteloise, fabricant des composants industriels de haute précision, crée actuellement un poste de

## RESPONSABLE pour la FORMATION

permanente de son personnel d'atelier.

Pour remplir cette fonction, l'entreprise désire s'attacher les services d'un **DECOLLETEUR** expérimenté sur tours automatiques Tornos M7, R10, RR20 et MR32.

Appelé à travailler d'une manière indépendante, ce nouveau collaborateur doit avoir un goût prononcé pour l'enseignement de la technique du décolletage et doit disposer de réelles qualités humaines. En outre, la connaissance de la langue allemande serait appréciée.

L'entreprise offre des conditions de salaire et de travail adaptées aux exigences de la vie moderne.

Les candidats intéressés par cette activité sont priés d'adresser leurs offres sous chiffres 28-900283 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

## QUAND L'AUTOMNE SE FAIT MODE



### Le prince de galles, roi du charme

Jupe plissée, prince  
de galles  
polyester/laine,  
doublée.

45.—

Chemisier uni,  
en polyester et  
coton; col  
chemisier et man-  
chettes doubles.

32.—

COLO  
-OL

# La Cité

HOME WATCH CO LTD, Pierre-à-Mazel 11,  
2000 Neuchâtel 7,

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

## PERSONNE HABILE (dame ou demoiselle)

ayant si possible déjà travaillé dans l'horlogerie, pour divers travaux en atelier.  
Mise au courant par nos soins.  
Travail à journée complète.  
Tél. (038) 24 32 00.

*Je n'ai plus qu'à attendre!*

Ma petite annonce paraît aujourd'hui.  
Demain, tout sera vendu, grâce à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



## DUBIED



jac  
Groupe Dubied  
Peseux-Neuchâtel

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir :

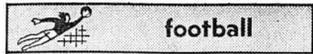
## UN FRAISEUR UN TOURNEUR

capables de travailler de manière indépendante en fabrication petites séries et outillages.

Notre service du personnel vous renseignera très volontiers et sans engagement sur nos conditions de travail.

Fabrique John-A. Chappuis  
Rue des Chansons 37, 2034 Peseux.  
Tél. (038) 33 12 21,  
dès 18 h (038) 33 44 17.

USINE DE PESEUX



football

# Zurich et Neuchâtel Xamax s'échappent

## Neuchâtelois irrésistibles en 2<sup>me</sup> mi-temps

NEUCHÂTEL XAMAX - SAINT-GALL 3-1 (1-0)  
MARQUEURS. — Brander (contre son camp) 13me; Rafeider 54me; Rub 84me, Elsig 92me.

NEUCHÂTEL XAMAX: Biaggi, Claude, Mantoan, Citherlet, Siegenthaler; Richard, Blusch; Bonny, Rub, Elsig, Traber. Entraîneur: Mantula.

SAINT-GALL: — Hutter; Guggi; Bigler, Brander, Perusic, Cina; Rafeider, Schwizer, Schneeberger; Nasdalla, Blaettler. Entraîneur: Perusic.

ARBITRE. — M. Rettig (Gerlafingen).

NOTES. — Stade de la Maladière. Pelouse en parfait état. Temps frais. Record de spectateurs: 12.900 dont M. Kurt Furgler, conseiller fédéral, et René Hussy, entraîneur national. Neuchâtel Xamax se présente en maillot rouge et cuissottes noires, alors que Saint-Gall joue en maillot jaune et cuissottes vertes. Neuchâtel Xamax est privé de Mathez (suspendu), et Saint-Gall de Weibel (opéré du ménisque). A la mi-temps, Steiger remplace Traber; il évoluera au poste d'inter. Elsig passant à l'aile gauche. A la 61me, Leuzinger entre pour Schneeberger, qui a été blessé à l'épaule droite lors d'un choc avec Richard, à la 4me minute déjà. L'arbitre prolonge la partie de deux minutes en raison de quelques arrêts de jeu pour des soins à donner à des joueurs. Coups de coin: 8-3 (3-0).

### Mérite

Le caissier de Neuchâtel Xamax n'était pas le seul, samedi soir, à avoir la mine radieuse. Le public, qui en avait eu « pour son argent », était également ravi, les Neuchâtelois particulièrement, puisque le débat animé qu'il venait de suivre avait, de surcroît, tourné à l'avantage de son favori.

Cette nouvelle victoire, Neuchâtel Xamax l'a largement méritée. Il ne se trouve même pas un Saint-Gallois pour affirmer le contraire, car la supériorité territoriale des hommes de Mantula a été évidente, en première mi-temps comme en seconde. La puissance physique de l'équipe neuchâteloise, son homogénéité, son excellente occupation du terrain, la variété de son jeu et son inébranlable volonté de s'imposer coûte que coûte, ont pesé trop lourd pour Saint-Gall. Ce dernier a, de son côté, fait état d'une technique raffinée (Blaettler, Nasdalla, Rafeider, Perusic, Schneeberger) et sa défense, supérieurement organisée devant un gardien (Hutter) de la plus belle race, a longuement tenu en échec les attaquants neuchâtelois en sur-nombre.

### DEUX VISAGES

Saint-Gall n'a craqué que dans les toutes dernières minutes, d'une part parce que la sortie de Schneeberger l'a privé d'un habile pivot au milieu du terrain, d'autre part parce qu'après l'égalisation par Rafeider, Neuchâtel Xamax a très sensiblement accéléré son

rythme de jeu. Les « rouge et noir », comme leurs adversaires d'ailleurs, ont montré deux visages différents, suivant les mi-temps. A la pause, certes, Neuchâtel Xamax méritait déjà son avance à la marque, même si le but a été « réussi » par la jambe de Brander qui a voulu intervenir sur un centre de Siegenthaler. Mais, depuis ce but, il n'a guère forcé l'allure. Il s'est contenté de tenir le match, de brillante façon du reste, puisque aucun tir saint-gallois n'a pu arriver dans le cadre de la cage de Biaggi. Ce n'est qu'à la 54me minute, en effet, qu'un visiteur (Rafeider), laissé seul à dix mètres du but, a pu ajuster proprement son premier tir, lequel a fait mouche.

Nasdalla et Blaettler, laissés seuls en attaque, n'ont donc pas été très inquiétants pour Biaggi, avant la pause. Mais, malgré sa supériorité, Neuchâtel Xamax éprouvait alors de sérieuses difficultés à échapper au marquage très strict de la « nombreuse » défense saint-galloise. Il lui manquait quelque chose, peut-être simplement la volonté d'en faire plus.

### CHANGEMENT DE DÉCOR

Obligé de marquer au moins un but s'il ne voulait pas rentrer les mains vides, Saint-Gall a fait changer le décor dès le début de la seconde mi-temps. Immédiatement, ses contre-offensives se sont faites plus incisives, plus tranchantes. C'est un coup de coin qui lui a permis de rejoindre son adversaire à la marque. Pendant quatre minutes exactement, le visiteur a tenté d'obtenir un second but. Ainsi, à la 57me minute, Blaettler a-t-il échoué d'un rien au terme d'un solo magistral au détriment de Claude et de Citherlet. A peine 60 secondes plus tard, Nasdalla, servi en nette position de hors-jeu, s'est trouvé seul devant Biaggi mais il a manqué son tir! Neuchâtel Xamax a répondu d'admirable façon à ces tentatives. Hutter, qui s'était signalé à la 20me minute en détournant un tir « terrible » de Blusch, a pu confirmer son immense talent, notamment sur un coup de tête de Richard (62me), lors d'un tir d'Elsig (88me) et en s'interposant fort à propos sur des centres provenant de l'une ou l'autre aile. Cependant, il n'a rien pu contre le tir à bout portant de Rub signant un remarquable travail accompli par Claude, sur l'aile droite. Et il a encore dû s'avouer vaincu devant Elsig qui a subtilement dévié l'ultime des nombreux et excellents centres de Bonny.

### RYTHME « INFERNAL »

Cette seconde mi-temps restera encore longtemps gravée dans les mémoires neuchâteloises. Elle a été un régal d'offensives locales menées sur tous les fronts et entrecoupées de rares mais très dangereuses contre-attaques saint-galloises. Citherlet et Mantoan ont seuls évité de se lancer à l'assaut du but adverse, faisant en cela preuve du mi-

nimum de prudence exigible en la circonstance. Mais Siegenthaler et Claude ont efficacement soutenu leurs camarades du milieu du terrain et de l'attaque. Le second nommé, par son allant, a joué un rôle très en vue. Les deux arrières latéraux ont, d'ailleurs, été à l'origine des deux premiers buts.

Sans jamais perdre le nord, les Neuchâtelois ont imposé, durant les 35 dernières minutes, un rythme « infernal » à la partie, rythme qui, en fin de compte, a été fatal à leurs adversaires. Il n'y a jamais eu de répit; aucun temps mort. Sans cesse, l'attaque repartait, à gauche comme à droite, mais surtout à droite où, avec l'appui de Steiger, Bonny engendrait des situations très pénibles pour la défense saint-galloise. A 2-1, Neuchâtel Xamax aurait pu ralentir son action, car il ne restait que huit minutes de jeu, à peine. Mais sa pression n'en a été que plus forte! Vraiment, ce troisième but n'a pas été volé.

### MENTION

Biaggi, qui s'est même payé le luxe d'intervenir... de la tête, hors des seize mètres, à la 75me minute, devant Leuzinger, a accompli une performance irréprochable. Toute la défense mérite la même mention. Au milieu du terrain, le puissant Blusch a fait un match plus « rationnel » que Richard, qui a parfois eu tendance à en « rajouter » au détriment de coéquipiers mieux placés que lui. Rub, marqué au centimètre par un Brander doublé par Guggi, quand ce n'était encore par Perusic, n'a pu échapper à la « tenaille » qu'à la 84me minute: ce fut but. Auparavant, son bon jeu de tête s'est révélé plus d'une fois utile à ses copains. Elsig, qui devait tenir le rôle de Mathez, n'a réellement été efficace qu'en seconde mi-temps, après la sortie d'un Traber un peu trop crainif. Steiger s'est intégré rapidement au jeu. Au moment où Schneeberger devait quitter le terrain,

## Décevant Grasshoppers

GRASSHOPPERS - YOUNG BOYS 0-2 (0-0).

MARQUEURS: Mumenthaler 61me; Schild 85me (penalty).

GRASSHOPPERS: Deck; Th. Niggli; Olhauser, Malzacher, Staudemann; Bigi Meyer, Groebli, Grah, Elsener, Becker, Noventa. Entraîneur: Vogel-Szabo.

YOUNG BOYS: Eichenberger; Bossard, Vogeli, Truempler, Schmocker; Schild, Messerli, Andersen; Cornioley, Bruttin, Brechbuehl. Entraîneur: Linder.

ARBITRE: M. Della Bruna (Lumino). NOTES: Stade du Hardturm. Terrain gras. 3500 spectateurs. A la 45me minute, Bruttin est averti pour une faute méchante commise sur Th. Niggli. Dès la 46me minute, H. Niggli remplace Staudemann. Mumenthaler entre pour Cornioley (60me); Groebli cède son poste à P. Meier (72me); Theuissen succède à Brechbuehl (78me). Coups de coin 5-5 (2-2).

### ÉTONNANT

La prestation des Young Boys fut étonnante. Intelligente la formation dirigée par Linder n'a rien usé en obtenant la victoire. Certes, René Deck lui donna un bon coup de main en laissant échapper un tir d'Andersen dans les pieds de Mumenthaler qui marqua le premier but. Mais, même sans ce cadeau, les Bernois seraient arrivés à leurs fins. Mieux organisés, plus habiles dans la construction, les visiteurs présentèrent, en effet, un jeu beaucoup plus consistant que celui de leurs partenaires.

### DÉCEPTION

Grasshoppers a été une grande déception. Mal soudée la phalange des bords de la Limmat ne donna jamais l'impression de pouvoir s'imposer. Son milieu du terrain subit le joug de celui des Bernois alors que l'attaque, manquant de rapidité, ne parvint qu'à trois reprises, à mettre en sérieuses difficultés les arrières adverses. La mauvaise forme affichée par Grah, Noventa et Becker justifia le comportement peu encourageant d'un « onze » qui cette saison devra se contenter de jouer un rôle de trouble fête.



IRRÉPROCHABLE. — Eichenberger, le gardien de Young Boys, l'a été face à Noventa — poursuivi par Voegeli — et aux autres attaquants de Grasshoppers.

(Photo A.S.L.)

# S'« IL » N'EXISTAIT PAS...

Si Neuchâtel Xamax n'existait pas, il faudrait l'inventer. Sans lui, au train où vont les choses, le championnat serait pratiquement terminé en décembre et, le printemps venu, on pourrait jouer le second tour aux billes! Vainqueur de Saint-Gall, Neuchâtel Xamax reste dans le sillage de Zurich, qui est enfin parvenu à battre Bâle, autre part qu'au Wankdorf. A Saint-Jacques, ça ne lui était pas arrivé souvent. Plus question de titre pour Bâle, qui, après sa performance de Bruges, pose à son entraîneur des problèmes insolubles. En Belgique, Benthous pensait que son équipe avait passé le cap: ce n'est pas le cas.

### DEUX EN MOINS

Pas de titre non plus pour Grasshoppers, qui a été battu au Hardturm par Young Boys et qui justifie ainsi l'opinion que j'avais de lui depuis le début de septembre: il me semblait bien que cette « machine » ne tournerait pas longtemps. Au tiers de la compétition, ça fait déjà deux favoris en moins. Combien y en a-t-il encore? Réponse: le 11 novembre, au soir de Zurich - Neuchâtel Xamax. Grasshoppers et Bâle, qui sont voisins au classement, ne reviendront plus à la surface. En tant que champion, Bâle est entré une année après avoir commencé à mourir: sans la faiblesse de ses adversaires, il aurait déjà dû être liquidé l'automne passé.

Zurich et Neuchâtel Xamax sont

nettement détachés d'un groupe qui connaît des hauts et des bas et dans lequel est relégué Saint-Gall. Servette est à la grâce à son partage à Sion. Lausanne aussi, par les effets de sa victoire sur Chênois qui succède à la Chaux-de-Fonds, à la dernière place du classement.

La Chaux-de-Fonds attend encore sa première victoire, mais son 1-1 de Lugano paraît éveiller certains espoirs. A moins que Lugano soit vraiment si faible: ce qui est peut-être vrai.

La situation est donc relativement claire. En tête, Zurich sans défaite. Au bas du classement, Chênois et La Chaux-de-Fonds, sans victoire. La Chaux-de-Fonds: un point de plus que Chênois, mais un match d'avance aussi, ce qu'on a tendance à oublier.

### LE PASSÉ ET L'AVENIR

Un nouveau venu vif, généreux, efficace: Neuchâtel Xamax, dont la présence maintient l'intérêt de la compétition en ce qui concerne l'essentiel: le titre. Et puis, quelques équipés, entre le passé et l'avenir, à la recherche d'un peu de gloire, profitant de l'effondrement de Bâle et de Grasshoppers: Servette, Lausanne, Young Boys, Winterthur. Des incertains: Lugano et Chiasso, qui se demandent si leur destin les poussera vers le haut ou vers le bas. Sion est toujours en sursis. Pas très loin de Chênois et de La Chaux-de-Fonds, pas très loin de Bâle non plus. Par

Guy CURDY

rapport à la saison dernière, il y a quelques retouches.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En ligue B, c'est l'assemblée générale: la défaite de Lucerne sur son terrain — une surprise — face à Bellinzona et les victoires de Granges (Toessfeld), de Fribourg (Wettingen) de Vevey (Young Fellows) ont constitué un groupe de tête à onze points auquel Bienne n'a pas eu accès, parce qu'il a été battu à Aarau. Il demeure donc à trois points des premiers, tandis qu'Aarau devance à nouveau Wettingen, son rival cantonal, et reste à disposition: il n'a qu'un point de retard.

Un peu plus bas, un autre groupe à égalité — sept points — qui comprend les seules équipes à avoir partagé l'enjeu, Mendrisiostar et Martigny, et les vainqueurs sur terrain adverse: Bellinzona et Nordstern. En infligeant à Lucerne sa première défaite de la saison, Bellinzona a réalisé un exploit qui rend service à toute la communauté. En battant Carouge, Nordstern n'a servi que ses propres intérêts: après quatre défaites consécutives, cette victoire a certainement eu un goût délicieux. Carouge est toujours sans victoire. Un seul point, pris à Granges, lors de la deuxième journée. C'était encore le temps des illusions: 1-1 contre les six favoris. Depuis ce jour-là, six défaites et comme résultat global, 1-14. Quelque chose qui ne marche pas? Guy CURDY



LE DEUXIÈME. — Même s'il faut terminer son action sur le dos, Rub ne rate pas l'occasion lorsqu'elle se présente. Le Neuchâtelois, à terre, vient de marquer le deuxième but.

(Avipress - J.-P. Baillois)

### JUSTIFICATION

A Saint-Gall, en plus du gardien-chaat Hutter, le trio Guggi - Brander - Perusic en défense, Schneeberger, Nasdalla et Blaettler (en dépit d'une certaine lenteur) ont justifié la position de leur équipe dans le trio de tête du classement. Peut-être qu'en appliquant une tactique plus offensive, la formation visiteuse aurait obtenu un point. Il est difficile de l'affirmer, d'autant plus que nous pouvons nous demander dans quelle mesure Perusic (36 ans) aurait tenu le coup physiquement s'il avait dû réellement évoluer au milieu du terrain, où tout allait très vite, en seconde mi-temps.

François PAHUD

## La défense bâloise fait des cadeaux à Zurich

BALE - ZURICH 1-3 (0-1)  
MARQUEURS. — Jeandupeux 34me; Katic 60me; Rutschmann 72me; Hitzfeld 88me.

BALE. — Kunz; Stohler, Mundschein, Fischli, Hasler; Odermatt, Wampfler; Demarmels, Balmer, Cubillas, Hitzfeld. Entraîneur: Benthous.

ZURICH. — Grob; Rutschmann, Bionda, Zigerlig, Heeg; Martinelli, Kuhn, Stierli; Botteron, Katic, Jeandupeux. Entraîneur: Konietzka.

ARBITRE. — M. Bucheli (Lucerne). NOTES. — Stade de Saint-Jacques. Pelouse glissante. 25.000 spectateurs. A la 65me minute, annulation d'un but de Bâle pour faute sur Grob, Tanner et Ramseier à la place de Cubillas et de Wampfler. Coups de coin 9-7 (1-4). Ce ne fut pas un match comparable à ceux des grandes soirées de Saint-

Jacques. Bâle avait la volonté, mais ni la confiance, ni la tranquillité morale, ni la sûreté collective, ni l'esprit créateur qu'il aurait fallu pour être gagnant à ce « tout ou rien ».

Bâle n'a pas moins bien joué que Zurich. Cependant, Zurich était solide sur ses jambes: il avait de l'épaulé et une manière de toiser l'adversaire qui rayonnait une profonde assurance. Ce sont ces détails-là qui ont été déterminants.

Les deux premiers buts furent de réels cadeaux de la défense bâloise. Cependant, quand comment-on de telles erreurs? C'est lorsqu'on est dépassé par les événements. L'arbitre brouilla aussi parfois les cartes: il annula un but bâlois qu'il aurait pu accorder et il ignora beaucoup de fautes.

Comme contre Grasshoppers, comme

contre Neuchâtel Xamax. Bâle ne parvint pas à prendre de l'altitude, à sortir du brouillard. Zurich se serait contenté d'un partage: il ne se livra jamais à fond. Puisqu'on voulait bien lui offrir deux buts, il les accepta sans dire merci et il défendit son avantage avec les moyens dont il dispose. Si Mundschein perd stupidement sur Jeandupeux (premier but), une balle que Kunz lui a donné sans réfléchir, et si, lors d'une remise en jeu de Jeandupeux, personne ne remarque que Katic est absolument seul cinq mètres derrière la ligne défensive (deuxième but) il ne sied pas de prendre les dieux à témoin de son infortune.

Quant à expliquer pourquoi cette défaite, qui fut si bonne à Bruges, fut si mauvaise là, c'est une autre affaire. G. Curdy

## LA CHAUX-DE-FONDS SAUVE UN POINT À LUGANO

LUGANO - LA CHAUX-DE-FONDS 1-1 (0-1)

MARQUEURS. — Serment 22me; Lutrop 65me.

LUGANO. — Prosperi; Bayeler, Lusenti, Binetti, Lafranconi; Bettosini, Lutrop, Mabillard; Lubanski, Brenna, Rodigari. Entraîneur: Morand.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Forestier; Veya, Mérialat, Schribertschnig, Portner; Brossard, Sandoz, Jaquet; Delavelle, Trajkovic, Serment. Entraîneur: Morand.

ARBITRE. — M. Darbellay (Roche). NOTES. — Stade du Cornaredo. Pelouse sèche. 1500 spectateurs. Lugano joue sans Hostenstein et Ausderau (blessés). En revanche, on note la rentrée de Binetti. A la reprise, Franceschi remplace Rodigari. A la 64me minute, Ernst entre pour Delavelle. A la 66me, Mérialat est averti à la suite d'une charge incorrecte sur Brenna. A la 76me, Perucchi entre pour Mabillard. Coups de coin 9-1 (3-1).

Après ce match, que faudra-t-il pour que Lugano remporte une victoire et

marque plus qu'un but par match; Incrovable, les occasions gâchées par les Tessinois! Un manque de réussite inexplicable. En tous les cas, la malchance ne peut pas être évoquée. Dans les dix premières minutes, trois possibilités de marquer restèrent inexploitées. Le danger initial écarté, La Chaux-de-Fonds s'organisa et lança de dangereuses contre-attaques. Mal contrôlés par les défenseurs, les attaquants visiteurs, grâce à leur bonne technique, menacèrent à plusieurs reprises Prosperi. Ce dernier eut deux arrêts de classe. Mais ne put rien contre le tir victorieux de Serment.

Ce succès initial de La Chaux-de-Fonds fut mal digéré par les Luganais. Ils perdirent de leur assurance. Bien intentionnés, ils ne ménagèrent pas leurs efforts, jusqu'à la mi-temps dans l'espoir d'obtenir l'égalisation. En pure perte du reste, le hasard ayant une trop grande part dans leur jeu.

La seconde mi-temps se déroula quasi pratiquement dans le camp neuchâtelois. Pendant un quart d'heure, La Chaux-

de-Fonds fit front avec discipline aux déferlements des Luganais. Mais, un beau coup de tête de Lutrop sur un centre de Mabillard, rétablit l'égalité. Dès ce moment, il n'y eut plus qu'une équipe sur le terrain. Les Chaux-de-Fonniers sentant la partie leur échapper, furent saisis de panique. Ils se battirent à la désespérée, conservant toutefois le point acquis à ce moment. Ainsi, malgré sa domination, Lugano ne trouva-t-il plus la faille et dut-il finalement se contenter de partager l'enjeu.

D. CASTIONI

### Résultats

#### Ligue A

Bâle - Zurich	1-3
Chênois - Lausanne	1-2
Grasshoppers - Young Boys	0-2
Lugano - La Chaux-de-Fonds	1-1
Neuchâtel X - Saint-Gall	3-1
Sion - Servette	1-0
Winterthur - Chiasso	0-0

#### Ligue B

Aarau - Bienne	2-1
Carouge - Nordstern	1-3
Fribourg - Wettingen	2-0
Granges - Toessfeld	2-0
Vevey - Young Fellows	4-1
Lucerne - Bellinzona	2-3
Mendrisiostar - Martigny	1-1

### Sport Toto

COLONNE DES GAGNANTS  
2 2 2 - X 1 X - 1 1 2 - 1 1 1  
Somme totale attribuée aux gagnants 307.158 francs.

### PROCHAINS MATCHES

Coupe de Suisse (quarts de finale, aller et retour mardi soir et dimanche): Neuchâtel Xamax - Chênois; Lausanne - Saint-Gall; Sion - Bâle; Grasshoppers - Lugano.

### Classements

#### Ligue A

1. Zurich	9	7	2	0	21	8	16
2. Neuchâtel X	8	6	1	1	19	6	13
3. Saint-Gall	8	4	2	2	15	10	10
4. Servette	8	4	2	2	16	12	10
5. Lausanne	8	4	2	2	17	14	10
6. Winterthur	8	4	2	2	10	17	9
7. Young Boys	8	4	1	3	19	15	9
8. Grasshoppers	8	3	2	3	13	13	8
9. Bâle	8	3	1	4	11	12	7
10. Sion	8	1	3	4	5	11	5
11. Lugano	8	1	3	4	8	16	5
12. Chiasso	8	1	2	5	5	13	4
13. La Chx-de-Fds	9	0	4	5	9	18	4
14. Chênois	8	0	3	5	5	18	3

#### Ligue B

1. Lucerne	8	4	3	1	21	7	11
2. Granges	8	4	3	1	17	11	11
3. Vevey	8	5	1	2	14	8	11
4. Fribourg	8	5	1	2	11	10	11
5. Aarau	8	4	2	2	15	11	10
6. Wettingen	8	3	2	3	13	10	9
7. Bienne	8	3	2	3	11	12	9
8. Mendrisiostar	7	2	3	2	7	9	7
9. Bellinzona	8	3	1	4	12	7	7
10. Martigny	8	2	3	3	4	7	7
11. Nordstern	8	3	1	4	10	14	7
12. Young F.	7	2	1	4	7	11	5
13. Tessfeld	8	1	3	4	10	17	5
14. Carouge	8	1	1	7	3	16	1

## Lausanne gagne sans panache

CHÊNOIS - LAUSANNE 1-2 (1-1)  
MARQUEURS: Muller 11me; Du-four 17me; Maret 72me.

CHÊNOIS: Bersier; Scheiwiler; Malbasky, Bizzini, Clivaz, Frisché, Dufour, Hosp; Burgdorfer, Desbiolles, Cucinotta. Entraîneur: Pasmandy.

LAUSANNE: Burgener; Vuilleumier; Piccard, Ducret, Loichat; Guggisberg, Chapuisat, Parietti; Maret, Muller, Ostojic. Entraîneur: Maurer.

ARBITRE: M. Gallmann, d'Oberrieden. NOTES: stade des Trois Chênes. 3500 spectateurs. Nombreux changements en cours de rencontre: Grobet pour Ostojic (45me); Garcia pour Hosp (60me), Kaefer pour Guggisberg (62me) et Mariétan pour Frisché (79me). Avertissements à Bizzini, Chapuisat, Malbasky. Coups de coin 5-6 (0-5).

On savait que Chênois aurait de la peine à battre Lausanne. On pensait que les Vaudois pourraient s'imposer avec plus de facilité, plus de panache surtout.

Serge DOURNOW

## Sion rate le coche devant Servette

SION - SERVETTE 0-0

SION. — Donzé; Valentini, Trincherro, Bajic, Dayen; Hermann, Barberis, Lopez; Schaller, Luisier, Quentin. Entraîneur: Blaizevic.

SERVETTE. — Marti; Schnyder, Guyot, Morgengegg, Dumont; Sundermann, Marchi, Castella; Pfister, Rinier, Petrovic. Entraîneur: Sundermann.

ARBITRE. — M. Keller, de Kehrsatz.

NOTES. — Stade de Tourbillon. Pelouse légèrement glissante. 4000 spectateurs. Servette doit se priver de Wegmann et de Martin (blessés). Changements de joueurs: Vergères pour Quentin (46me), Isoz pour Lopez (46me), Nemeth pour Sundermann (71me), Barriquand pour Castella (85me). Tir sur le montant de Vergères (84me). Coups de coin: 7-1 (0-1).

### INSPIDE

Après 45 minutes de jeu, les gardiens n'avaient pratiquement connu aucune

### Winterthur - Chiasso 1-0 (0-0)

Schutzenwiese: 4200 spectateurs. Arbitre: Favre (Echallens). Marqueur: 48. Caccia (Autobus) 1-0.  
Winterthur: Kung; Jungo, Bollmann, Fischbach, Oetli, Odermatt, Grunig, Behram (46me Arnold), Meyer, Risi, Meili.  
Chiasso: Ruffi; Sogari, Sulmonni, Preisig, Ceriani, Boriani, Corti, Caccia (73me Cattaneo), Allio, Messerli, Ostinelli.

Stade de la Maladière - Mardi 30 octobre, à 20 heures

## Neuchâtel Xamax — C.S. Chênois

1/2 de finale de la Coupe suisse  
LOCATION D'AVANCE: Delley Sport, Promenade-Noir  
Agence Cook, place Pury - Stade de la Maladière

(Dans notre première annonce, nous avons dit qui fait partie du groupe Coop.  
Aujourd'hui, nous allons voir comment fonctionne une si grande organisation.)

# Voici comment fonctionne la Coop:

Un groupe de l'importance de Coop, en unissant toutes les forces dont il dispose et en centralisant sa direction, peut réaliser des performances beaucoup plus élevées. C'est pourquoi notre entreprise a créé une organisation centrale.

La «Coop Suisse» à Bâle.

C'est là que tous les fils conducteurs aboutissent. «Coop Suisse» planifie, coordonne et exécute les décisions prises avec la collaboration et pour le compte des coopératives régionales.

Mais comment toute cette organisation fonctionne-t-elle? Le plus simple est de recourir à quelques exemples.

### **Premier exemple—les achats**

Chaque société coopérative en Suisse pourrait évidemment effectuer tous ses achats elle-même. Mais ce procédé ne serait pas rationnel et aurait le gros inconvénient de faire payer la marchandise plus cher au consommateur, pour la simple raison que les coopératives ne seraient pas en mesure, individuellement, d'acheter en grandes quantités, donc à meilleur compte. C'est pourquoi tous les achats du groupe Coop passent par «Coop Suisse». Ainsi, les transactions portant sur de grandes quantités, les conditions sont d'autant plus favorables.

### **Deuxième exemple—l'assortiment**

Les achats effectués par l'organisation centrale présentent en outre un autre avantage: ils garantissent un assortiment de marchandises moderne, répondant aux impératifs de la mode et aux critères de la qualité.

Car chaque préposé aux achats de «Coop Suisse» est un spécialiste des mieux informés pour son secteur. Il sonde constamment le marché. Il étudie les marchés des matières premières. Il est au courant des progrès techniques.

Exactement renseigné sur la situation du secteur dont il est responsable, il sait donc en tout temps où acheter un article de qualité au meilleur prix. Et bien entendu, tous ces spécialistes Coop tiennent compte également des désirs et besoins du consommateur. Ils se chargent de les satisfaire par l'intermédiaire de nos fabricants qui, vu l'importance de nos commandes, sont d'autant plus à même de produire à des conditions favorables.

Voilà pourquoi, dans un magasin Coop, on trouve toujours ce que l'on désire. Au prix le plus avantageux possible.

### **Troisième exemple—l'entreposage et le transport**

Le stockage et l'acheminement de la marchandise peuvent être très onéreux. Surtout lorsqu'il y a lieu, comme c'est le cas pour la Coop, d'approvisionner 1900 points de vente.

«Coop Suisse» permet d'en comprimer le coût.

C'est elle, en effet, qui de son organisme central planifie le stockage et la distribution. En d'autres termes, elle est chargée d'acheminer la marchandise vers les points de vente par le chemin le plus court et le moins onéreux.

Afin de servir au mieux les intérêts du consommateur.

### **Quatrième exemple—les contrôles en laboratoire**

Tout ce qui est vendu dans les magasins Coop est contrôlé en laboratoire, tant du point de vue de la composition que de la qualité. Pour les aliments, ces contrôles sont d'une importance vitale.

Comme pour les achats, c'est également à «Coop Suisse» qu'incombe le contrôle des marchandises pour toutes les sociétés Coop.

C'est d'ailleurs pour cette raison que «Coop Suisse» dispose de laboratoires ultra-modernes. Et de collaborateurs hautement qualifiés, reconnus comme tels. Travaillant pour tout le groupe Coop. Et même pour d'autres entreprises qui recourent à nos laboratoires en raison de l'excellente réputation qu'ils se sont acquise.

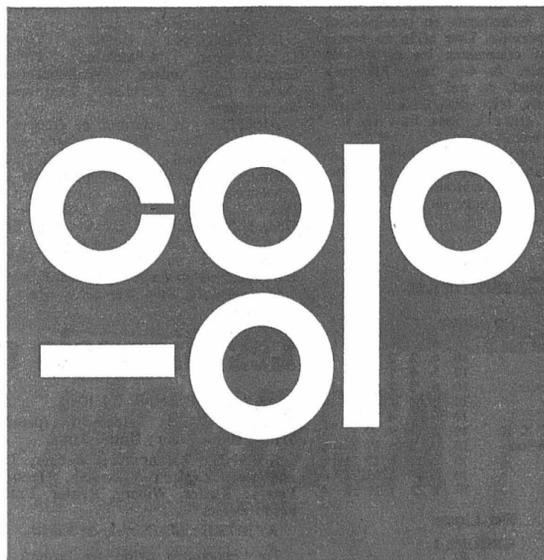
### **Cinquième exemple—la formation du personnel**

Une entreprise se juge à la qualité de son personnel. Elle est donc obligée de le former en permanence. Dans l'intérêt même des employés comme dans celui des clients.

Toute l'année, des cours de formation et de perfectionnement sont organisés dans nos séminaires de Muttenz et de Jongny, offrant ainsi au personnel Coop la possibilité de parfaire ses connaissances et de s'adapter constamment à l'essor de l'entreprise.

La formation permanente est dirigée et coordonnée par «Coop Suisse».

Voilà comment «Coop Suisse» assure le bon fonctionnement du groupe entier. Elle est donc essentiellement une entreprise de prestations de service qui planifie, coordonne et réalise, pour le plus grand bien du consommateur.



**Votre bon droit**

football

Première ligue: Fribourgeois aux premier et dernier postes du groupe occidental

Vainqueur de Rarogne, Audax trembla pourtant

AUDAX - RAROGNE 2-1 (2-1)
MARQUEURS: H. Lienhard 9me; Lochmatter 18me; Barbezat 33me.
AUDAX: Ph. Favre; Moulla; Frascotti, Christen, Farine; Lochmatter, Decastel, Facchinetti; Widmer, Barbezat, Probst. Entraîneur: Jacquot.

gy marque, extrayant le ballon d'une mêlée; M. Despont annule le but, le Valaisan ayant frappé la balle la jambe levée (jeu dangereux). A la 37me, Barbezat, seul devant Imboden, ne peut marquer! A la mi-temps, Urs Bregy prend la place de C. Imboden. A la 53me, Kalbermatter est averti pour réclamations. A la 56me, Frascotti est averti pour avoir fauché Kalbermatter qui partait seul. A la 74me, Berny est expulsé (coup de pied volontaire à Probst) sur intervention du juge de touche, peu sportivement Farine applaudit (derrière le dos de l'arbitre) cette décision. A la 89me, Frascotti sauve sur la ligne de but, Favre étant battu sur un coup de coin. Coups de coin: 7-11 (4-2).

BARBEZAT OMNIPRESENT
Privé de D'Amico et Michel Favre (suspendus), de Leuenberger et de Fiorese (souvent à l'aise à Serrières), Audax pouvait craindre le pire face à Rarogne. Finalement, il est parvenu à tirer son épingle du jeu grâce, princi-

palement, à sa bonne première mi-temps.
Rapidement menés à la marque (9me), les protégés de Jacquot parvinrent à renverser le résultat avant la pause. Certes, le but de H. Lienhard eut le don de les réveiller, tant leur jeu manquait de rythme et d'allant en début de match.

AUDAX A TREMBLÉ
Tenant le résultat dans leurs mains, les Italo-Neuchâtelois s'appliquèrent à le consolider. En vain. Par deux fois pourtant Barbezat eut le « troisième » au bout du soulier. La première fois le schéma fut identique: Lochmatter cette fois adressa une longue balle en point que l'avant-centre récupéra pour fusiller Imboden à bout portant. Hélas! son tir, pris en pleine foulée, arriva sur la poitrine du gardien valaisan. La seconde fois il rata un centre au cordeau de Probst.

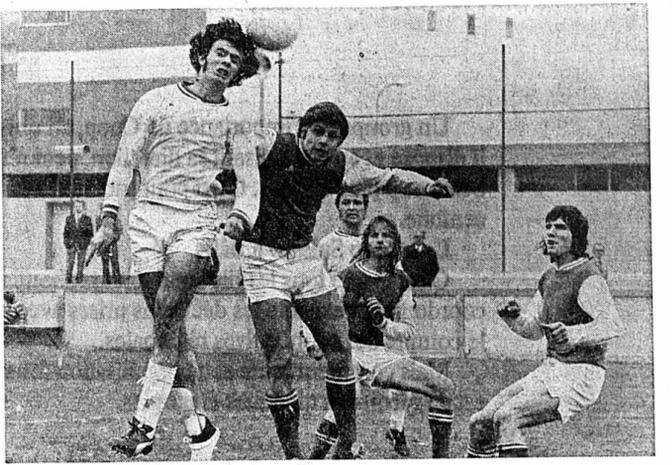
de leurs adversaires. Or, ces derniers manquèrent d'une force de frappe à la pointe de l'attaque capable d'exploiter les centres de Kurt Bregy. A 28 ans, l'ex-international amateur reste un atout dans le jeu de Peter Troger. Mais voilà, si la jeunesse (20 ans et demi de moyenne d'âge) de Rarogne est un de ses plus sûrs garants pour l'avenir, elle fut en même temps sa faiblesse, le manque d'expérience ne lui permettant pas de pousser son avantage.

PROMESSES
Finalement, Audax n'a rien volé, ne serait-ce qu'en fonction du nombre des occasions de buts qui lui furent favorables. Il a fourni un bon match, manquant toutefois de ressources (condition physique?) en seconde mi-temps pour se ménager une fin de match plus tranquille.

Toutefois, ce succès c'est la promesse d'un avenir meilleur avec un Barbezat peut-être moins incisif que par le passé, mais constamment à la recherche d'un espace libre sur tout le front de l'attaque afin de solliciter la balle; avec également un retour en forme de « libéro » Moulla dont l'autorité en défense fut bonne. C'est aussi la promesse d'un retour définitif à la compétition de Widmer (bon quoique à court d'entraînement) ses examens universitaires terminés (et réussis).

Audax n'a pas « cassé la baraque ». Mais il a démontré ses possibilités malgré les coupes sombres dans ses rangs dues aux blessures et aux suspensions. Quant à Rarogne, il a laissé une bonne impression à Serrières.

P.-H. BONVIN



A LA HAUTEUR. — L'attaquant audaxien Decastel a sauté plus haut que les défenseurs de Rarogne, mais son essai ne trompera pas le gardien valaisan.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Championnat de l'Association neuchâteloise

IIe ligue: chefs de file en échec

Neuchâtel Xamax II - La Sagne 0-0

ARBITRE: M. Tschannen de Vernier.
Ce partage ne lèse personne, car aucun des deux antagonistes n'aurait mérité de l'emporter. Ce « résultat à lunettes » pourrait laisser supposer que, de part et d'autre, on se contenta du minimum. Or, il n'en fut rien. Le dialogue fut intéressant à suivre de bout en bout. En dépit des bonnes dispositions offensives de tous et de l'application continuelle à faire circuler rationnellement le ballon, peu d'occasions échurent aux attaquants qui, pourtant, n'étaient point voués à l'abandon.

Si, pour la Sagne, ne pas avoir réussi de « goal » ne représente pas un fait alarmant, il n'en va pas de même pour les « rouge et noir » qui n'ont plus transpercé de défense depuis 360 minutes! Il y a là un remède à administrer.

Cl. De.

Superga - Boudry I 1-1 (1-1)

ARBITRE: M. Janer, d'Yverdon.
BUTS: Jean-Baptist; Maier.
Dans ce match important pour les deux formations, Superga a pris d'emblée la direction des opérations, sans pouvoir prendre en défaut la défense de Boudry. C'est au contraire, les visiteurs qui, sur un contre chanceux, ouvraient la marque, un tir de Maier étant dévié par un arrière.

Autres résultats

Juniors interrégionaux B: Saint-Imier-Bienne 2-3; Villars-sur-Glâne - Lausanne 0-3; Richemond - Neuchâtel Xamax 4-5; Renens - Fribourg 3-1.
IIIe ligue: Travers - Boudry II 3-0; Sonvilier - Auvier 1-0; Cortaillod - Béroche 0-4; Comète - Floria 1-0; Dombresson - Corcelles Ia 1-2; Le Parc - L'Areuse 3-2; Le Locle II - Châtellard 2-1; Colombier - Corcelles Ib 3-1; Marin - Etoile 3-1; Saint-Blaise - Gorgier 5-0; Ticino - Hauterive II 0-0.

Ive ligue: Les Bois Ib - La Sagne II 2-5; Floria Ia - Le Locle III 4-4; Etoile Ia - Les Brenets Ia 3-5; Saint-Imier Ib - Superga II 4-2; La Chaude-Fonds II - Le Parc II 3-3; Les Bois Ia - Sonvilier II 7-0; Floria Ib - Les Ponts 0-2; Saint-Imier Ia - Ticino II 4-1; Neuchâtel Xamax III - Coffrane 0-1; Dombresson II - Marin Ia 2-3; Helvetia Ia - Saint-Blaise Ib 1-1; Les Geneveys-sur-Coffrane - Comète II 6-0; Salento - Fontainemelon II 4-1; Le Landeron - Lignères Ib 2-2; Saint-Blaise Ia - Serrières II 0-2; Helvetia Ib - Espagnol Ib 2-2; Audax II - Lignères Ia 3-4; Marin Ib - Cressier 0-3; Auvier II - Boudry III 2-7; Colombier II - Béroche II 0-5; Bôle II - Pal Friol 0-8; Cortaillod II - Espagnol Ia 1-7; Fleurier Ib - Blue Stars 1-1; Noiraigue Ia - Travers II 2-1.

Juniors inter A 1: Granges - La Chaude-Fonds 1-1; Comète - Lsaunne 0-5; Neuchâtel Xamax - Lausanne 0-1.
Juniors A: La Sagne - Etoile 6-1; Superga - Fleurier 2-0; Marin - Hauterive 6-2; Couvet - Saint-Imier 0-4; Le Locle - Cortaillod 2-2; Fontainemelon - Comète 8-3.
Juniors B: Béroche - Comète 11-0; Cortaillod - Châtellard 1-4; Corcelles - Audax 0-3; Les Ponts - Comète II 2-2; Neuchâtel Xamax - Fontainemelon 1-0; Bôle - Travers 0-9; Colombier - Couvet 5-0; Cressier - Saint-Blaise 1-1; Lignères - Marin 1-7; La Chaude-Fonds - Le Locle 1-1; Les Brenets - Saint-Imier 1-5.

Juniors C: Boudry - Châtellard 2-0; Auvier - Colombier 0-4; Béroche - Cortaillod 2-2; Audax - Cressier 2-1; Le Landeron - Saint-Blaise 6-0; Hauterive - Neuchâtel Xamax 1-5; L'Areuse - Couvet 9-1; Noiraigue - Bôle 3-2; Cressier - Saint-Blaise 2-0; Comète - Audax II 4-2; Fontainemelon - Dombresson 3-2; Corcelles - Hauterive II 5-4; Le Locle - Le Parc 2-2; Les Geneveys-sur-Coffrane - Ticino 5-2; Sonvilier - Saint-Imier 0-3.

Juniors D: Hauterive - Béroche 4-4; Boudry - Colombier 1-4; Neuchâtel Xamax - Cortaillod 2-1; Corcelles - Marin 0-4; Audax - Comète 1-2; Neuchâtel Xamax II - Le Landeron 0-4; Les Geneveys-sur-Coffrane - Fontainemelon 4-1; Le Parc - La Sagne 8-0; Etoile - Ticino 12-1; Saint-Imier - Le Locle 10-2.

Vétérans: Boudry - Etoile 1-5; La Chaude-Fonds - Fontainemelon 4-2; Le Parc - Ticino 2-2.
Juniors E: Etoile - Deportivo 8-0; Saint-Imier - Deportivo 5-3.

En 2me mi-temps, Superga ne fut pas chanceux, deux tirs de Piervitori frappant la latte. Engagement total, mais le niveau technique fut moyen à cause de la nervosité de certains joueurs consécutive à l'importance de l'enjeu.

L.M.

Saint-Imier - Hauterive 1-1 (0-1)

ARBITRE: M. Sauter, de Lausanne.
BUTS: Morandi; Grégoire.
Légère domination d'Hauterive en première période grâce surtout au bon comportement de ses joueurs du milieu du terrain. Pourtant, dès la reprise, Saint-Imier égalisait d'emblée. Dès ce moment, le doute s'installa dans l'équipe visiteuse. Très rapidement, les hommes de Kauter se repliaient en défense, formant une véritable muraille devant l'excellent Lecoutre. Hauterive n'avait plus qu'un objectif: sauver un point. Si, finalement, ils y parvinrent, ils le doivent à leur excellent gardien et des arrières et à une bonne dose de chance, car le spectacle offert par les Neuchâtelois en 2me mi-temps n'était pas digne d'un champion d'automne.

L.B.

Couvet - Serrières 3-2 (2-2)

ARBITRE: M. Lauper, de Guin.
BUTS: Gentil, Haemmerli, Vauthier; R. Desjardin, Guye (contre son camp).
Menant 1-0 après cinq minutes de jeu déjà, Serrières, maître du milieu du terrain, semblait s'acheminer vers un succès facile. Cette impression fut confirmée vers la demi-heure, lorsque la défense locale très souvent désorientée céda un auto-goal spectaculaire. Ce coup du sort marqua le réveil des Covassons qui en un quart d'heure rétablirent l'égalité.

F.S.

Fontainemelon - Bôle 4-2 (1-0)

ARBITRE: M. Morex, de Bex.
BUTS: Wenger, Zaugg, Bonandi (2), P.-A. Veuve (2).
Cette rencontre a vu l'équipe du Val-de-Ruz mener les opérations de bout en bout. Si le résultat, à la mi-temps, reflétait assez bien la physionomie du match, Fontainemelon ne parvenait pas à concrétiser et Bôle se défendait avec énergie. Les événements se précipitaient en seconde période. Une série de beaux buts venait couronner les efforts de l'équipe locale. A 4-0, les « Melons » levèrent le pied, ce qui permit à l'entraîneur bôlois, très opportuniste, de réduire l'écart grâce à deux buts en une minute juste avant la fin.

C.

Classements

Table with 3 columns: Group, Rank, Points. Includes IIe ligue, IIIe ligue, GROUPE I, GROUPE II.

VICTOIRE PROBANTE DU LOCLE CONTRE CENTRAL

LE LOCLE - CENTRAL 4-1 (1-0).
MARQUEURS: Borel 10me, Jendly 51me, 75me et 80me; Bersier 76me.
LE LOCLE: Eymann; Frutig, Humbert, Challandes, Koller; Kiener, Vermot; Claude, Jendly, Holzner, Borel. Entraîneur: Furrer.
CENTRAL: Chassot; Dégli, Roggo, Grosset, Schmitt; Guillod, Tobajas; Maeder, Maillard, Bersier, Wymann, Entraîneur: Guillod.

ARBITRE: M. Tschabold, de Chavannes.
NOTES: Stade des Jeannerets. Pelouse en excellent état, magnifique temps d'automne. 300 spectateurs. Le Locle

joue sans Porret, dont on avait annoncé la rentrée, mais qui a déclaré forfait au dernier moment pour cause de maladie. Par contre, Borel, bien que blessé, tient son poste. Boillat et Doussé sont absents du côté fribourgeois. A la 37me, Humbert sauve sur la ligne. Deux changements dans l'équipe visiteuse: Gertsch pour Tobajas à la 46me et Schweizer pour Wymann à la 68me. A la 73me, Claude est « fauché » à l'intérieur du rectangle mais l'arbitre dicte coup franc sur la ligne des 18 m. Coups de coin: 8-9 (3-3).

A la veille de cette rencontre, les Loclois ne cachaient pas leur optimisme.

Delémont aurait dû gagner

DEITINGEN - DELEMONT 2-1 (0-1)
DELEMONT: Demuth; Babey, Rossinelli, Anker, Garcia; Bernal, Ory, Marquis; Chappuis, Bai, Fleury. Entraîneur: Bai.
MARQUEURS: Ory 37me; Weidenbach 59me; Stampfli (penalty) 62me.
ARBITRE: M. Heinzer.
NOTES: Pelouse en bon état. Delémont, toujours privé de Kaelin (suspendu), Chèvre et Friche (blessés). Dès la reprise, Bernal boîte bas. Il ne quittera cependant pas la pelouse. Coups de coin: 3-14 (2-9).

Delémont a présenté deux visages. Durant les quarante-cinq premières minutes, Bai (15me), Ory (21me et 30me), Chappuis (31me) se sont présentés, chacun seul devant le portier soleurois, sans parvenir à ouvrir la

marque. Il a fallu que le gardien adverse offre un véritable cadeau à Ory (balle relâchée) pour que les romands prennent l'avantage.

Après le changement de camp, Delémont aligna son jeu sur celui de son adversaire. Les défenseurs se laissèrent mystifier trop facilement. Les hommes de l'entre-jeu passèrent inaperçus. Quant aux attaquants, privés de balles — sauf de celles qu'ils allaient chercher eux-mêmes —, livrés à eux-mêmes, ils se trouvèrent dans l'impossibilité d'agir efficacement.

Les visiteurs, et c'est le malheur, ne marquent pas. Pourtant étant donné la faiblesse de Deitingen, ils auraient dû, même s'ils comptent dans leurs rangs des hommes qui n'ont pas le gabarit de joueurs de première ligue, remporter l'enjeu.

LIET

Ligue B: bonne journée pour les Romands

FRIBOURG CONTINUE DE PROGRESSER

FRIBOURG - WETTINGEN 2-1 (1-0)
MARQUEURS: Cotting 42me, Cremona 59me, Peterhans 80me.
FRIBOURG: Mollard; Siffert, Meier, Skocik, Metrailler; Auderst, Cotting, Corninboeuf; Blanchard, Cremona, Kvicinsky. Entraîneur: Skocik.
WETTINGEN: Buchli; Wottka, Stehrenberger, Châtelain, Huber; Schruppf, Andres, Wolfensberger; Dardel, Caduff, Burkhardt. Entraîneur: Stehrenberger.
ARBITRE: M. Ghidoni, de Genève.
NOTES: Stade Saint-Léonard, temps ensoleillé, froid, terrain lourd, 3000 spectateurs. Avertissement pour jeu dur à Stehrenberger (44me) - changement de joueur: Peterhans pour Stehrenberger (75me). Stehrenberger sauve sur la ligne (37me). Coups de coin: 9-4 (7-2).

pourtant pas son écho dans le décompte des buts en raison d'un certain laisser-aller en fin de partie.

Mais les Fribourgeois n'ont vraiment jamais risqué la défaite. Seule une énergie percée de Caduff aurait pu les priver d'un point à la dernière minute. Heureusement, Mollard, excellent dans l'ensemble, eut un réflexe remarquable et, éloignant le danger, permit à son équipe de remporter une victoire méritée et précieuse. Par rapport à leurs dernières sorties, les hommes de Skocik ont gagné en assurance et en confiance. A l'image d'un Cremona retrouvé, ils dominèrent outrageusement dans tous les secteurs du jeu. Pourtant, leur fâcheuse tendance à la nonchalance en fin de match déjà relevée souvent, pourrait leur coûter plus cher à l'avenir. Un défaut de jeunesse à corriger au plus vite.

P. Du.

Les Biennois déçoivent à Aarau

AARAU - BIENNE 2-1 (0-0)
MARQUEURS: Heutschi (penalty) 71me; Blum 74me; Kuttel 81me.
BIENNE: Tschannen; Wenger, Leu, Albanese, Zapico; Rebmann, Heutschi, Peters; Kuffer, Wiberg, Renfer. Entraîneur: Peters.
ARBITRE: M. Dreyer, de Zurich.

maîtres de céans se lancèrent résolument à l'attaque et, trois minutes plus tard, ils avaient comblé leur handicap. Enhardis par cette réussite, ils continuèrent sur leurs lancées et obtinrent, finalement, une victoire qui, quoique chancelante, n'est pas totalement imméritée au vu de la volonté affichée durant les dernières vingt minutes. Quant à Bienne, il a déçu et l'on attendait mieux de la part d'une formation qu'on était prêt à classer parmi les favoris.

I.M.

Nyon domine Bulle en vain

NYON - BULLE 1-2 (1-1)
MARQUEURS: Oberson 32me; Talent 38me; Oberson 74me.
NYON: Wolf; Bally, Lapaire, Binggeli, Kramer; Henry, Carluccio, Tallent; Sampedro, Di Santolo, Bovy. Entraîneur: Briffod.
BULLE: Cottier; Terrier, Pugin, Perret, Doutaz; Rime, Gonzales, Raboud; Oberson, Uldry, Demierre.

ARBITRE: M. Perrenoud (Neuchâtel).
NOTES: Stade communal de Nyon. 2000 spectateurs. Deux buts bullois sont annulés: un de Uldry à la 17me (hors-jeu) et un autre de ce même Uldry à la 88me, en raison d'une faute dans la mêlée précédant sa réalisation. Des changements: Tranchet pour Binggeli (blessé) à la 28me; Dutoit pour Demierre à la 53me; Pasche pour Lapaire à la 78me et Weber pour Raboud à la 85me. Kramer (pour un coup) et Perret (pour avoir lancé la balle au loin après un coup de sifflet) sont avertis. Coups de coin: 14-4 (10-1).

Ils étaient confiants et persuadés qu'ils obtiendraient enfin une victoire probante. Après 90 minutes, les hommes de René Furrer avaient pleinement rempli leur contrat. Affichant d'emblée une assez nette supériorité au milieu du terrain, les Neuchâtelois dictèrent leur jeu aux visiteurs qui devaient se contenter de procéder par contre-attaques. Après 10 minutes déjà, Borel donnait l'avantage aux maîtres de céans, cela après une magnifique combinaison entre Humbert et Holzner.

Jusqu'à la pause, de nombreuses occasions furent encore offertes aux Loclois, qui ne réussirent toutefois pas à prendre une avance décisive. C'est peu après le thé que Jendly fit pencher définitivement la balance. Après une réussite sur centre de Claude, toujours très actif, l'avant-centre des Loclois réussit un magnifique « retourné » à la barbe du gardien Chassot, qui avait malencontreusement laissé échapper le ballon. La pousse technique de Jendly fut saluée comme il se devait. Le dernier quart d'heure vit les visiteurs réduire l'écart, mais Jendly, réussissant la « passe de trois » à 10 minutes de la fin, scella le sort des malheureux Fribourgeois qui éprouveront des difficultés à redresser la barre. L'équipe locloise semble maintenant sur la voie ascendante.

P. MASPOLI

Monthey trop fort pour Yverdon

YVERDON - MONTHEY 1-2 (1-0)
MARQUEURS: Schweizer 16me; Delacroix 57me, Boisset 65me.
YVERDON: Gauthsi; Narbel, Perrin, Kolly, A. Glauser; Zadel, Cruchon, Morgeneegg; Schweizer, Péguiron, Dupraz. Entraîneur: Humpal.
MONTHEY: Piccot; Largey, Boillat, Germainier, Leviet; Fracheboud, Mascagna; Gex-Collet, Vannay, Delacroix, Moret. Entraîneur: Froidevaux.
ARBITRE: M. Maire, de Chêne-Bourg.

Résultats

Groupe occidental: Audax - Rarogne 2-1; Durrenast - Thoune 5-3; Le Locle - Central 4-1; Meyrin - Urania 0-1; Nyon - Bulle 1-2; Yverdon - Monthey 1-2.
Groupe central: Berne - Emmenbrücke 3-2; Brunnen - Kriens 1-3; Deitingen - Delémont 2-1; Laufen - Concordia 0-0; Moutier - Zoug 2-2; Porrentruy - Buochs 2-1.
Groupe oriental: Coire - Bruhl 2-2; Frauenfeld - Baden 3-1; Locarno - Rapid Lugano 3-1; Red Star - Giubiasco 1-1; Rorschach - Gossau 1-3; Uzwil - Blue Stars 3-3.

Classements

Table with 3 columns: Group, Rank, Points. Includes GROUPE OCCIDENTAL, GROUPE CENTRAL, GROUPE ORIENTAL.

NOTES: Stade municipal d'Yverdon. 700 spectateurs. En seconde mi-temps, Boisset et Pereiro remplacent, successivement Fracheboud et Vannay alors que Ducry entre pour Dupraz à Yverdon. Coups de coin: 7-2 (5-2).

Yverdon s'est incliné logiquement face à Monthey, qui pratique un football alerte et bien ordonné. La plupart des actions offensives des Valaisans partaient de leur « libero » Germainier ou de l'excellent et rapide Mascagna. Les Valdais ont pourtant bien entamé la partie puisqu'ils menaient à la marque à la mi-temps, grâce à un joli but de Schweizer, qui semble être le seul joueur yverdonnois capable d'inquiéter les défenses adverses.

La seconde période fut dominée par les Montheyens qui se jouèrent littéralement des Yverdonnois. Les Valaisans surent se créer, grâce à leurs trois attaquants mobiles, de nombreuses occasions de but dont deux furent habilement exploitées. En fin de partie, les maîtres de céans essayèrent de renverser la vapeur, mais en vain, car la relance du jeu était beaucoup trop lente et maladroite.

Jolie victoire de Porrentruy

PORRENTUAY - BUOCHS 2-1 (2-1)
MARQUEURS: — Roueche 17me; Gerber 23me; Gruter 38me.
PORRENTUAY: — Irschy; Hermann, Tschanz, Guélat, Mahon; Babey, Oeu-vray, Santin; Zeller, Roueche, Gerber. Entraîneur: Eichmann.

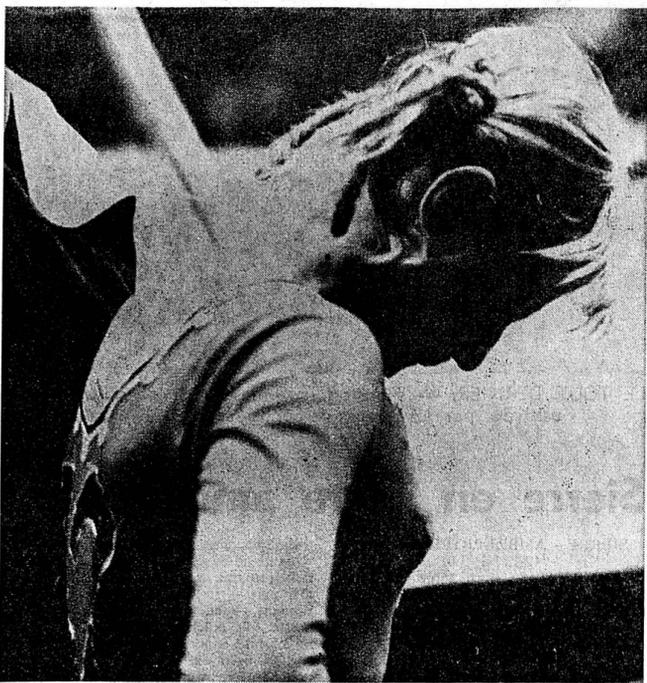
ARBITRE: — M. Zbinden (Guin).
NOTES: — Stade du Tirage. 500 spectateurs. Terrain en bon état. A la 65me minute, Gétaz pour Gerber. A la 75me, Althaus pour Oeu-vray.
On doit dire, bien sûr, que cette rencontre contient de belles promesses pour l'équipe de Porrentruy. Cette dernière a, dans l'ensemble, bien joué et lutté avec un cran admirable. Mais la rencontre fut gâchée par la faute d'un arbitre qui tarda à sévir contre des joueurs visiteurs qui n'y allèrent pas avec le dos de la cuillère.

M. V.

ASL Audax GRANDE SALLE DE LA ROTONDE Match au loto de l'ASI Audax Pendulo neuchâteloise, machine à café, pièce de viande, etc. 1er TOUR GRATUIT

gymnastique

La Soviétique a dominé les championnats d'Europe féminins



LA DÉCEPTION. — Elle était grande chez la petite Soviétique Olga Korbut, qu'une blessure a éliminée de la compétition.

Aucun problème pour L. Touritcheva

La Soviétique Ludmilla Touritcheva a encore dominé la seconde journée des championnats d'Europe féminins, à l'« Empire Pool » de Wembley. Après son titre au combiné quatre épreuves obtenue la veille, la jeune gymnaste russe a gagné les quatre médailles d'or des finales aux engins. Elle n'a partagé sa

première place qu'au saut du cheval, avec l'Allemande de l'Est Angelika Hellmann.

OLGA KORBUT ELIMINEE

La championne olympique, à la suite du forfait de sa compatriote Olga Korbut, par suite d'une blessure à la cheville gauche, n'a guère été inquiétée. Elle ne commit qu'une légère erreur au sol, où elle sortit des limites, mais elle obtint tout de même le titre avec une note de 9,30.

Finalement, les médailles de ces championnats d'Europe ont été réparties entre quatre nations seulement: l'URSS (5 d'or, 1 d'argent, 0 de bronze), l'Allemagne de l'Est (1-2-1), la Roumanie (0-1-3) et la République fédérale allemande (0-0-1). Aucune concurrente suisse ne s'était qualifiée pour ces finales aux engins.

cyclocross

Succès de van Damme à Schaffhouse

Le belge Albert van Damme a remporté sa première victoire de la saison en Suisse, à Schaffhouse. Cette course a été marquée par un incident au départ alors que les organisateurs avaient décidé de mettre à l'épreuve les nouvelles règles et d'imposer un écart de 30 secondes entre les amateurs et les professionnels. Ceux-ci ne voulaient rien savoir et ils passèrent par-dessus la corde tendue devant eux afin de les maintenir groupés. Après réunion du jury, ils furent pénalisés d'une minute, handicap qui ne les désavantagea guère puisque van Damme et les deux Suisses Frischknecht et Zweifel, lesquels ne furent distancés que dans les derniers mètres, devaient prendre rapidement la tête.

RÉSULTATS

Professionnels - amateurs. Cat. A (22 km 400): 1. Van Damme (Be) 58'54 (y compris 1' de pénalisation); 2. Frischknecht (S) à 2" (1'); 3. Zweifel (S) à 9" (1'); 4. U. Müller (S) à 1'11; 5. Lienhard (S) à 2'19; 6. Gretener (S) à 2'35 (1').

Frischknecht gagne pour la 5me fois

Sur l'Allmend lucernoise, Peter Frischknecht a enregistré son cinquième succès consécutif de la saison en remportant une épreuve nationale. Le Zuricois a, toutefois, profité de la malchance de Zweifel, qui fut victime d'une chute et endommagea la chaîne de son vélo dans le dernier tour, alors qu'il avait mené toute la course.

Cat. A: 1. Frischknecht (Uster) 9 tours: 21 km 600 en 50'04"; 2. Zweifel (Ruet) à 8"; 3. Lienhard (Steinmaur) à 23"; 4. Gretener (Wetzikon) à 43"; 5. U. Müller (Steinmaur).

Boxe

« Mondial » des légers

L'Italien Puddu subit une correction

Le Mexicain Rodolfo Gonzales a conservé son titre de champion du monde des poids légers (version WBC), en battant l'Italien Antonio Puddu, champion d'Europe, par arrêt de l'arbitre à l'issue de la dixième reprise d'un combat prévu en quinze rounds, à Los Angeles. Techniquement et physiquement plus fort, le Mexicain a pris d'emblée l'initiative du combat.

droite d'un direct du droit fulgurant. A la reprise suivante, Puddu, assailli par les coups de son adversaire, avait l'œil gauche également enflé et voyait avec peine. Il se mit à saigner abondamment au dixième round, ce qui devait inciter l'arbitre à mettre fin au combat inégal.

57me VICTOIRE

Meilleur puncheur, doté d'un bon crochet du gauche et d'un direct du droit dévastateur, le Mexicain a dominé le champion d'Europe, en le travaillant au corps et à la face. Ce dernier, bien que rapide, n'a jamais semblé être à l'aise et n'a pas trouvé la défense adéquate pour résister aux assauts de son rival. Agé de 29 ans (comme Puddu), Gonzales a remporté sa 57me victoire, dont sa 48me avant la limite. Il ne compte que 5 défaites. Quant au champion de Cagliari, qui n'avait jamais boxé précédemment aux Etats-Unis, il a essuyé sa deuxième défaite pour 54 victoires.

« Je n'ai jamais été en réel danger et je me suis senti très à l'aise, à déclaré le vainqueur après le combat. Puddu, très affligé, a laissé parler son entraîneur. Puddu avait déjà rencontré des adversaires plus forts que Gonzales, mais il n'était pas au meilleur de sa forme, a notamment déclaré Umberto Branchini.

Chionoi - Chervet: l'offre de Buhler

En présence du Suisse Fritz Chervet, le Thaïlandais Charchai Chionoi a son rival malheureux en mai dernier, conservé son titre de champion du monde des poids mouche, version association mondiale de la boxe (WBA), en battant aux points en quinze reprises le Japonais Susumu Hanagata, à Bangkok.

La décision a été unanime, l'arbitre accordant 72 points à Chionoi contre 66 à Hanagata, et les deux juges (Japonais et Thaïlandais) respectivement 73-69 et 72-69 pour le tenant du titre également.

A l'issue du match, Charly Buhler, le manager de Fritz Chervet, a proposé une somme de 50.000 dollars au champion du monde pour que ce dernier donne une revanche au boxeur bernois. Charly Buhler a également proposé Tokio pour cet éventuel championnat du monde.

basketball

Vevey étouffé par Fribourg Olympic

Vevey - Fribourg Olympic 78-101 (45-46)

Galerie des Rivages. — Arbitres: MM. Emch et Trevisan.

Vevey: Bourquin (15), Detiani (0), Paggy (11), Milloud, Zbinden, Porchet (10), Nicolet (20), McCall (10), Crottaz (12), Macherel.

Fribourg: C. Denervaud (2), Kund (35), Werder, Egger, Kiener (6), Dumoulin (2), Karati (26), Mrazek, J.-B. Denervaud (11), Marbach, Jeckelmann, Currat (19).

Au terme d'une rencontre spectaculaire, Fribourg Olympic a largement emporté l'enjeu. Mais, les Vaudois se sont bien défendus et ils étaient revenus à un point à la mi-temps (45-46). Ils furent toutefois étouffés par le rythme supérieur des Fribourgeois après la pause.

Résultats: Neuchâtel - Zurich 107-70 (63-32). UGS - Pregassona 72-73 (30-41). Vevey - Fribourg Olympic 78-101 (45-46). Federale Lugano - Martigny 103-89 (48-46). Nyon - Stade français, 68-70 (33-43).

Classement (3 matches): 1. Federale Lugano, Neuchâtel, Fribourg Olympic et Pregassona 4 points; 5. Stade français 4; 6. UGS 2; 7. Vevey, Nyon, Zurich et Martigny 0.

hippisme

Sélection suisse pour le CSIO de Genève

Durant trois jours, l'élite des cavaliers suisses de concours a suivi un cours d'entraînement sous la direction de Paul Weier, à Elgg. A cette occasion, deux épreuves « s » ont eu lieu et la sélection définitive pour le Concours de saut international officiel de Genève a été faite.

Résultats: Cat. S-1 barème A: 1. F. Racine (Collonge), Fiskus, et G. Etter (Monsmier), Sportsmann, 4 points; 3. R. Forest Hill, et M. Hauri (Seon), Good Bye, 7; 5. Hauri, Woody Wood Ecker, W. Gabathuler (Lausen), Kingsriver, et Friedli (Liestal), Realty « 1 » 8 points. — Cat. S-2: 1. Gabathuler, Jack Folly, 12 points; 2. A. Blickenstorfer, (Anet), Oakland; 3. Friedly, Firebird, 14; 4. Racine, Upercute, R. Frei (Saint-Gall), Fruska, et Hauri, Seven Houses, 19; 7. H. Mehr (Seegen), Replay, et Blickenstorfer, Kilfera, 27.

Sélection de l'équipe officielle au CSIO de Genève: P. Weier (Fink et un cheval à désigner), M. Weier (Vasall et lord Roseneath), J. Friedly (Rocket et Firebird) G. Etter (Fregula et Sportmann) A. Blickenstorfer (Oakland et Kilfera), F. Racine (Upercute et Forest Hill), M. Hauri (Seven House et Good Bye), W. Gabathuler (Jack Folly et Butterfly). — Cavaliers retenus individuellement: H. Mehr (Seegen), Replay, C. Maus (Collonge), Festival et Havanna Royal, P. Reid (La Rippe), Casanova, R. Tamagni (Zurich), Tudor et Drumson.

haltérophilie

Cinquième échec pour La Chaux-de-Fonds

Rorschach et La Chaux-de-Fonds se sont retrouvés pour la cinquième fois consécutive en finale du championnat suisse par équipes et pour la cinquième fois, Rorschach l'a emporté, malgré l'absence de Thomas Graber. Avec Mario Albergatti, Louis Albergatti, Linus Graber, Daniel Graber, Stefan Graber et Roland Stieger, Rorschach a totalisé 873 points contre 834 à La Chaux-de-Fonds. Le meilleur résultat individuel a été obtenu par Edi Lehmann (La Chaux-de-Fonds), qui a totalisé 270 kilos (117,5 et 152,5) chez les poids lourds.

Le « cas » Serge Reding

Au siège du CIO à Lausanne, on déclare tout ignorer d'une mesure de disqualification qui aurait été prise contre l'haltérophile belge Serge Reding, médaille d'argent aux Jeux de Mexico en 1968 dans la catégorie des poids lourds. Selon certaines informations, cette mesure aurait été prise par la commission d'amateurisme du CIO qui reprocherait au Belge d'avoir enfreint la règle 26 sur l'amateurisme. Or, indique-t-on au siège du CIO, aucune réunion de la commission de l'amateurisme n'a eu lieu ces jours derniers à Lausanne. On ajoute que cette commission n'a pas pouvoir de décision en matière de disqualification mais qu'elle peut seulement proposer une mesure de disqualification à l'approbation de l'assemblée générale du CIO.

**Les spécialistes en Design de Nordica ont créé la formule Nordica-V afin que vous commettiez moins de fautes de carre**

(la chaussure formule-V évite les fautes de carre et permet de guider le ski avec plus de précision.)

La plus grande fabrique de chaussures de ski du monde n'a pu en réserver que 5000 paires pour la Suisse, la saison passée. Nous avons réussi à en obtenir un contingent beaucoup plus important, pour cette saison. Nous pourrions ainsi nous faire pardonner par tous ceux qui ont, en vain, attendu une paire, l'an passé. Les chaussures de ski Nordica, les meilleures, sont fabriquées avec le meilleur matériel: une coque solide en polyuréthane léger, moulé; l'intérieur moelleux, en cuir de première qualité ou en peau d'agneau pour les dames. Avec Nordica, les crampes et les pieds froids ne sont plus de saison.

En créant la nouvelle formule-V, Nordica a fait la preuve que le design ne tirait pas sa signification du seul esthétisme. Le véritable design apporte des avantages pratiques. Ici, par exemple, la légère inclinaison de la tige vers l'extérieur répartit mieux la pression sur les skis, ce qui évite les fautes de carre et permet de skier avec plus de précision. Ce principe valable pour les vainqueurs olympiques (ils skient également avec des chaussures Nordica), l'est aussi pour les skieurs du dimanche.

**NORDICA**

RLN: la formule magique d'un ensemble pour le ski. RLN, c'est-à-dire: Skis Rossignol, fixations de sécurité Look Nevada, chaussures de ski Nordica, le tout mis à l'épreuve, pour vous, par l'élite mondiale.

Désirez-vous vous informer en détail, tranquillement, à la maison? Nous ferons volontiers parvenir la documentation susceptible de vous intéresser.

Veillez m'adresser votre catalogue RLN (si disponible)

3/6

Adresse:

Adresser ce coupon: Haldemann-Rossignol Skis SA 6370 Stans

Bienne: Montandon-Sports\*, Neeff-Sport\*, Chaussures Schmid S.A., Universal-Sport\*. Colombier: Tosalli-Sports\*. Delémont: Simon-Sport\*. Dombresson: Cuche-Sports\*. La Chaux-de-Fonds: Calame-Sports\*, Finkbeiner-Sports\*. Le Crêt-du-Loche: Kernen-Sports\*. Lyss: Heiniger Sport\*, Sport Striffler. Neuchâtel: Bertschi-Sports\*, Delley Sport-Service\*, Mueller-Sports\*, Robert-Tissot Sport\*, Schenk-Sports\*. Saint-Imier: André-Sports\*, Meyer-Sports\*. Tramelan: Geiser-Sports\*.

(\* dans ces magasins spécialisés vous trouvez les produits RLN.)



# ROSSO ANTICO

**L'éclat du rubis**  
pour illuminer l'heure de l'apéritif

Savourez la douceur de vivre avec ROSSO ANTICO. Pour couler des heures encore plus douces: ROSSO ANTICO. Pour faire régner partout la bonne humeur: ROSSO ANTICO, le délicieux apéritif extrait de raisins gorgés de soleil. Il faut si peu de chose pour être heureux: un rayon de soleil qui traverse votre verre, un verre rempli de ROSSO ANTICO, l'apéritif à l'éclat du rubis!

A propos de la maisonnette-rubis en carton ondulé résistant (1,30 m de haut):  
Adressez-nous sous enveloppe l'étiquette ROSSO ANTICO collée au col de la bouteille. Joignez la quittance postale attestant votre paiement de Fr. 16.— Et nous vous enverrons dans les 14 jours cette belle maisonnette-rubis. Veuillez écrire votre adresse lisiblement et en majuscules. ROSSO ANTICO SA Forchstr.288 8029 Zurich c/c/p 80-14983

hauteur: 1,30 m

## GALONS

CENTRE DE COUTURE BERNINA  
**L. CARRARD**  
Epancheurs 9 Neuchâtel

**Puissant et robuste**

Certes, vous ne placerez pas ce solide appareil dans votre salon! Mais à l'atelier ou dans un dépôt il sera sensationnel. Un calorifère à mazout costaud, économique et parfaitement efficace grâce à son fameux brûleur inox.

CV-OIL INDUSTRIEL

**COUVINOISE**  
LA COUVINOISE S.A. ROLLE  
Renseignements, vente, service:  
auprès du dépositaire Couvinoise de votre région.

Téléphone 25 13 67

## TV COULEUR

**Philips ou Médiateur**

Vous désirez louer ou acheter un TV COULEUR. Essayez-le gratuitement et sans engagement chez vous.

**VENTE-REPRISE DE VOTRE ANCIEN POSTE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES**  
LOCATION A PARTIR DE Fr. 98.—

Nous assurons un RÉEL service après-vente. Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.  
Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Tél.: \_\_\_\_\_ Heure de préférence: \_\_\_\_\_

**OPTIQUE MARTIN LUTHER**  
MAÎTRE OPTICIEN  
Maison fondée en 1852  
Place Pury 7  
2001 NEUCHÂTEL

Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67

VOYAGES

## WITTWER

### HOLIDAY ON ICE 1973

au Palais de Beaulieu à Lausanne

Mercredi	7 novembre	en matinée	dép. 13 h 00
Vendredi	9 novembre	en soirée	dép. 18 h 30
Samedi	10 novembre	en soirée	dép. 18 h 30
Dimanche	11 novembre	en matinée	dép. 12 h 00

Déplacement en car: Fr. 16.—  
Billets d'entrée à disposition à Fr. 18.—; 22.—; 26.—

Réservations: **WITTWER CARS**  
Inscriptions: **WITTWER CARS**  
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

# Nouveau

## DATSUN 240 K GT

**Des qualités routières dignes d'une vraie sportive. Pour une voiture située au sommet de la classe moyenne.**

# DATSUN

Moteur à 6 cylindres à ACT	130 CV — quel tempérament!	Vilebrequin à 7 paliers	Trans. à 4 vitesses ou autom.	180 km/h. 175 km/h.
Suspension à 4 roues indépend.	Volant sportif réglable	Démultipl. de direction variable	Compte-tours + compteur jour.	Montre électr. Radio
Sièges semi-baquets	Ventilation «full-flow»	Pare-brise en verre feuilleté	Vitre arrière chauffante	Allume-cigare
colonnes de direction de sécurité	Freins à disques à l'avant. Servo.	Pneus à carcasse radiale		
doubles projecteurs	Carrosserie de sécurité	2 phares de recul		

**FRIENDLY DATSUN**  
DATSUN (Suisse) SA, 8902 Urdorf

**sport et confort**

Importateur: DATSUN (Suisse) S.A., Schützenstrasse, 8902 Urdorf.  
2052 Fontainemelon: W. Christinat, tél. (038) 53 34 77. 2000 Neuchâtel: Garage Le Phare, Poudrières 161, Maillefer, tél. (038) 24 18 44.

## Des jeunes dans le vent épargnent

et il n'est pas défendu aux parents de les aider

En versant régulièrement une somme d'argent même minime sur votre livret d'épargne-jeunesse UBS, vous constituez un capital qui, avec l'adjonction de l'intérêt augmente chaque année.

Sachez que l'intérêt de 5% attribué à l'épargne-jeunesse est supérieur à celui des autres livrets d'épargne.

C'est donc une raison de plus pour penser dès maintenant à votre avenir.

Le livret d'épargne-jeunesse est réservé aux enfants comme aux jeunes gens jusqu'à l'âge de 20 ans.

Et il n'est pas défendu aux parents de faire des versements sur ce livret d'épargne-jeunesse.

Vous trouverez auprès des quelque 180 succursales et agences réparties dans toute la Suisse dont 55 en Pays romand les conseils judicieux de nos caissiers. Profitez-en.

**Epargne-jeunesse 5% = Union de Banques Suisses**

**AGENCE DATSUN** **Garage le Phare** **DÉMONSTRATIONS sans engagement sur rendez-vous**

Vauseyon - Neuchâtel — Tél. (038) 24 18 44 **Ouvert le dimanche matin**

# L'offre en or de Pfister!



**VARIO-STANDARD**  
le sofa-lit à 2 personnes à prix avantageux. Avec matelas poly-mousse. Mod. 36.291 K, livraison gratuite seul.

**860.-**

**VARIO-STANDARD**  
Salon à 3 éléments  
Fauteuils sur roulettes, teintes diverses, livraison gratuite seul. 1490.-  
Exclusivité Pfister

Plus grand choix de Suisse en sofa-lits avantageux!



**VARIO-DELUXE**

le luxueux sofa-lit à 2 personnes avec matelas en poly-mousse. Mod. 36.345 K, livraison gratuite seul.

**1160.-**

Salon à 3 éléments, fauteuils sur roulettes, similicuir «Messina», brun Havane ou autres coloris, livraison gratuite seul. 1990.-  
Exclusivité Pfister

Comparez choix, qualité et prix!

Cela va de soi, choix hors pair, qualité et prix défiant toute concurrence pour parler d'eux. Il n'y a donc pas de quoi s'étonner si 10 fois plus de clients préfèrent chez Pfister! Actuellement, vous pouvez aussi embellir votre intérieur à peu de frais. Avec des meubles, des tapis, rideaux, lampes, etc. assortis de la même maison — vous gagnez ainsi du temps et de l'argent! Essence gratuite / bonification CFF pour tout achat dès Fr. 500.- Paiement au comptant à 90 jours ou crédit social.

Pour plus de précaution: directement chez

## Pfister

ameublements sa

**BIENNE** Place du Marché-Neuf ● Tél. 032-422862 ● Ouvert: LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30 h dans les environs. De la gare: Bus 1 ou 2 ● SA 8-16 h ● JEUDI jusqu'à 21 h

**NEUCHÂTEL** Terreaux 7 ● Téléphone 038 - 25 79 14 LU 13.30-18.30, MA-VE 8-18.30, SA 8-17 h

Salon international restauration collective hôtellerie, restauration

# IGEHO 73

16-22 novembre dans les halles de la Foire Suisse d'Echantillons Bâle

plus de 500 exposants de 9 pays — Exposition spéciale «Alimentation saine» de la Régie fédérale des alcools

Renseignements: IGEHO 73, Case postale, CH-4021 Bâle Tél. 061 323850, Télex 62685 fairs ch

## l'argent

tout de suite de Fr. 500.- à 20'000.-

670'000 crédits payés rapide—discret simple

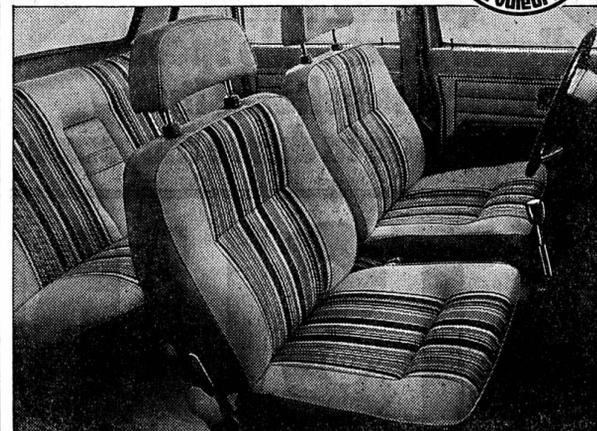
**Banque Procrédit**  
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5  
Tél. 038 - 24 63 63 ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

**Bon**  
Je désire Fr. ....  
tout de suite en espèces.  
Nom .....  
Prénom .....  
Rue .....  
Localité .....

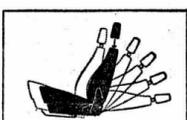
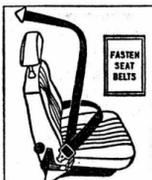
Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

# N'aimeriez-vous pas mieux rester bien assis?

Quand vous roulez, devez-vous souvent descendre de voiture pour vous détendre et dégourdir vos jambes?



Si oui, cela doit changer! Les sièges Volvo sont réglables progressivement dans tous les sens, la cambure de leur dossier peut être adaptée individuellement et ils sont chauffables (de série sur les modèles 144GL et 164E). Ce sont des sièges merveilleux. Essayez-les, vous verrez!



# VOLVO

Avec des sièges seyants!

2001 Hauterive / Neuchâtel :  
Garage M. Schenker, tél. (038) 33 13 45

## LE NUMÉRO MYSTÉRIeux DE TELEMO

QUESTION No 7

Le Landéron. C'est là que vous conduira cette fois le concours TELEMO. Il s'agira aujourd'hui de trouver:

1. La rue du Vieux-Bourg
2. L'immeuble portant le No 12
3. Le plus important: la date de construction de cet immeuble.

**telemo**  
SAINT-BLAISE  
Ruelle du Lac  
Tél. 33 55 22  
Agent: **médiateur**

Préparations pour l'expertise véhicules de remplacement à disposition.  
**Garage de la Cuvette**  
Vauseyon.  
Tél. (038) 25 29 50.

**MOTEURS MARINS**  
Réparations Hivernages.  
**Mécanique navale PIERRE SENN**  
Pierre-à-Mazel 25, 2000 Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 72 72.

ne vous privez plus d'un lave-vaisselle par manque de place pensez-y min!

**Husqvarna Mini**  
1er lave-vaisselle "place partout"

AGENCE OFFICIELLE **A. GREZET**  
Seyon 24a Neuchâtel.  
Tél. (038) 25 50 31.  
Venez la voir au SALON - EXPO du port de Neuchâtel du 26.10 au 4.11.

## MODE NUPTIALE

Une seule boutique à LAUSANNE Avenue DE LA HARPE 25  
Des exclusivités pour la mariée & sa suite. Une collection admirable. Des prix qui laissent un souvenir agréable.  
☎ 021 - 27 49 50

A vendre au plus offrant

## machine électrique à nettoyer les vitres

de marque Vétrilla. Etat de neuf. Tél. 25 55 01, interne 113.

**Mécontent de votre radio ou téléviseur!**  
Téléphonez au 25 54 93

**REOS**  
F. STIEGER  
Bercles 5

## Contrôle gratuit amortisseurs

Banc d'essai spécial d'usine 29 octobre au 9 novembre 1973

## GARAGE HIRONDELLE

PIERRE SENN  
Neuchâtel. Tél. 24 72 72.

## VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre

**VW 1300**  
modèle 1966. Expertisée. Garage du Val-de-Ruz, Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15.

**VW Porsche 914.4**  
1970, 64.000 km, jaune, radio, stéréo. Tél. (038) 63 17 64.

URGENT. A vendre pour cause de départ.

**VW Porsche 914.4**  
1970, 64.000 km, jaune, radio, stéréo. Tél. (038) 63 17 64.

## OCCASION

### LADA 1200

radio, 36.000 km, 1972, grise.

Garage du Chasseron - Le Bey, 1406 Yverdon. Tél. (024) 2 22 88.

A vendre de particulier

## cabriolet Mercedes 230 SL

kilométrage garanti. Non accidentée. Parfait état. Expertisée (cause double emploi).  
Tél. bureau 24 70 00.

AGENCE OFFICIELLE

# TOYOTA

GARAGE DU VAL-DE-RUZ  
H. VUARRAZ  
2043 BOUDEVILLIERS / NE  
Tél. 038/36 15 15

Nous cherchons

## FOURGON

d'occasion, type Peugeot J7, Ford transit 1750 ou Hanomag.  
Tél. (039) 37 12 59.

**Citroën SM Maserati**  
avec climatisation. Rabais intéressant; neuve avec garantie. DAI. Tél. (022) 32 28 66. 3, rue Jean-Jaquet, Genève.

**OCASION DU JOUR DATSUN 1300**  
1969, expertisée, radio, 55.000 km. Parfait état. Prix intéressant. Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre

## Austin 850

1964, 85.000 km, pour bricoleur. Tél. 33 37 76, 18 h 30.

## PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

## Demandes à louer

DEUX JEUNES FILLES cherchent appartement 2 pièces, pour décembre, en ville. Loyer modéré. Téléphoner aux heures des repas au 51 14 75.

LOCAL OU GARAGE pour voiture, en hiver. Tél. 24 27 64.

APPARTEMENT de 2 ou 3 pièces, mi-confort, prix modéré. Tél. 31 68 95.

A PESEUX, studio meublé ou non pour jeune homme. Tél. (039) 31 70 66, dès 8 heures.

## Demandes à acheter

JE PAIE 1 FR. pièce les cartes postales anciennes. Tél. (039) 61 13 63.

GRAVURES ANCIENNES. Tél. 42 32 26.

NE JETEZ PAS vos poupées, jouets (avant 1930). Particulier offre bon prix. Vient à domicile. Tél. (039) 23 86 07, heures repas.

## APPRENTISSAGES

**SIXIS, fabrique de machines**  
2520 La Neuveville  
Perrenoud & Fils S.A., case postale N° 78  
Nous cherchons, pour nos usines de Lamboing et de la Neuveville, pour entrée immédiate ou à convenir:

## 1 apprenti(e) de bureau

Possibilité d'acquiescer une grande expérience dans la branche commerciale

# APPRENTIS: mécanicien, dessinateur, tourneurs, mécaniciens manœuvres, fraiseurs

Les candidats sont priés de nous retourner le talon ci-dessous ou de venir se présenter à notre bureau, en prenant rendez-vous au préalable par téléphone (038) 51 29 01.

A découper et à nous adresser, s.v.p.:

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_  
Date de naissance: \_\_\_\_\_  
Localité: \_\_\_\_\_ Rue: \_\_\_\_\_  
Je m'intéresse à la place de: \_\_\_\_\_

## A vendre

CHEMINEES EN MARBRE dès 400 fr. Téléphone 25 30 02, dès 19 heures.

ENSEMBLE DE SKI (3 pièces), taille 40, 80 fr. (220 fr.); couverture pour lit d'enfant, 15 fr. Tél. 42 30 28.

BELLE POUSETTE Helvétia, parfait état, 140 fr. Tél. 31 60 22.

CHEMINEE DESARNAUD; prête à fonctionner, avec tuyauterie. Tél. 25 30 02.

SALON comprenant divan-lit, 2 fauteuils dralon rouge; deux entourages de lit, le tout 600 fr. Tél. 24 25 24.

4 PNEUS NEIGE radiaux 175 SR, Fiat 125, très bon état, 140 fr., et chaînes rud 40 fr. Tél. 41 12 79.

VETEMENTS POUR JEUNE FILLE, en bon état, Cure 30, Corcalles. Tél. 31 17 89, le matin.

2 PNEUS NEIGE TRELLEBORG Tubeless 725-13, 90 %, 50 fr. Tél. (038) 41 22 58, le soir.

DISQUES 45 tours, 50 pièces pour 20 fr. Tél. (038) 41 22 58, le soir.

2 LITS AVEC MATELAS, armature métal, prix 120 fr. Tél. 31 68 95.

SOULIERS DE SKI No 38, skis Elan, fixations Geze Junior, 170 cm; manteaux femme, cuir et daim, taille 42. Bas prix. Tél. 33 38 13.

CHIOTS BERGERS ALLEMANDS 2 mois, mère, bonne gardienne. Tél. (038) 53 25 60.

VELOMOTEUR Maxi-Puch état neuf, 400 fr. Tél. 47 10 83, après 17 heures.

FOX TERRIER 13 mois, avec pedigree, 350 fr. Tél. (037) 43 20 05.

SALON 4 PIÈCES + 2 fauteuils; table, état neuf. Tél. 31 50 65, heures repas.

POUR CAUSE DE DEPART, salon comprenant: divan, 2 fauteuils couleur or, 800 fr.; 1 table en céramique, japonaise, 300 fr.; 1 machine à écrire, 50 fr. Tél. 42 31 37.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE état neuf. Téléphone 33 53 22, de 12 h 30 à 14 h et le soir dès 19 h 15.

## A louer

CHAMBRE MEUBLEE, avec douche, à Peseux. Tél. 31 50 65, après 17 heures.

JOLI STUDIO meublé, tout confort, à demoi-selle sérieuse. Libre immédiatement, 275 fr. par mois, Louis-Favre 6. Tél. 25 41 32, 7 h, 12 h, 18 heures.

CHAMBRE MEUBLEE indépendante, au soleil, chauffage central, douche. Téléphone 25 11 09.

PETITE CHAMBRE bien chauffée, à monsieur, 1er novembre. Tél. 25 44 89.

POUR BATEAUX, places couvertes, disponibles, à Auvornier. Tél. (038) 31 38 76.

AU LANDERON, bord du lac, appartement 3 1/2 pièces pour le 1er décembre, cuisine agencée, tapis tendus, balcon, 512 fr., charges comprises. Tél. 25 82 72.

CHAMBRE INDEPENDANTE non meublée, 215 fr., charges comprises, date à convenir. Tél. 25 76 86 ou 25 57 40.

DES LE 1er NOVEMBRE, chambre à 1 lit, avec ou sans pension, eau chaude, chauffage central. Vue magnifique et tranquillité. Tél. 31 37 95.

A BEVAIX, chambre meublée indépendante, libre immédiatement, 150 fr. Tél. 46 19 67, entre 12 et 13 heures.

STUDIO MODERNE avec bain et cuisine, pour le 1er décembre 1973. Tél. -25 93 74, après 17 heures.

A SERRIERES, chambre indépendante, à un et deux lits. Tél. 24 21 01.

STUDIO MEUBLE, salle de bains, à Haute-rive, libre le 1er décembre. Tél. 33 11 42.

## Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE, travaux faciles, centre Saint-Blaise, 5 fois 2 heures par semaine. Tél. 33 59 55.

## Demandes d'emplois

DEMOISELLE cherche travail auxiliaire pour 6 mois. Adresser offres écrites à BT 2586 au bureau du journal.

DAME possédant superspirromatic cherche 2me comptage à domicile. Téléphone (039) 22 43 69.

## PLEIN GAZ POUR OSS 117

**RÉSUMÉ :** Dans un tiroir du bureau de Bryan Dunn, Hubert Bonisseur de la Bath découvre un pistolet.

### LE CENDRIER DE CRISTAL



00.932A Copyright: opera mundi - Presses de la Cité

« A qui appartient cette arme ? » demanda Hubert. « Au chef de la base, répondit Carol Ansell. Le pistolet fait partie de son équipement. — « Y en a-t-il d'autres ici ? » — « Non. C'est la seule. » Remettant le colt Huntsman dans le tiroir, Hubert prit entre ses doigts une clé plate : « Et ça ? » — « C'est la clé de l'abri, dit la jeune femme. En cas d'accident, nous pourrions tenir là-dedans contre les gaz pendant cinq jours. »



00.932B

« Je trouve bizarre qu'une clé aussi importante soit aussi mal protégée, » fit remarquer Hubert. « Contre qui ? répliqua Carol Ansell. Nous avons tous intérêt à ce qu'elle puisse être utilisée en cas de besoin. — « Votre domaine ? » demanda Hubert en désignant la porte ouverte sur le bureau voisin. Avant de suivre la jeune femme, il appuya, sans qu'elle le vit, sur le bouton de l'interphone mettant l'appareil en communication avec tous les postes de la base.



00.932C

« C'est là qu'est le coffre ? » reprit-il en forçant la voix, dans l'espoir que tous ceux qui l'entendraient prêteraient l'oreille pour entendre la suite. « Oui, » dit Carol Ansell. Hubert leva son regard vers une photo qui représentait la jeune femme assise à son bureau, sur lequel était posé un gros cendrier de cristal, dont les facettes accrochaient la lumière. « Joli cendrier ! dit Hubert. Mais je ne le vois pas sur votre bureau... »



00.932D

« J'y tenais beaucoup, mais il a disparu, » dit Carol Ansell. « Tiens ? Etes-vous sûr qu'il était encore là avant l'arrivée des enquêteurs de la sécurité militaire ? » demanda Hubert. « Pourquoi cette question ? » — « Répondre d'abord, je vous répondrai à mon tour ensuite. » La jeune femme réfléchit, puis haussa les épaules. « Je ne sais pas, dit-elle. Je ne suis pas entrée ici avant l'arrivée des enquêteurs. Peut-être Igor pourrait-il vous dire... »

### Demain : Un coup d'accélérateur

## CARNET DU JOUR

### NEUCHÂTEL

Grand auditorio des Terreaux : 20 h 30, Conférence de Mme M.-C. Leburge.

EXPOSITIONS. — Centre culturel neuchâtelois : Eric Gentil, photos.

Galerie Dilteshelm : Pierre-E. Bouvier, pastels.

Galerie Média : Exposition Frossard.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Arcades : 15 h et 20 h 30, La Raison du plus fou. 16 ans.

Rex : 20 h 45, Prenez la queue comme tout le monde. 20 ans.

Studio : 20 h 30, La Tarentule au ventre noir. 18 ans.

Blo : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Les Visiteurs. 16 ans.

Apollo : 14 h et 20 h, Le Crépuscule des dieux. 16 ans. 17 h 45, Easy Rider. 18 ans.

Palace : 20 h 30, Les Volets clos. 16 ans.

Pharmacie d'office : J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De

23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, S. Marx, Cortaillod, tél. 42 16 44.

### COLOMBIER

Cinéma Lux : Relâche.

### LE LANDERON

Cinéma du Château : Relâche.

### PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Le Livre érotique de la jungle.

Galerie 2016 : Relâche.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

Rue Saint-Maurice 4 Neuchâtel

Direction générale : Marc Wolfrath Rédacteur en chef : Jean Hostettler

## HOROSCOPE

Configurations très favorables le matin. Une légère agressivité se manifestera dans le courant de l'après-midi.

**NAISSANCES :** Les enfants de ce jour seront fantasques, capricieux mais très généreux.

### BELIER (21/3 - 19/4)

**Santé :** Insomnies dues au chauffage trop puissant. **Amour :** Consacrez-vous à votre intérieur. **Affaires :** Examinez sérieusement votre budget.

### TAUREAU (20/4 - 20/5)

**Santé :** Ménagez vos forces. **Amour :** Sachez être plus compréhensif. **Affaires :** Ménagez un collègue susceptible.

### GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

**Santé :** Surveillez votre foie, suivez un petit régime. **Amour :** Organisez des réunions avec vos amis. **Affaires :** Comptez plutôt sur vos efforts.

### CANCER (22/6 - 22/7)

**Santé :** Stévez un régime pour perdre quelques kilos. **Amour :** Ne portez pas de jugement trop hâtif. **Affaires :** Vous dominerez aisément la situation.

### LION (23/7 - 23/8)

**Santé :** Travaillez avec un éclairage suffisant. **Amour :** Ne négligez pas votre vie familiale. **Affaires :** Préparez sérieusement votre avenir.

### VIERGE (24/8 - 23/9)

**Santé :** Prévoyez un dîner plus léger. **Amour :** Mesurez vos paroles. **Affaires :** Fournissez des explications plus claires.

### BALANCE (24/9 - 23/10)

**Santé :** Elle est tributaire de votre moral. **Amour :** Laissez-vous guider par la raison. **Affaires :** Un projet sera retardé.

### SCORPION (24/10 - 22/11)

**Santé :** Consultez un spécialiste pour vos yeux. **Amour :** Ne délaissiez pas vos anciens amis. **Affaires :** Ne vous laissez pas duper.

### SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

**Santé :** Désintoxiquez votre organisme. **Amour :** Confiez-vous à vos amis dévoués. **Affaires :** Ne soyez pas si naïf en affaires.

### CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

**Santé :** Pratiquez des exercices physiques. **Amour :** Ecoutez les suggestions de l'être aimé. **Affaires :** Ne vous laissez pas accuser, défendez-vous.

### VERSEAU (20/1 - 18/2)

**Santé :** Fumez moins. **Amour :** Méfiez-vous de votre intuition. **Affaires :** Soyez prêt à toute éventualité.

### POISSONS (19/2 - 20/3)

**Santé :** Soignez votre circulation du sang. **Amour :** Une amitié se transformera. **Affaires :** Un accord sera retardé.

## POUR VOUS MADAME

### Un menu

Brochettes  
Epinards à la crème  
P. de t. en robe des champs  
Café glacé

### LE PLAT DU JOUR :

#### Café glacé

Battre en mousse 100 g de sucre et 3 jaunes d'œufs. Ajouter 1/2 dl de café fort. Fouetter 2 dl de crème et mélanger au tout. Remuer soigneusement tous les ingrédients après avoir ajouté 1 dl de lait. Faire prendre dans les bacs à glace. Servir dans des gobelets d'étain et garnir de crème fouettée.

### Une recette : La piperade

Emincez un ou deux oignons, faites-les blondir dans du beurre ainsi qu'un poivron que vous aurez épluché, débarrassé de ses graines et en morceaux. Ajoutez des tomates en tranches, laissez bien mijoter : le tout de vingt à trente minutes. Vous devez ainsi obtenir une purée assez épaisse que vous pouvez passer au mixer pour la rendre plus lisse.

Cassez six œufs, battez-les légèrement à la fourchette et mélangez peu à peu la purée de tomates, oignons, poivrons. Mélangez bien et versez dans ce mélange une cuillerée de beurre fondu, salez, poivrez et versez dans la poêle où vous aurez fait chauffer votre beurre ou votre huile. La piperade se cuit alors comme une omelette et quand elle est encore un peu baveuse vous la faites glisser dans le plat.

### Savez-vous évoluer ?

Tant de gens s'accrochent au passé et refusent d'admettre que tout n'y fut point admirable et même, s'ils se trouvaient parfaitement contents, croient-ils sincèrement que ce qui convenait alors soit en harmonie avec nos temps atomiques ?

Bon gré, mal gré, il faut évoluer sous peine de rester en arrière, de vivre mal à l'aise, de méconnaître ce qu'il y a de beau et de bienfaisant dans les recherches de l'esprit humain, qu'il s'agisse de science, d'idées de réformes sociales, d'adaptation de la vie au rythme de l'activité moderne.

Evoluer, cela ne signifie pas démolir, tendance propre aux jeunes, de vouloir faire disparaître ce qui sert de fondations à la société, à la famille, à la

morale et de prétendre rebâtir avec du neuf, rien qu'avec du neuf. Mais quel neuf ? Croient-ils vraiment eux-mêmes aux réalisations dont ils vantent la supériorité sur celles d'autrefois, démolir sans construire aussi solidement c'est absurde. Tous et toutes, devraient évoluer, mais sans bouleverser ; défricher mais en vue de semailles, garder les fondations anciennes pour élever par-dessus les édifices appropriés aux exigences modernes. Chaque temps a sa grandeur, ce qui importe c'est de perfectionner, d'adapter, de s'adapter.

### Questions de présence

Comment se présenter soi-même ? Dans une réunion si par un regrettable oubli, la maîtresse de maison omet de vous présenter, prenez vous-même cette initiative en disant « permettez-moi de me présenter, je suis Madame Pierre Dupont » ou bien si vous êtes une jeune fille « je suis Christine Dupont », surtout ne dites pas je suis « Mademoiselle C. Dupont ». Si vous êtes trop timide pour vous présenter vous-même, dirigez-vous vers la maîtresse de maison en lui demandant aimablement de bien vouloir vous présenter aux personnes qui vous entourent.

Qui tend la main ? Une femme tend la main la première, sauf lorsqu'elle se trouve en présence d'une personne âgée ou d'un supérieur en ce cas, elle attend qu'on lui tende la main ; si ce geste n'a pas lieu, elle se borne à incliner légèrement la tête. Quand on lui présente un homme, une femme doit tendre la main et ne pas hésiter à accomplir ce geste moins sec et plus aimable qu'une simple inclination de tête.

### Des ceintures...

La mode est aux fines ceintures de cuir élégantes et raffinées ; en disgrâce les gros ceinturons ! Les grands perdants de l'année paraissent devoir être ces énormes ceinturons masculins que le style unisexé avait précipités aux premiers rangs des accessoires féminins. A noter d'ailleurs que, même pour le sport, sur les chandails et pantalons, c'est la fine ceinture de cuir qui l'emporte, bouclée sans rigueur mais avec précision à la taille et non plus au-dessous.

### A méditer

Vivre, ce n'est pas être vivant, c'est se bien porter.

MARTIAL (poète latin)

## De tout pour faire un monde

### Le plus vieux champagne du monde

Si le Languedoc est surtout connu pour ses vins de consommation courante, la qualité n'est jamais absente et, au vignoble de masse, s'ajoutent toujours une aire d'appellation contrôlée : le Narbonnais est proche du Minervois et des Corbières, le Biterrois a ses clairières de la vallée de l'Hérault, et le Carcassès a ses blanquettes de Limoux. Le Méridional est fier de records, et il est bien possible que ces dernières soient le vin pétillant le plus ancien du monde, ce qui n'ajoute rien à la qualité d'un vin agréable, resté longtemps au stade de la production artisanale, mais dont le marché s'étend.

Ainsi que le dit la revue DÉCOUVRIR LA FRANCE (Larousse), les archives municipales révèlent l'envoi de plusieurs flacons au sieur d'Arques en 1544 ; la blanquette paraît sur la table du duc de Joyeuse, et les médecins de la capitale la prescrivent dans les cas d'anémie et de neurasthénie ! « Tranquille » ou pétillante, elle est due à un cépage particulier, le mauzac, qui donne un blanc sec et fruité, la champagnisation s'effectuant par adjonction de jus de raisin au lieu de sucre de canne.

### Le paysan, un crayon à la main

Le trèfle disparaît de ma prairie... le maïs « péclote »... les vaches ne portent pas... pourquoi ? Les vulgarisateurs agricoles, en fait conseillers d'exploitation en agriculture, doivent répondre chaque jour aux questions de producteurs. Pour

rendre le travail des uns et des autres plus efficient, ils ont créé un carnet d'exploitation, comprenant des données précises, complètes. Cela permet au paysan et au conseiller d'opérer ensuite des choix intelligents, sans pour autant passer des heures un crayon à la main. Le bois, une source d'énergie à ne pas négliger

En prévision d'un déficit futur en énergie et de difficultés d'approvisionnement possibles, il faut, pour des raisons de sécurité, de bien-être et de politique économique, réexaminer les possibilités énergétiques du bois, tel est l'avis de l'Office forestier central suisse.

Le bois est une des rares matières premières indigènes qui se renouvelle en permanence. Il doit donc faire l'objet d'une politique vigilante, surtout dans le domaine des exportations. (RIA)

## A LA TV AUJOURD'HUI

### SUISSE ROMANDE

16.45 (C) Taxibulle  
17.05 (C) La boîte à surprises  
18.00 (C) Téléjournal  
18.05 (C) Vos loisirs  
18.30 (C) Sous la loupe  
19.00 Pont-Dormant  
19.15 (C) Un jour, une heure  
19.40 (C) Téléjournal  
20.00 (C) Un jour, une heure  
20.15 (C) Schulmeister, espion de l'empereur  
21.10 (C) En direct avec...  
22.25 (C) Téléjournal

### SUISSE ALÉMANIQUE

18.15 TV culturelle pour adultes (C) Russe pour vous  
18.45 Fin de Journée  
18.50 Téléjournal  
19.00 Reportages par milliers  
19.30 L'antenne  
20.00 Téléjournal  
20.20 Plaza Fortuna  
21.45 Téléjournal  
21.55 La Fête ou la découverte de la liberté

### FRANCE I

12.30 Midi trente  
13.00 24 heures sur la une  
13.30 Cours de la Bourse  
14.30 Harvey  
15.55 Fin  
18.20 Vivre au présent  
18.40 Pour petits et grands  
19.20 Actualités régionales  
19.45 24 heures sur la une  
20.20 Les Mohicans de Paris  
20.35 Vidocq  
21.30 Ouvrez les guillemets  
22.45 Chemins de la musique  
23.15 24 heures dernière

### FRANCE II

19.00 (C) Des chiffres et des lettres  
19.20 (C) Actualités régionales

### FRANCE III

18.30 (C) Inter 3  
18.35 (C) Roulotte (115)  
18.50 (C) La mairie  
19.20 (C) Actualités régionales  
19.40 (C) Vivre en France  
20.05 (C) Chutes... on tourne  
20.40 (C) Kwaidan  
22.35 (C) Inter 3 dernière

### SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i piccoli  
18.55 (C) Off we go  
19.30 (C) Telegiornale  
19.45 Obiettivo sport  
20.10 (C) I cari bugiardi  
20.45 (C) Telegiornale  
21.00 (C) Enciclopedia TV  
21.50 Primo piano  
23.05 (C) Prossimamente  
23.30 (C) Telegiornale

### ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, les morses. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, panorama. 21 h, Marty Feldmann Comedy Machine. 21.45, marchandises alléchantes et consommateurs piégés. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, Vincent le Néerlandais. 23.50, téléjournal.

### ALLEMAGNE II

17 h, téléjournal. 17.10, Kara Ben Nemsî Effendi. 17.45, plaque tournante. 18.25, la panthère rose. 19 h, téléjournal. 19.30, l'Europe des Neuf et sa politique sociale. 20.15, Praxis. 21 h, téléjournal. 21.15, sept jours. 23 h, téléjournal.

## RADIO

### Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M. V. 9.05, à votre service. 10.05, les chemins de nature. 11.05, M. V. 12 h, le journal de midi, midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, réalités. 15.05, paris perdus, paris tenus.

16.05, Ces chers petits. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fou-quet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse-allemanique, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine. 20 h, la bonne tranche. 20.30, énigmes et aventures. Othello 73, une pièce policière d'I. Villars. 21.30, disc-ambol. 22.10, histoire et littérature. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

### Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radio-scolaire, La Promenade du petit Jock. 10.45, short-storionale. 11 h, université radiophonique internationale, recherches océanographiques et géologie (fin). 11.30, la vie musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, aspects du jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, sciences et techniques. 20.30, compositeurs favoris. 21.40, le Chœur de la Radio suisse romande. 22 h, hommage à Francis Poulenc (fin). 22.30, André Frénaud (fin). 23 h, hymne national.

### Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, musique légère. 6.50, méditation. 7.10, autoradio. 8.30, musique avant toute chose. 10.05, musique de ballet de Cesare Pagni. 10.20, radioscolaire, le Transsiobérien. 10.50, musique de ballet de Tchaïkovski. 11.05, mélodies et rythmes. 12 h, Joe Harnell, piano et Maurice Larcange, accordéon. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, musique légère. 15.05, musique populaire.

16.05, théâtre. 17.20, disques. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, le disque de l'auditeur. 22.20, revue de presse. 22.30, sérénade. 23.30, musique dans la nuit.

L'annonce  
reflet vivant du marché  
l'annonce  
dans la Feuille d'avis  
de Neuchâtel

## MOTS CROISÉS

### Problème No 140

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

### HORIZONTELEMENT

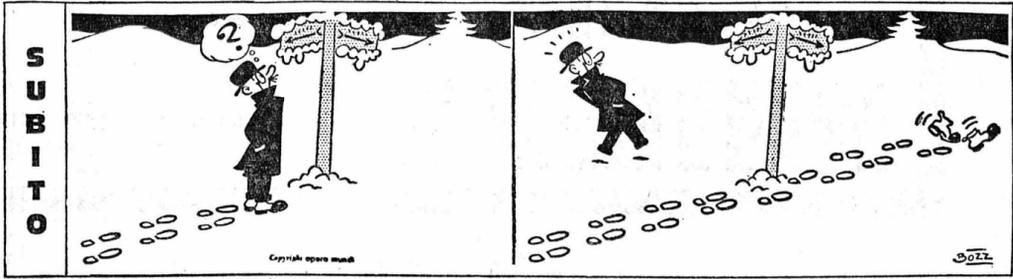
1. Champignon comestible qui pousse sur des troncs d'arbres. 2. Difficile. — Evite une répétition. 3. On en a fait des moutons. — Ville de Belgique. — Symbole. 4. Une voie lui facilite le passage. — Mathématicien suisse. 5. Groupe de vers. — Epouse de Jacob. 6. Sont sous la couverture. — Lettres de voiture. 7. Ile anglaise. — Petits génies. — 8. Lac d'Italie. — Morceau partagé. 9. Préposition. — Fait l'objet d'une mise à pied. 10. Donne du fil. — Interjection.

### VERTICALEMENT

1. Il fournit des habillements. 2. Plaisanterie. — Ville de Belgique. 3. Pronom. — La dernière tragédie de Voltaire. 4. Distingué. — N'eut pas froid aux yeux. 5. Se fixe près d'un trou. — Région désertique occupée par des dunes mouvantes. — Il y en a dans le tronc. 6. Relâchés. 7. Poisson. — Complètement noir. 8. Sous la plume du copiste pressé. — Lettre doublée. — Un mot cher à Sacha Guitry. 9. Ver de vase. — Pronom. 10. Salsitra par la vue.

### Solution du No 139

1	K	E	L	L	E	R	M	A	N
2	E	M	E	U	T	I	E	R	O
3	R	U	T	A	S	G	R	E	
4	M	L	I	C	R	U	E	L	
5	E	P	I	N	G	L	E	E	S
6	S	A	C	L	E	V	E	S	
7	S	T	E	R	E	C	O	T	
8	E	T	A	N	S	A	R	A	
9	S	U	R	S	A	U	T	I	
10	E	P	A	N	D	E	U	S	E



DU 26 OCTOBRE  
AU 4 NOVEMBRE  
1973

A BORD DES 4 BATEAUX  
«VILLE-DE-NEUCHÂTEL»  
«VILLE-D'YVERDON»  
«VILLE-D'ESTAVAYER»  
«VILLE-DE-MORAT»

OUVERTURE  
TOUS LES JOURS  
DE 14 H A 22 H  
SAMEDIS, DIMANCHES  
DE 10 H A 22 H

GRANDE LOTERIE  
GRATUITE  
1<sup>ER</sup> PRIX:  
UN LAVE-VAISSELLE  
SIEMENS

EXPOSANTS:  
ANNONCES SUISSES SA «ASSA»  
AUX ARMOURINS  
AU TIGRE ROYAL, fourrures  
H. BAILLOD SA, quincaillerie  
LA BROCANTE  
BURRI-FLEURS, maîtrise fédérale  
ELEXA SA, électricité  
GARAGES APOLLO SA  
A. GREZET, machines à coudre  
TURISSA-HUSQVARNA  
IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL SA  
INTER-ART  
JEANNERET & CO SA, télévision-radio  
Hi-Fi-appareils ménagers  
KILLY, tir à prix  
MASSEREY, tapis-rideaux-sols plastiques  
MONNIER, horloger  
MULTI-DISCOUNT BORLOZ, vins-fromages  
PARFUMERIE ARMAND  
Chs PORRET, tapissier-décorateur;  
rideaux-meubles-tapis  
W. STEINER & FILS, horlogerie-bijouterie  
UNION DE BANQUES SUISSES, Neuchâtel  
WAGONS-LITS COOK

# SALON-EXPO DU PORT

BATEAUX  
ET PORT ILLUMINÉS

## Deux voitures d'occasion

**Morris Marina TC**  
1972 - Blanche - 26.000 km  
Fr. 8400.—

**Fiat 1600 Spider**  
1971 - Rouge  
Fr. 8900.—

avec

Pour votre sécurité: Pour votre confort:  
2 PNEUS NEIGE  
1 PAIRE DE CHAINES

1 AUTO-RADIO  
1 PORTE-SKIS

Garages  
Henri Favre S.A.  
**Apollo**  
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

ICN

EXÉCUTE TOUS LES TRAVAUX EN TYPOGRAPHIE ET EN OFFSET

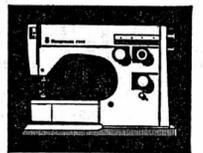
**L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.**

Neuchâtel  
4, rue Saint-Maurice  
Tél. (038) 25 65 01

wagons-lits  
**COOK**  
CROISIÈRES  
Votre agence de voyages  
Place Pury 1  
NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 24 41 51

**TURISSA**  
Husqvarna

A chaque tissu  
le point  
adéquat



Exclusivités

**Husqvarna**  
crochet acier Suédois  
100% antibloc.  
Bâti monobloc.  
Réducteur de vitesse.  
Graissage superflu.

Une machine faite pour  
tous les tissus et les  
«ÉPAISSEURS» grâce à  
son «REDUCTEUR DE  
VITESSE»

Qualité suédoise  
+  
double garantie

Reprise de toutes mar-  
ques. Facilités de paie-  
ment

AGENCE OFFICIELLE

**A. GREZET**

Rue du Seyon 24  
2000 Neuchâtel  
Tél. 25 50 31

VISITEZ NOTRE STAND

# elexa

Installations électriques  
Installations téléphoniques PTT  
NEUCHÂTEL

Rue du Seyon 10

Avenue de la Gare 12

Expose quelques-unes de ses spécialités

## Au service de chacun

les prestations de l'agence de publicité vous  
sont présentées par



**ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA»**

Succursale de Neuchâtel

sur la « Ville-d'Estavayer »

Chez **PHILIPS**

# PHILIPS

démonstration permanente du **VIDEO RECORDER**. Reproduction des images en noir-blanc et couleur. Avec le **VIDEO RECORDER**, vous pouvez enregistrer vos émissions préférées. Vous verrez également bien des nouveautés intéressantes.

PHILIPS, la marque mondiale  
chez l'agent officiel



**Jeanneret & C<sup>ie</sup> sa**  
Au Confort Ménagier

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

DU 26 OCTOBRE  
AU 4 NOVEMBRE  
1973

A BORD DES 4 BATEAUX  
«VILLE-DE-NEUCHÂTEL»  
«VILLE-D'YVERDON»  
«VILLE-D'ESTAVAYER»  
«VILLE-DE-MORAT»

# SALON-EXPO DU PORT



## Masserey TAPIS RIDEAUX

Les tapis Masserey descendent  
sur la « Ville d'Yverdon »

Votre visite nous fera plaisir

- Tapis : Exposition très agréable en grands échantillons de 100 x 100 cm, des dernières créations en tapis mur-à-mur, tapis à dessins, tapis imprimés
- Escaliers : Le tapis TAHITI 4 étoiles RT, spécialement étudié pour escaliers, est posé sur le fond de notre stand. Venez le tester.
- Novilon : Présentation du NOVILON, le revêtement plastique sol et mur sans précédent, coloris superbes et dessins décoratifs, pour chambres, entrées, corridors, cuisines et salles de bains
- Rideaux : Montage Silent gliss. Nouvelles garnitures de style. Tissus actuels et anciens, « prêt à poser »
- Stores à lamelles verticales : Tissu ou plastique, décoratif et élégant, crée une ambiance confortable et personnelle.

Les reprises  
de la GS:

il faut les avoir  
appréciées  
au volant  
de la GS.



GS 259 CITROËN GS

Venez l'essayer chez:

Garages  
Henri Favre S.A.  
**Apollo**  
Fbg Lac Neuchâtel t. 038 241212

Participez  
à notre concours

Fr. 3000.- de prix



Union de Banques Suisses

Neuchâtel

Votre publicité dans la

## FAN

Feuille d'avis de Neuchâtel-L'Express

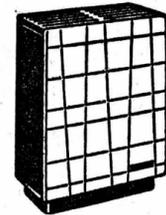
Une équipe dynamique de spécialistes en publicité-presse saura vous conseiller judicieusement. Un coup de téléphone suffit!

Service des annonces

Tél. (038) 25 05 01

granum

POUR  
VOTRE  
CHAUFFAGE



Modèle Pilote

3500 cal. 90 m3 Fr. 378.-  
5000 cal. 130 m3 Fr. 448.-  
7500 cal. 190 m3 Fr. 538.-

**BAILOD**  
Bassin 4 - NEUCHÂTEL - Tél 25 43 21

## Tout le monde est susceptible...

...d'utiliser les services  
de l'agence de publi-  
cité.

Lors du SALON-EXPO,  
visitez le stand des



## Annonces Suisses S.A.

sur la  
« Ville-d'Estavayer »

Visitez le stand de la  
**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**

Votre journal...

LE PLUS ANCIEN JOURNAL  
DE LANGUE FRANÇAISE  
FONDÉ EN 1828  
PARAIT TOUS LES JOURS  
EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
& RUE SAINT-JACQUES  
TÉLÉPHONE 038 258501

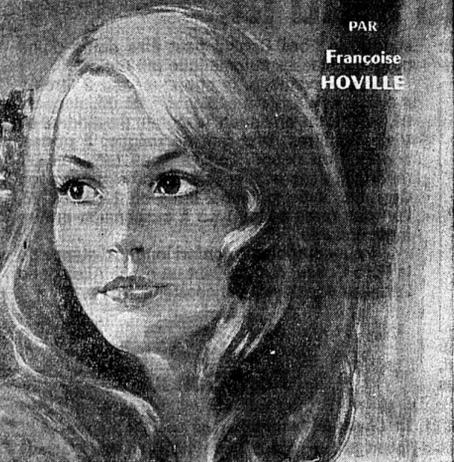
## FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

chaque matin  
un coup d'œil  
sur le monde

## LE VOYAGE À VALENCE

PAR  
Françoise  
HOVILLE



EDITIONS DE TRÉVISE

26

— C'est stupide, je n'ai pas de plaid. Mais nous arriverons bientôt. A la maison j'appellerai Pierre. S'il est chez lui, il viendra vite. Et nous déciderons de ce qu'il faut faire. J'aurais préféré rentrer tout de suite et me coucher. Mais c'était bon de s'abandonner à lui, de le laisser agir. Je n'étais plus seule. Je tremblais de tous mes membres. J'articulai péniblement entre mes dents qui claquaient :

— Vous croyez... qui saura... si je suis... malade ?

— Oui, Arielle, dit-il en riant. Je sais que vous ne croyez pas aux médecins, mais faites au moins confiance à un ami.

La porte de l'ascenseur, claquant dans mon dos, est le dernier souvenir que je garde de cette promenade. Sur le palier, je m'écroulai...

### CHAPITRE VI

Un brouillard dense m'enveloppait, à travers lequel me parvenaient des voix lointaines...

— Je me refuse absolument à l'envoyer à l'hôpital !

— Tu es ridicule. Elle a une fameuse congestion pulmonaire, et a besoin de soins sérieux. Qui s'occupera d'elle ?

— Claire dans la journée, et moi le soir.

— Et la nuit ?

— Je m'en charge. Nous verrons bien.

— Tu ne sais pas où tu l'embarques.

J'ouvris les yeux. Un visage inconnu se pencha sur moi. Il n'était pas laid, mais osseux, de traits accentués et rigides, avec des yeux froids. Puis la voix douce de Fabrice :

— Eh bien, Arielle, en voilà des façons de vous absenter. Où êtes-vous ?

— Si tu crois qu'elle te comprend, dit le « toubib-à-yeux-froids ».

J'avais trouvé son nom ; pendant longtemps je l'appellerai ainsi. Je voulais sourire à Fabrice mais j'étais de plomb

— Je vous présente Pierre Arnaud, toubib, et, néanmoins, ami... Pierre, je te présente Arielle... ma fiancée.

Les yeux froids lancèrent un regard aigu à Fabrice et revinrent à moi, indifférents.

— Je vais rentrer, murmurai-je.

— Sûrement pas. N'êtes-vous pas bien ici ? demanda Fabrice.

C'est alors, seulement, que je compris que j'étais couchée... dans une pièce inconnue.

— Où suis-je ?

— Dans mon lit.

Je regardai mes mains. Elles émergèrent des manches d'une chemise de nuit blanche de tissu léger, dont le poignet, en forme de volant, était brodé comme une dentelle... — Tout est donc brodé dans cette maison ? — ... Je me demandai « qui » m'avait installée là ?... Je crois bien que je m'évanouis...

Je me souvins seulement d'avoir cherché mes souliers sans les trouver... J'étais mieux debout... Sur la commode, une lampe de chevet éclairait la pièce... J'ouvris une porte et reconnus la salle de bains... puis une autre... je trouvais la porte d'entrée... Elle était fermée... Je voulais appeler Fabrice, mais je ne savais plus son nom... Je me demandai pourquoi il m'avait enfermée... Pourquoi il était parti... Je traversai le salon dans la pénombre... Une fenêtre était ouverte... J'allai sur le balcon...

— Arielle ! Grand Dieu ! Où allez-vous ?

Je n'éprouvai aucune surprise à le voir là, auprès de moi, alors que je le croyais loin.

— Je voulais sortir.

— Par la fenêtre ? Pour aller où ?

— J'ai soif.

Il éclaira la pièce, et je vis qu'un lit de camp y était dressé.

— Pierre m'avait prévenu que vous alliez délirer mais je n'imaginai pas... Si je n'avais pas dormi là... Venez vous recoucher. Maintenant, je ne vous quitte plus.

Il arrangea mes oreillers, me donna à boire quelque chose de très mauvais. Je frissonnai.

— J'ai froid.

— Cette idée, aussi, de se promener en chemise ! Vous serez sage pendant que je vais vous préparer une bouillotte ?

Il remonta le drap autour de mon cou, et posa sa main fraîche sur mon front. Il avait l'air anxieux.

— Si j'avais su... C'était imprudent cette promenade d'au-

jourd'hui... Quel effet cela fait-il d'être malade pour la première fois ?

Je lui souris, sans oser répondre, que je trouvais cela très agréable... à ce moment précis.

— Dites-moi, Arielle, tout à l'heure, devant Pierre, j'ai été pris de court en constatant que j'ignorais votre nom. Nous avons négligé les présentations sérieuses. Je m'appelle Fabrice Rennais, et vous ?

— Béranger...

Je fermai les yeux et, de nouveau, me sentis mal. Il sortit... Bien avant son retour une eau noire et fangeuse me submergea, m'étouffa... Je lutai pour ma vie dans un lac sans fond... Quelqu'un m'étreignait, m'agrippait, m'entraînait loin de la rive... Jean-Paul s'accrochait à moi, éperdu... J'étais seule à lutter... ma poitrine éclatait. Je voyais Jean-Paul s'éloigner, couler, disparaître... Je ne pouvais le rejoindre, il était trop loin et moi prisonnière...

Par instants, la rive était toute proche... J'allais l'atteindre, mais l'eau était lourde et mes bras entravés... Sur la berge, mon père me regardait... je luttais pour le rejoindre... mais la rive s'éloignait... se dérobait... Je l'appelai, mais il s'en allait. Il n'entendait pas... Il n'était pas un homme mais sa transfiguration, brillante, transparente... qui passait entre des arbres blancs...

Je criais... et l'eau noire m'étouffait... devenait brûlante... et Jean-Paul m'appelait... et tout recommençait et recommençait...

Quelqu'un tenait ma tête, me faisait boire, essayait mon front, tâtaït mon pouls...

Par moments, je reprenais conscience. J'émergeais de mon lac. Je regardais la chambre, la lampe allumée, et je me demandais pourquoi Fabrice n'allait pas se coucher.

Il y avait des voix différentes. Une, rapide et vive, l'autre basse et calme... et une blouse blanche qui, de temps en temps, montait sur la cheminée. Je savais bien que c'était faux... que c'était encore mon délire qui me jouait ces tours.

La blouse blanche avait une voix rassurante, d'un optimisme à toute épreuve.

(A suivre)

# CARNET DE LA SEMAINE



## La «Feuille» se met en quatre...

... dès lundi 29 octobre dans votre boîte aux lettres. « Elle » présente une large sélection d'articles nouveautés à des prix exceptionnels. Des articles de tous genres allant du pése-personnes à l'ensemble de ski. C'est un choix très éclectique que nous vous proposons...

## Et à quels prix !

Mettez de côté ces 4 pages très très intéressantes.

## Comme une seconde peau

Pour la ligne actuelle, WonderBra a créé un soutien-gorge souple et confortable comme une seconde peau, confectionné dans un crêpe Lycra léger et soyeux. En blanc, chair ou noir Tailles B 32-38 et 34-38 27.50 Ce même modèle avec armature souple 32.90 et 34.90 Toute la gamme des WonderBra au 1er étage.

FISDA - CLUB

## c'est beau, c'est sérieux

ALBULA, le tissu de décoration en acryl et PERLON exposé à nos rayons de rideaux, 2me étage.

Venez le voir et le toucher, vous serez séduite (vous qui savez ce qui est beau) par son élégance et son « tombé ».

Nous nous chargeons de la confection et de la pose. Devis et conseils sans engagement.



## Lumière et vie

« Donnez d'une main tant que vous en avez deux »

Le Lion's Club organise dès ce jour une vente de bougies et d'ampoules dans toute la Suisse romande en faveur du centre d'accueil « Lumière et Vie » pour handicapés physiques à Féchy (VD) avec des stands dans différents commerces de la ville de Neuchâtel dont un aux Armourins, à notre rayon de librairie. Soutenez aussi cette action en faveur des handicapés physiques !

## La chemise se tient à carreaux (ou à rayures)



Fantaisiste (pas trop), de bon ton (toujours), la chemise est de mise à toute heure, à toute occasion. Action spéciale au rez-de-chaussée: chemises fantaisie mode, toutes tailles:

24.90 - 29.90 - 39.90

## Multi-services à votre service

Clé perdue: multi-services INNO  
Talon éculé: multi-services INNO  
Semelle percée: multi-services INNO  
Plaque gravée pour la boîte à lettres: multi-services INNO.  
Plaque pour le collier de Mirza: multi-services INNO.  
Ciseaux et patins à aiguiser: multi-services INNO.  
Multi-services INNO rend service à chacun, à chaque instant, quand le « pépin » arrive ou quand le besoin s'en fait sentir.  
1er étage

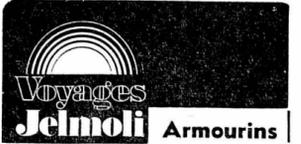
## La literie qui respire

Centa Star est une literie moderne, duvet et oreiller, dont un système de circulation d'air régularise et stabilise la température: fraîcheur en été, chaleur en hiver grâce à une combinaison de térylène en continu à l'intérieur et de coton pur à l'extérieur. Elle est facilement et entièrement lavable. Housses de couleur grand teint. La literie (qui respire) Centa Star est en vente au rez-de-chaussée.

## Visitez le salon-expo du port

Du 26 octobre au 4 novembre, le salon-expo du port vous donne rendez-vous. Vous serez les bienvenus à nos stands de confection sport dames et messieurs et à notre stand de ski où sont présentées toutes les dernières nouveautés.

Heures d'ouverture: samedi et dimanche de 10 h à 22 h; du lundi au vendredi de 14 h à 22 h. Important: ouverture nocturne!



Vu les nombreuses demandes: vols spéciaux pour les fêtes de fin d'année:

## Noël et Nouvel-An aux Iles Canaries

Pour de magnifiques vacances balnéaires à Playa del Inglés. Vol agréable de jour, en jet. Logement dans les très bons hôtels Il Rondo et Don Miguel. Toutes les chambres avec bain ou douche.

Malgré la pleine saison et la période des fêtes, pas de supplément de prix!

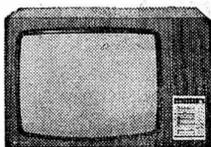
## Prix par personne:

Avec petit déjeuner  
1 sem. 920.-  
2 sem. 1265.-  
En demi-pension  
1 sem. 1020.-  
2 sem. 1450.-  
En pension complète  
1 sem. 1090.-  
2 sem. 1560.-

Dates des départs de Genève: 22 au 29 décembre/29 décembre au 5 janvier. Renseignements et inscriptions à notre agence de voyages.  
1er étage

armourins  
neuchâtel

il y a toujours du nouveau aux armourins, le premier des grands magasins



Toujours du nouveau !

## Télévision noir et couleurs

GRUNDIG PAL - SECAM depuis Fr. 2995.-

Radios - Enregistreurs - Tourne-disques - Disques

Parking à quelques pas

chez votre spécialiste

20 ans service et vente



Service après-vente rapide et soigné

Grand-Rue 22  
Sous les arcades  
Tél. (038) 31 24 84

## VESTES DE DAIM

Confiez le nettoyage de vos vêtements en daim à une maison spécialisée qui ne traite que le daim, et le traite bien !

RENOVADAIM S.A., Gouttes-d'Or 92 (sous-sol), Neuchâtel.



## Salon canin

Toilette de chiens toutes races. Manteaux Colliers - Laisse. Sur rendez-vous.

C. Schulé - Selterie Chanet 22, Bôle. Tél. 41 21 34.

## Auto-école ABC

DOUBLE COMMANDE

J. Rindlisbacher Tél. (038) 25 90 59  
Petite voiture - Parcage facile

## Antiquités - Valangin

A vendre:  
10 armoires - 7 commodes  
15 tables - 8 vaisseliers, etc.

R. MEIER - EBÉNISTE.  
Tél. (038) 36 13 41 ou 36 14 67.

Dimanche 4 novembre 1973

LE CENTRE DU LOUVERAIN propose une journée de réflexion sur la

## QUESTION DE L'AVORTEMENT

Renseignements et inscription au Centre de jeunesse et de formation du Louverain, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane, tél. (038) 57 18 66.

## Radio Luder

TÉLÉVISION

Vente et réparations soignées de toutes marques  
NEUCHÂTEL, Sablons 48, tél. 25 34 64



## PRÊTS

sans caution de Fr. 500.- à 10,000.-



Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE

COURVOISIER S.A.  
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64  
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

Localité \_\_\_\_\_ FAN

musique  
**hug**  
présente

Salle des conférences, Neuchâtel  
Jeudi 1er novembre 1973, à 20 h 15

## Michael STUDER

pianiste

Inauguration du nouveau piano à queue de concert Steinway & Sons

Œuvres de: Bach, Mozart, Beethoven, Schubert, Schumann.

Prix des places: Fr. 16.-, 13.-, 8.-, 5.- (réduction pour étudiants).  
Location: Hug Musique S.A., Neuchâtel. Tél. (038) 25 72 12.



Ford Consul 2000 L, 2 portes, Fr. 14 260.-

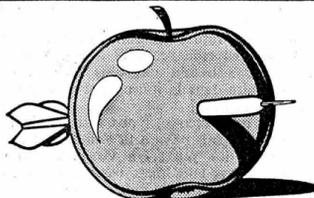
## Ford Consul, le confort longue distance ... mais on ne s'en est pas tenu là.

Le confort longue distance, c'est pouvoir voyager détendu en profitant de tout l'espace dont vous avez besoin. Dans la Ford Consul, 5 grandes personnes sont à l'aise et peuvent bavarder comme chez elles: vous profitez d'un silence reposant car vous êtes complètement isolé des bruits de la route.

A l'espace, au confort, au silence vient s'ajouter la sécurité: autour de vous une robuste carrosserie monocoque. Au dessous de vous une suspension à 4 roues indépendantes avec essieu arrière à triangles de suspension. Cette conception moderne, associée à la Voie extra large et au centre de gravité surbaissé, procurent à la Consul une tenue de route imperturbable et le vrai confort longue distance.

Mais on ne s'en est pas tenu là: la Ford Consul L, l'une des voitures les mieux équipées de sa catégorie, vous offre en série, un équipement qui

exige souvent des suppléments de prix, jugez en: sièges-couchettes à l'avant, vitre arrière chauffante, radio à 3 longueurs d'ondes, freins assistés à disque à l'avant, phares à iode, phares de recul, pneus radiaux et, pour une conduite encore plus



Touchez le centre de la cible et profitez des prix avantageux Ford.

souple, la Ford Consul peut être dotée d'une boîte de vitesses automatique (en option).

Autre avantage, le choix: moteur 2 litres à 4 cylindres à arbre à cames en tête développant 99 CV/DIN ou, en option, le moteur 6 cylindres en V de 2,3 litres. Une gamme unique: 2 portes, 4 portes ou coupé. Les versions Luxe ou GT (sportive) sans oublier le superbe stationwagon Consul L, avec moteur 2 litres ou 2,3 litres V6, l'un des rares de ce type à suspension arrière indépendante.

Pour apprécier le confort longue distance de la Ford Consul rien ne vaut un essai. Allez donc l'essayer chez votre concessionnaire Ford.

Ford  
Ford Consul

Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasin de vente: avenue Léopold-Robert 92; rue de la Serre 102. Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Cortailod: Daniel Lanthemann. Môtiers: Alain Dürlin, garage, rue du Ried. Saint-Imier: Garage Mérija S. à r. l., rue de Châtillon 24.

VILLE DE NEUCHÂTEL

# Terrible collision dans les Gorges du Seyon

## Un mort, sept blessés



En haut, la voiture chaux-de-fonnière, qui montait les gorges, en bas le véhicule fautif.

(Avispress - J.-P. Baillod)

Une collision frontale très violente s'est produite dimanche en début de soirée dans les gorges du Seyon. Elle a fait huit blessés mais, peu après, le bilan de cet accident était d'un mort et sept blessés plus ou moins sévèrement atteints.

Il était 18 h, quand un automobiliste de Neuchâtel, Jean-Michel Borel, âgé de 32 ans, roulait de Valangin à Neuchâtel en descendant les gorges du Seyon. Sans doute roulait-il à vive allure car lorsqu'il fallut freiner pour ne pas aller emboutir le dernier véhicule d'une file d'automobiles qui s'écoulaient vers le carrefour de Vauseyon à l'allure dictée des feux de signalisation, le jeune conducteur fut déporté sur la gauche de sa trajectoire normale.

Le malheur voulut qu'à cet instant précis une automobile, conduite par un habitant de la Chaux-de-Fonds, Mario Alano, âgé de 24 ans, montât les gorges pour rentrer à son domicile.

La voiture neuchâteloise alla emboutir l'avant de l'autre véhicule avec violence. Le choc fit huit blessés qui furent transportés aux Cadolles par deux ambulances de la police locale de Neuchâtel. Ils sont plus ou moins grièvement atteints mais il nous a été impossible d'en savoir plus hier soir de la part de la gendarmerie!

A 20 h 30 l'un des blessés, Georges Berger, âgé de 52 ans, mécanicien, domicilié rue des Forges 39, à la Chaux-de-Fonds, passager de la voiture Alano, est décédé à l'hôpital.

La gendarmerie a procédé au constat et la circulation descendante dut être déviée par Pierre-à-Bot, à Valangin.

### Alerte des PS pour un calorifère en feu

Les premiers secours ont été appelés à intervenir hier soir dans un appartement occupé par des ouvriers saisonniers, au 38, de la rue du Seyon.

Au cinquième étage, sous les combles, dans un appartement mansardé, un calorifère à mazout avait pris feu.

Le sinistre était presque complètement maîtrisé par les occupants de l'appartement quand les premiers secours arrivèrent. Ils prirent des mesures pour éviter toute recrudescence du feu.

Le chauffage est hors d'usage.

### VAUD

#### Cyclomotoriste blessé

Hier, vers 16 h 40, M. Robert Saugy, âgé de 71 ans, domicilié à Crêt-les-Lecoultes, qui circulait à cyclomoteur, s'est engagé sur la route de France alors que survenait du Brassus une voiture française. Projeté sur la chaussée, M. Saugy, blessé, a été transporté à l'hôpital du Sentier.

# Crise ministérielle en Israël

TEL-AVIV (AP). — Le ministre de la justice, M. Yaacov Shishom Shapira, qui avait accusé le général Dayan de n'avoir pas su prévoir la guerre et de n'avoir pas suffisamment préparé l'armée, a annoncé dimanche qu'il démissionnera de ses fonctions. Il était l'un des proches collaborateurs du président du conseil Mme Golda Meir.

M. Shapira, 71 ans, adversaire politique de longue date du général Dayan, avait déjà menacé le semaine dernière de démissionner pour protester contre la manière avec laquelle la guerre était menée.

Il est soutenu par les « faucons » du parti travailliste qui n'ont jamais pu s'entendre avec le ministre de la défense. C'est la deuxième fois que M. Shapira démissionne.

M. Shapira avait demandé la démission du général Dayan, pour négligence dans les préparatifs à la veille de la guerre. Mme Meir et les autres membres du gouvernement avaient vivement

critiqué cette initiative du ministre de la justice. Le général Dayan, soutenu par Mme Meir, a refusé de démissionner.

D'autre part, après plus de 24 heures d'informations confuses, les Nations unies ont annoncé dimanche au Caire que les premiers éléments de leur force d'urgence sont entrés à Suez et ont établi des postes d'observations « entre les forces égyptiennes et israéliennes ».

Un porte-parole du gouvernement égyptien a par ailleurs « catégoriquement rejeté toutes les déclarations des Israéliens selon lesquelles ils ont pris la ville de Suez.

Enfin, le Sénégal, a décidé de rompre les relations diplomatiques avec Israël « jusqu'à l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient ».

Le Sénégal est ainsi le 14ème pays africain à rompre ses relations diplomatiques avec Israël depuis l'ouverture des hostilités au Proche-Orient le 6 octobre dernier, et le 23ème depuis la guerre des Six jours.

### Des ennuis pour le vice-président américain

WASHINGTON (AP). — M. Ralph Winter-Berger, personnalité controversée, a remis à une commission sénatoriale un document dans lequel il affirme avoir prêté une somme de 15.000 dollars à M. Gerald Ford, vice-président désigné. « Cet argent a été remis à M. Ford en espèces pour couvrir les frais de maladie et d'hospitalisation de sa femme... Cet argent provenait de mes revenus personnels et j'ai payé des impôts dessus. L'argent ne m'a jamais été remboursé. Je n'ai jamais réclamé le remboursement et on ne me l'a jamais offert. »

M. Ford a vigoureusement démenti cette accusation dont l'éditeur Jack Anderson s'est fait l'écho dimanche.

M. Winter-Berger, dans son mémorandum, accuse M. Ford d'avoir commis un certain nombre d'irrégularités.

### L'arme du pétrole

BEYROUTH (Reuter). — En raison du conflit du Proche-Orient, la réduction globale des exportations de pétrole des pays arabes semble s'élever à quatre millions de barils par jour, soit une diminution de vingt pour cent par rapport au mois de septembre, et soit également un ralentissement du volume total du pétrole échangé dans le monde de douze pour cent environ, estime un hebdomadaire économique de Beyrouth bien informé.

Le « Middle East Economic Survey » (MEES) ajoute que l'utilisation du pétrole comme arme politique par les pays arabes producteurs a été beaucoup plus importante que l'on ne s'y attendait au départ.

Quelques-uns des principaux exportateurs, comme l'Arabie saoudite et le Koweït, ont réduit leur production, et en même temps mis l'embargo sur leurs exportations à destination des Etats-Unis. La majorité des producteurs arabes ont également mis l'embargo sur les exportations vers les Pays-Bas et diminué leur production de dix pour cent. De son côté, le Koweït a annoncé son intention d'interrompre ses exportations de pétrole vers le Canada.

# Liquidation probable de Lip en décembre

BESANÇON (AFP). — M. Robert Jacquot, syndic de la société Lip, chargé de liquider l'entreprise depuis la rupture des négociations entre le « médiateur » gouvernemental, M. Henry Giraud, et les syndicats, a annoncé que la vente aux enchères de l'usine pourrait avoir lieu dans la deuxième quinzaine de décembre.

M. Jacquot a indiqué que deux entreprises, les mêmes que celles qui, dans l'ancien plan gouvernemental, devaient reprendre les secteurs armement et machine-outil, se porteraient sans doute acquéreurs de ces secteurs, mais qu'aucun candidat au rachat du département horlogerie de Lip ne s'était encore fait connaître.

Le processus de liquidation que vient d'engager M. Jacquot semble ainsi confirmer que l'épisode « Henry Giraud » est bien terminé et que Lip, malgré le mouvement des ouvriers qui pendant six mois, ont tenu la « une » de l'actualité sociale, n'existera plus sous son ancienne forme. En principe, si aucun élément nouveau n'intervient d'ici la vente, il y aura des licenciements et les trois secteurs de l'entreprise seront démantelés.

« Le plan du principal actionnaire, la société suisse «Ebauches S.A.», que nous avons combattue, se réalise », a commenté amèrement un militant du syndicat CGT (de tendance communiste), qui s'était prononcé, lors des négociations avec M. Giraud, pour un compromis.

### Une Genevoise fait une chute mortelle en France

GRENOBLE (AFP). — Une Genevoise, Mme Anna Kupfer, 46 ans, a fait dimanche après-midi une chute mortelle de 40 mètres environ alors qu'en dépit de panneaux d'interdiction elle se promenait dans le fort du Saint-Eynard, dans le massif de la Chartreuse. Le corps a été redescendu à la morgue de Corenc (Isère) par les gendarmes de Grenoble et l'hélicoptère de la protection civile.

Si officiellement, la société suisse ne s'est pas encore manifestée, il n'est pas impossible que, lors de la vente, elle figure au rang des acheteurs pour reprendre l'horlogerie. «Ebauches S.A.», qui détenait en effet la majorité du capital de Lip, n'a en effet jamais caché son désir de conserver ce secteur, mais de se débarrasser de la fabrication de machine-outils et d'armements. Une partie du personnel de Lip, qui s'est battu depuis six mois sur les deux revendications — « non-démantèlement de l'entreprise et pas de licenciement — continue à croire que « rien n'est perdu ». Ils sont six à sept cents grévistes qui assistent chaque jour à l'assemblée générale, écoutent les analyses de M. Charles Piaget, le « leader » chez Lip du syndicat CFDT, et continuent à croire que le gouvernement sera obligé de revenir à la table de négociations. « Le gouvernement ne peut laisser 1200 chômeurs à Besançon et il y aura un nouveau négociateur », estiment les syndicalistes. « Mais auparavant, souligne M. Claude Mercet, « leader » de la section CGT, il faut que les esprits s'apaisent. Ensuite, les négociations pourront redémarrer. »

## DERNIÈRE HEURE

### Entretiens égypto-américains

LE CAIRE (AP). — M. Ismaël Fahmy, ministre par intérim des affaires étrangères, a pris l'avion, dimanche soir, pour Washington en « mission spéciale » pour discuter avec les dirigeants américains de la résolution du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient, a annoncé l'agence du Moyen-Orient.

L'agence n'a pas donné de précisions sur cette visite et n'a pas nommé les personnalités que M. Fahmy rencontrera à Washington. Une dépêche ne contenant qu'une seule phrase se borne à dire que M. Fahmy « est parti ce soir pour Washington en mission spéciale pour discuter de la résolution du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient ».

## NOUVELLES SUISSES

### Grosse saisie de drogue à Cointrin

GENÈVE (ATS). — Les douaniers de l'aéroport de Genève-Cointrin ont découvert dimanche 25 kilos de haschisch dans des double-fonds des valises de deux Américains arrivant de Bombay. Les deux jeunes gens, un géomètre de 24 ans et un cuisinier de 23 ans, avaient l'intention de regagner les Etats-Unis après une escale de quelques jours à Genève.

### Triple évasion à Genève

GENÈVE (ATS). — Trois détenus se sont évadés dimanche soir, vers 17 heures, de la prison de Saint-Antoine à Genève. Ils travaillaient à la cuisine et sont soudain sortis dans la cour, puis se sont échappés par la porte d'entrée de la prison, qui n'était pas fermée à clef.

Les évadés sont un escroc international allemand de 47 ans, arrêté en août et recherché par son pays, un Suisse de 23 ans, arrêté en août pour vol, et un cambrioleur algérien de 22 ans.

Un décor - un cadeau - un souvenir de votre meilleur cliché, faites tirer une

### PHOTO GÉANTE

en noir jusqu'à 5 m en une pièce, en couleur jusqu'à 2 m 50 en une pièce

### STUDIO PERRET

Rue Fritz-Courvoisier 11  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. (039) 23 47 84 - 22 43 13

**mini HASSLER prix**

Tapis de fond  
Rideaux  
Coupons  
Milieux  
Plaques de tapis  
Tapis d'Orient  
Do it yourself

Miniprix Hassler  
6, place d'Armes, Neuchâtel 038-25 21 21

## ÉMISSION D'UN EMPRUNT VILLE DE GENÈVE

# 6%

1973-88 de fr. 25.000.000 destiné au financement de travaux d'utilité publique.

#### Conditions de l'emprunt :

Durée maximum : 15 ans.  
Titres : de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100.000 nominal.  
Jouissance : 15 novembre 1973.  
Cotation : aux bourses de Genève, Bâle, Berne, Lausanne et Zurich.

# 99,40 %

Prix d'émission : plus timbre fédéral sur titres 0,60 % = 100 %.

Délai de souscription : du 29 octobre au 2 novembre 1973, à midi.

Des prospectus détaillés, ainsi que des bulletins de souscription sont tenus à disposition auprès des banques en Suisse.

GRUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS  
CARTEL DE BANQUES SUISSES  
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES

**La tenue de route GS. Parce qu'il n'y a pas toujours un signal pour prévenir.**

Rien n'empêche la GS de suivre fidèlement ses roues motrices et de diriger: ni la force centrifuge dans les virages ni les coups de vent latéraux. Sa forme résolument aérodynamique n'y est d'ailleurs pas pour rien.

Autres atouts GS: freins à disque haute sécurité, reprises fulgurantes et endurance de son moteur 4 cylindres à plat opposés deux à deux, sa conduite confortable grâce à l'hydropneumatique et son intérieur assez vaste pour 5 personnes.

Pour mettre tous les atouts de votre côté, Citroën GS: dès Fr. 9500.-

4 cylindres opposés à plat, refroidissement à air, 2 arbres à cames en tête. Traction avant. 4 roues indépendantes. Suspension hydropneumatique à hauteur réglable et correcteur d'assiette. 4 freins à disque assistés avec répartiteur de charge. Berline, break, modèle Club (exécution plus luxueuse). GS: 1015 cm<sup>3</sup>, 85,5 CV DIN/61 CV SAE. Vitesse max.: 148 km/h, consommation: 9,3 l/100 km. GS 1220: 1222 cm<sup>3</sup>, 80 CV DIN/65,5 CV SAE. Vitesse max.: 161 km/h, consommation: 9,3 l/100 km.

6S 243/74 **CITROËN GS** Citroën préfère TOTAL

Neuchâtel : Garages Apollo S.A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon : Garage Nord Apollo S.A., tél. (024) 2 12 12. Boudevillers : Centre Automobile, Garage Moderne, tél. 36 14 37. Cortaillod : F. Zeder, tél. 42 10 60. Fleurier : Claude Hotz, tél. 61 29 22. Fontainemelon : W. Christinat, tél. 53 34 77. Pesoux : M. Ducommun, Garage Central, tél. 31 12 74. Saint-Blaise : J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. 33 21 88. Valangin : M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. 36 11 30.

Téléphonez au **24 12 12** pour un essai de 24 heures

**CITROËN Apollo**  
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

# Israël propose à l'Égypte le retour aux frontières de 1967

TEL-AVIV (ATS-AFP-AP). — L'élément le plus important en faveur du retour à la paix, retenu en fin de semaine par la majorité des observateurs, est l'allocation télévisée du général Yigal Allon, vice-président du conseil et ancien chef militaire de la guerre israélo-arabe de 1948. M. Allon a en effet déclaré qu'Israël ne s'opposerait pas à un accord qui, dans un premier stade, prévoirait l'évacuation par Israël des territoires occupés sur la rive occidentale du canal en contrepartie de l'évacuation de la rive orientale par l'Égypte.

Israël pourrait même accepter, dans ce cas, a-t-il dit, qu'une force d'urgence des Nations unies soit placée sur les deux rives pour séparer les adversaires.

Cette déclaration pourrait avoir de profondes répercussions et s'adresserait manifestement aussi bien aux dirigeants arabes qu'à l'opinion publique israélienne.

M. Allon a ensuite énuméré les conditions susceptibles de consacrer la paix dans la région :

Frontières sûres et défendables pour Israël, création de zones démilitarisées avec la garantie des puissances, équilibre des forces militaires et enfin signature de traités de paix en bonne et due forme.

Le vice-président du conseil a affirmé que les conditions de paix et de dialogue direct entre Israël et les États arabes existent cette fois-ci plus qu'en 1967.

## OUBLIER LE TEMPS DU MÉRIS

En ce qui nous concerne, a-t-il dit, nous avons enfin réalisé que les Arabes sont tout à fait capables de se battre. De leur côté, ceux-ci se sont rendus compte qu'ils ne peuvent pas nous défaire sur le terrain, même quand ils déclenchent la guerre dans les conditions les meilleures.

De toute manière a-t-il dit, les Arabes ont remporté une grande victoire politique, puisqu'ils ont réussi à « dégeler » la situation et à placer carrément la responsabilité de la solution sur les deux superpuissances.

Les Arabes, a précisé M. Allon, comptent désormais sur les Américains bien plus que sur les Russes dont ils savent qu'il n'ont rien à attendre. Mais ils se rendent aussi compte qu'il est impossible de régler le conflit militairement.

De notre côté aussi, a-t-il dit, nous

devons oublier « le temps du mépris et apprendre à respecter les Arabes ».

« C'est la grande différence entre cette guerre et celle des six jours » a dit M. Allon.

## MISE EN GARDE

M. Allon a exprimé l'espoir que le cessez-le-feu aboutira à la paix, mais il a mis en garde la nation israélienne : « Il faudra patienter des semaines et des mois pendant lesquels nous devons être en état de mobilisation sur le front et à l'arrière et nous serrer la ceinture », a-t-il dit. M. Allon a ajouté que cette guerre l'avait renforcé dans sa conviction que le plan qui porte son nom était juste. Il considère toutefois que des rectifications peuvent y être apportées.

## POSSIBILITÉS CONCRÈTES

Interrogé sur la rencontre dans la nuit de samedi à dimanche entre officiers supérieurs israéliens et égyptiens à une centaine de kilomètres du Caire, Mme Golda Meir a déclaré que ce premier contact direct israélo-arabe depuis 17 ans suggère par Israël s'est déroulé « dans une bonne atmosphère » et ouvre des possibilités concrètes de nouvelles entrevues face à face.

« Cependant je ne peux pas dire que cela doit mener rapidement à la paix. Le fait que les gens se parlent n'est qu'un début » a déclaré le président du conseil.

« C'est la première fois qu'un tel contact se produit », a-t-elle ajouté en faisant abstraction de la dernière rencontre qui, selon le haut-commandement, a eu lieu le 29 octobre 1956.

Au cours d'une interview à la chaîne de télévision américaine C.B.S., Mme Meir a exprimé sa préoccupation à l'égard des prisonniers de guerre israéliens détenus par les Arabes, mais elle a annoncé que 700 prisonniers arabes blessés devaient être libérés dans la journée.

Elle n'a pas donné d'indication sur les pertes israéliennes, mais elle a déclaré que l'estimation de 5000 hommes qui a été avancée est incorrecte.

## LES PRISONNIERS

De son côté, M. Convaire, directeur de la Croix-Rouge à Tel-Aviv a déclaré que « la situation n'a pas changé depuis une dizaine de jours » en ce qui concerne les informations relatives aux prisonniers israéliens. Les visites de la

Croix-Rouge n'ont été autorisées que pour six Israéliens blessés en Égypte et deux Israéliens au Liban.

Selon le général Dayan, les représentants de la Croix-Rouge n'ont pas reçu une permission des autorités de Damas et du Caire pour visiter les prisonniers israéliens.

## LA SITUATION MILITAIRE

Des combats sporadiques ont éclaté entre les forces égyptiennes et israéliennes dimanche au moment où une colonne de ravitaillement se dirigeait vers la troisième armée égyptienne isolée sur la rive orientale du canal, a annoncé le commandement militaire.

Cependant, les premiers camions de ravitaillement conduits par le personnel de l'ONU « ont atteint leur destination » a annoncé un officier israélien.

Le général Bar-Lev, ancien chef d'état-major qui a été rappelé sous les drapeaux, au début de la guerre, a eu une rencontre avec un officier supérieur de l'armée égyptienne sur la rive occidentale du canal. C'est la deuxième rencontre de ce genre tenue dans la journée au sujet du convoi de ravitaillement.

La radio israélienne a déclaré de son côté que la troisième armée égyptienne « observe une stricte discipline » pour conserver ses réserves de vivres et d'eau, mais que « des centaines de soldats » se rendent aux Israéliens. La radio a précisé que cette armée est composée de deux divisions.

Selon le journal libanais « An Nahar », l'Irak aurait commencé, dimanche, à retirer les forces engagées sur le front syrien. Toutefois, l'ambassade d'Irak à Damas a fait savoir que les troupes irakiennes en question n'ont pas encore reçu d'instructions concernant leur éventuel rapatriement.

Enfin, on indique, de source informée au Caire que 70 représentants soviétiques se trouvent depuis jeudi dernier en Égypte afin de procéder au contrôle du respect du cessez-le-feu. De plus, selon la presse libanaise, dix avions transportant des civils soviétiques seraient arrivés en Syrie dans le même but.



Cette mère israélienne cherche parmi d'innombrables photos le visage de son fils disparu au front. (Téléphoto AP)



Des soldats de la troisième armée égyptienne faits prisonniers par les Israéliens. (Téléphoto AP)

# ONU : création d'une force d'urgence au Proche-Orient

NATIONS UNIES (ATS-AFP). — Le Conseil de sécurité a décidé samedi soir à l'unanimité la création d'une force d'urgence des Nations unies au Proche-Orient. La Chine n'a pas participé au vote.

La force a été créée pour une période de six mois, renouvelable si le Conseil de sécurité l'approuve. Elle comprendra sept mille hommes environ et sera composée de contingents choisis de manière à assurer une représentation géographique équitable.

## LA FACTURE

Le projet de résolution avait été soumis par l'Australie à la suite d'un rapport du secrétaire général, M. Waldheim. Ce dernier s'est attaqué dimanche déjà à la délicate mission de recruter environ 6000 « Casques bleus » supplémentaires pour la force d'urgence dont un premier contingent de 900 membres est déjà sur place. Quant aux frais occasionnés par cette décision, ils sont estimés à quelque 30 millions de dollars par M. Waldheim. De plus, celui-ci a fait tenir samedi un message à Mme Meir, premier ministre israélien, et M. Sadate, président égyptien, pour leur demander de coopérer de la plus large manière qu'il soit avec la Croix-Rouge internationale « pour l'acheminement de médicaments et autres ravitaillements nécessaires afin d'éviter un accroissement des pertes en vies humaines et des souffrances ».

Lors du vote, la Chine s'est abstenue de donner son avis. En même temps,

son représentant a annoncé que Pékin ne participera pas à la couverture financière de cette opération. Il a été suivi en cela par l'ambassadeur soviétique, M. Malik.

## ECHANGE DE PROPOS

La décision du Conseil a cependant donné lieu à un vif échange de propos entre délégués soviétique et américain sur le rôle et le fonctionnement de la « force ». Le délégué de Moscou entendait que le commandant des « Casques bleus » « propose » immédiatement à Israël de revenir sur les lignes occupées le 22 octobre, date du premier ordre de cessez le feu. Maintenant, il reste encore à régler de nombreux points, notamment la définition des pays appelés à envoyer des contingents en dehors de ceux déjà parvenus de Chypre (Finlandais, Suédois, Autrichiens). Il est question du Canada, de la Pologne et de la Roumanie. La Belgique, l'Irlande, l'Italie, le Danemark, les Pays-Bas et l'Iran ont, de leur côté, fait savoir qu'ils étaient disposés à mettre des troupes à disposition.

## L'ONU SORT RENFORCÉE

D'ores et déjà on peut affirmer que l'ONU sort renforcée de la quatrième guerre israélo-arabe après l'arrêt des combats et l'arrivée de sa « force d'urgence ». Son intervention n'a été toutefois possible qu'après l'accord des deux « Super-Grands », dont elle a constitué l'instrument privilégié.

Cependant un porte-parole des Nations unies a déclaré dimanche que les Israéliens ont interdit aux « Casques bleus » de se rendre à Suez et leur ont demandé de faire demi-tour.

M. Aly Kahlil a précisé aux journalistes que le premier contingent de 60 soldats finlandais a été stoppé par les Israéliens à dix kilomètres au nord de Suez samedi et de nouveau dimanche matin.

## RÉSERVE

M. Kahlil a annoncé par ailleurs qu'une équipe de reconnaissance de neuf Suédois est arrivée samedi soir à Ismaïlia pour préparer l'arrivée des 200 membres du contingent suédois. Ceux-ci ont quitté le Caire pour Ismaïlia en deux groupes dimanche.

Quant au contingent autrichien de 200 hommes, il restera au Caire « pour le moment comme force de réserve », a-t-il dit.

## UN FAIT PAR JOUR

# UNE HIRONDELLE

Des officiers israéliens et égyptiens ont donc accepté de s'asseoir à la même table pour discuter des lignes de cessez-le-feu. Dans tout autre conflit, sous n'importe quelle autre latitude, la chose irait de soi. S'agissant du Proche-Orient, où la haine a alimenté quatre guerres en un quart de siècle et dressé une barrière psychologique quasi infranchissable entre les adversaires, cela tient de l'exploit. Les Américains se sont empressés d'en revendiquer la paternité. On les comprend. Pris de vitesse par l'envoi en Égypte de « représentants » soviétiques chargés de superviser la trêve, ils viennent à leur tour de marquer un point.

Une chose est certaine. Les deux Grands ont pris sérieusement l'affaire en main et entendent mener à leur guise tout en tenant compte des intérêts de leurs alliés respectifs. C'est un exercice de haute voltige qui demande autant de doigté que de force de persuasion et où les belligérants sont invités à faire preuve de bonne volonté. La proposition du vice-président israélien, M. Yigal Allon, au Caire d'en revenir d'abord aux frontières de 1967 est peut-être un premier pas dans cette voie. Cette proposition est habile à plusieurs égards. Grâce à des concessions mutuelles, elle redonnerait aux deux pays une frontière « naturelle », en l'occurrence le canal de Suez. Elle permettrait aussi le sauvetage dans l'honneur de la troisième armée égyptienne prise au piège dans les sables du Sinaï. Enfin, elle faciliterait énormément la tâche des observateurs de l'ONU et des « Casques bleus » qui pourraient braquer leurs jumelles sur un horizon bien défini sans risquer d'empêtrer sur les plates-bandes de l'un ou l'autre des adversaires. Ce serait franchir un pas important vers un règlement négocié du conflit.

Nixon a affirmé que les chances de paix au Proche-Orient n'ont jamais été si grandes depuis 25 ans. Il a sûrement raison encore que l'optimisme présidentiel ne suffira pas à combler le fossé de sang et de méfiance creusé en ce laps de temps entre Arabes et Israéliens. Une réunion de militaires des deux camps, c'est bien. Mais les galons céderont-ils la place aux serviettes des diplomates autour du tapis vert ? Et dans ce cas, aboutira-t-on à autre chose qu'à un armistice précaire comme en 1949 ?

On a dit que cette guerre atroce a brisé beaucoup de mythes. Celui de l'inaptitude au combat du soldat arabe ou de l'invulnérabilité d'Israël, par exemple. C'est vrai. Le mythe de l'impossibilité à cohabiter en paix serait-il donc le seul indestructible ? Il est difficile de le croire, malgré les apparences. Les Arabes ont livré la bataille de l'honneur et Israël son éternel combat pour la survie, les premiers ont lavé la honte de 1967, les seconds ont prouvé une nouvelle fois leur farouche détermination et leur supériorité militaire. Mais à quel prix. Tant de morts et de souffrances valent bien que l'on se décide enfin à se serrer la main. Il faut se garder de tout optimisme béat, ce ne sera pas pour demain. Mais, défiant les saisons, dans ce ciel du Proche-Orient si chargé de nuages, une hirondelle vient de passer...  
A. RICHTER

# Mme Meir pessimiste sur les chances de paix

TEL-AVIV, (AFP). — Mme Golda Meir, premier ministre israélien, a fait preuve d'un incontestable pessimisme quant aux chances de paix, dans l'interview qu'elle a accordé dimanche à la chaîne de télévision américaine « CBS ».

« Je ne suis pas certaine que nous ayons la meilleure chance de paix depuis vingt ans, ainsi que l'affirme le président Nixon » a-t-elle notamment déclaré. « Cela dépend entièrement des États arabes, mais il semble qu'il soit plus aisé pour eux de faire la guerre, même s'ils la perdent, que de faire un pas vers la paix », a ajouté Mme Meir.

## PAS UN SEUL MOT

« Nous n'avons entendu ni d'Égypte,

ni de Syrie un seul mot qui permette d'espérer la paix, mais il ne faut jamais désespérer et de notre côté nous ferons de notre mieux » a-t-elle souligné avant d'ajouter « qu'Israël ne posera aucune condition, tout lieu, toute date et tous les auspices proposés nous conviendront ».

Mme Meir a d'autre part affirmé « qu'elle n'avait pas la promesse des grandes puissances que les dirigeants arabes allaient désormais être prêts à négocier », mais que les deux superpuissances « s'étaient engagées à tâcher d'influencer les deux parties pour se réunir ».

Faisant allusion aux blessés égyptiens prisonniers, Mme Meir a déclaré : « Nous sommes prêts à les libérer, mais

les Égyptiens doivent aussi se conformer de leur côté aux clauses des conventions internationales. Or, à ce jour, nous n'avons même pas reçu des listes de prisonniers ».

## DU RISQUE CALCULÉ

Mme Meir a réaffirmé qu'Israël connaissait d'avance les plans d'attaque arabes, mais « avait pris un risque calculé ».

« Nous ne voulions pas que se répète la situation où nous nous évertuions en vain à dire que nous n'avions pas déclenché la guerre et où nos meilleurs amis nous auraient dit : si vous n'aviez pas tiré les premiers, nous aurions pu vous aider ».

« Nous avons dû payer le prix lourd et je dirais que finalement cela s'est bien passé. Mais si vous me demandez si nous prendrions une fois de plus ce risque et si on continue à nous traiter comme si nous avions été les agresseurs, je ne sais plus... »

## SADATE

Mme Meir s'est déclarée pessimiste quant aux chances de paix : « On doit donner à Sadate le temps de « jouir de sa défaite » (...). »

« Mais il a déclenché une guerre, il a été la cause de la mort de milliers d'hommes, il a été battu et, une fois de plus, grâce à des manœuvres politiques, il présente la chose comme une victoire et est en train d'apparaître comme un héros... Certaines choses qui se sont passées ces derniers jours m'inquiètent beaucoup », a dit Mme Meir.



Les premiers « Casques bleus » débarquant au Caire. (Téléphoto AP)

# SUITE 3<sup>me</sup> armée égyptienne

« Lors de la rencontre entre le général Yariv et les représentants égyptiens, les arrangements pour le cessez-le-feu ont été abordés dans tous leurs aspects », déclare un communiqué du gouvernement. Au cours de la rencontre, il a été décidé que de nouvelles entrevues auraient lieu.

## PRESSIONS AMÉRICAINES

Selon le grand quotidien indépendant israélien « Haaretz », l'accord pour ce secours aurait été décidé par le gouvernement de Jérusalem sous la « pression » de Washington, avec le consentement du vice-président du conseil, l'ancien général Allon, des généraux Moshe Dayan, ministre de la défense et David Elazar, chef de l'état major général. Cependant, une partie du gouvernement aurait manifesté son mécontentement en estimant que de telles pressions sur des « sujets locaux tactiques » pouvaient aller

à l'encontre des intérêts israéliens en privant Jérusalem d'atouts importants dans la négociation d'armistice à venir.

## SOUVENIRS

Pour les Israéliens, cette rencontre rappelle l'entrevue secrète du 10 novembre 1948 entre le commandant égyptien Gamal Abdel Nasser et un officier israélien du nom de Yeroham Cohen.

L'unité de Nasser était alors encerclée à Irak el Manshija dans le désert du Sinaï. Nasser refusait de se rendre. Cohen était l'adjoint de M. Yigal Allon, actuellement vice-président du conseil israélien.

Un porte-parole du commandement israélien a déclaré que la troisième armée égyptienne est composée de plus de 20.000 hommes. « La majeure partie se trouve sur la rive orientale et il ne reste plus que quelques petits groupes sur la rive occidentale », a-t-il dit.

# LEVÉE PROGRESSIVE DE L'ÉTAT D'ALERTE

WASHINGTON (AFP). — L'alerte a été levée dans la plupart des unités américaines basées dans la métropole et dans le Pacifique, a fait savoir le Pentagone. Ces divers commandements totalisent plus d'un million et demi d'hommes.

L'alerte provoquée dans la nuit de mercredi à jeudi à la suite de l'aggravation de la crise du Proche-Orient a commencé d'être levée partiellement vendredi. Sont alors notamment retournés à leur état normal de préparation à la défense les commandements aériens stratégiques, de la défense aérienne nord-américaine et le commandement dit « mé-

ridional » basé dans la zone du canal de Panama.

Cette levée progressive et relativement rapide de l'alerte globale des forces américaines s'est poursuivie dimanche. Cette « mesure prise à titre de précaution » sera sans doute abrogée dans sa totalité en début de semaine.

La 82<sup>me</sup> division aéroportée basée à Fort-Bragg, en Caroline du Nord, la plus « mobile » des grandes unités américaines, demeure toujours en état d'alerte ainsi que l'ensemble des forces américaines stationnées en Europe, et le commandement naval atlantique basé à Norfolk, au sud de Washington.

# Policiers-cambrioleurs à Nice

NICE (AP). — Cent cinquante mille francs, telle est la valeur du butin (postes à transistors, téléviseurs, briquets, carabines et 10.000 cartouches) provenant de cambriolages et vols divers, découvert au domicile du sous-brigadier de police René Serra, 41 ans, originaire d'Algérie, qui, arrêté dans la nuit de mercredi à jeudi alors qu'il tentait de cambrioler le débit de tabacs de la gare de Nice, dénonça neuf de ses collègues, eux-mêmes arrêtés et écroués.

Le butin global de la bande des sous-brigadiers n'a pas encore été établi, mais il pourrait atteindre plusieurs centaines de milliers de francs.

L'affaire est loin d'être terminée et le juge d'instruction a délivré samedi une commission rogatoire à la police judi-

ciaire pour établir les responsabilités de chacun des policiers sous les verrous et éventuellement pour découvrir d'autres complices. A la faveur des événements, les langues se délient et certains gardiens de la paix se souviennent de l'attitude suspecte des inculpés lorsqu'ils portaient en patrouille avec eux. « Il leur arrivait de parler entre eux en arabe ou en espagnol pour que nous ne puissions pas comprendre... Parfois on les voyait arriver sur les lieux d'une intervention où ils n'avaient rien à faire et, sous prétexte de garder le magasin attaqué, ils nous envoyaient avertir le propriétaire ». L'enquête a établi que les policiers-malfaiteurs en profitaient pour piller ce que les cambrioleurs n'avaient pas emporté.

# Officiers égyptiens exécutés ?

LONDRES, (Reuter - AP). — Selon le journal britannique « Sunday Times » (indépendant), des officiers supérieurs égyptiens ont été exécutés pour ne pas avoir tenu compte d'un avertissement de la résistance palestinienne annonçant les projets de contre-attaque israélienne sur la rive occidentale du canal de Suez. Dans un article de première page, le journal affirme également que le demi-frère du président égyptien Anouar el Sadate a été tué au début de la guerre. Agé de 22 ans, le capitaine Abdel Sadate était le pilote d'un « Mig » abattu au-dessus du Sinaï.

dernier aux États-Unis de cesser d'utiliser son territoire pour ses livraisons d'armes à Israël, on ne semble pas vouloir s'engager dans une polémique avec le gouvernement américain.

Toutefois, l'opposition chrétienne-démocrate estime que Bonn a mis « inutilement » la RFA, dans une situation « embarrassante ». On parle dans les mêmes milieux de détérioration « sensible » des rapports germano-américains.

A Londres, on se dit convaincu que les récriminations américaines n'étaient pas dirigées contre l'attitude de la Grande-Bretagne. En Grèce, le ministre des affaires étrangères, M. Palamas a déclaré que son pays ne monnayerait pas l'aide militaire de Washington contre le soutien d'Athènes à la politique américaine au Proche-Orient.

# AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

## EUROPE

### Mort du maréchal Boudienny

MOSCOU (AFP). — Le maréchal Semion Boudienny créateur de la célèbre cavalerie rouge, est décédé samedi à l'âge de 90 ans, annonce l'agence Tass. L'agence soviétique qualifie le maréchal qui était né dans un hameau des cosaques du Don, de « chef légendaire de la guerre civile ».

### Entre Lecanuet et JSS

MULHOUSE (AFP). — La cinquième convention du centre démocrate qui s'est tenue pendant trois jours à Mulhouse a réaffirmé son opposition à la fois au gouvernement et aux communistes.

M. Jean Lecanuet, député-maire de Rouen, a déclaré dimanche : « ralliement jamais, assujettissement jamais », aux quelques mille congressistes qui s'in-

quiétaient depuis quelques mois de l'attitude jugée trop pro-gouvernementale de son dirigeant.

Tout en marquant ses distances avec la majorité gaulliste, M. Lecanuet, comme M. Pierre Abelin, secrétaire général du mouvement, a souligné cependant sa volonté de dialogue avec le chef de l'Etat et tous les partis à l'exception des communistes. Il a d'ailleurs été convenu de resserrer les liens avec le mouvement réformateur dans son ensemble et notamment avec le parti radical de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

### Le jour le plus long

LONDRES (REUTER). — L'horaire d'été a été abandonné dimanche en Grande-Bretagne à 02.00 heures gmt (03.00 heures hec) et remplacé par l'horaire d'hiver qui s'aligne sur l'heure du méridien de Greenwich. L'horaire d'hiver prendra fin le 17 mars 1974.

# SUITE Critiques contre Nixon

Le « New-York Times » reproche au chef de l'exécutif américain ses éclats contre les journalistes au cours de sa conférence de presse. Le journal note également qu'en voulant souligner la fermeté dont il avait fait preuve au cours de la crise du Proche-Orient, M. Nixon avait semblé « faire du mélodrame au lieu de donner des preuves concrètes de son sang-froid dans les moments critiques ».

Il y a seulement six mois M. Nixon pouvait espérer qu'une telle confrontation avec la presse renforce sa position auprès de son électeur conservateur et de sa fameuse « majorité silencieuse ». Mais l'accumulation des scandales autour de la Maison-Blanche écarte maintenant de lui un nombre toujours croissant de fidèles. Le dernier sondage Gallup montre que 31 pour cent des

Américains sont partisans de la destitution contre 19 pour cent au mois de juin.

## LES ALLIÉS EUROPÉENS

D'autre part, les réactions sont nombreuses en Europe après les vives critiques formulées, samedi, par le président Nixon lors de sa conférence de presse et par M. McCloskey, porte-parole du département d'Etat à l'encontre des pays européens, accusés de n'avoir pas soutenus assez fermement la politique de Washington au Proche-Orient.

Ainsi, dans les milieux de l'OTAN à Bruxelles on se garde de s'immiscer dans la querelle, soulignant que les réactions aux propos de M. Nixon doivent provenir des pays alliés visés. A Bonn, où la République fédérale d'Allemagne avait demandé fermement jeudi